17ÈME ÉDITION
MARGAUX SAVEURS
Parrainée par le Château
HAUT-BRETON LARIGAUDIÈRE
16 / 17 / 18
OCTOBRE 2026
PASS VISITES & DÉGUSTATION
SOIRÉE DES SAVEURS
DÉJEUNER AU CHÂTEAU

LE Journal DU Médoc

N°1517 | 1.70€

Vendredi 2 octobre 2026
www.lejournaldumedoc.fr

SAINT-ESTEPHE
19e Salon du Livre
« Lire dans le Vignoble »
DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026
DE 9H À 18H
140 exposants, auteurs, photographes, écrivains, maisons d'éditions, peintres...
Dédicaces et partages avec les invités d'honneur, invités, auteurs, artistes et d'autres surprises
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
www.mairie-saint-estephe.fr | 05 56 59 35 93

Trop de cicatrices au corps et à l'âme : alerte à l'IME



Page 8

SOCIAL. À l'institut médico-éducatif du Médoc, des professionnels souvent invisibles dénoncent des conditions de travail instables pour accompagner les jeunes souffrant de déficiences mentales graves.



PAUILLAC

Le maire s'explique et canarde l'opposition

Pages 6-7

LE PORGE

Reconstruire : le combat d'un sinistré

Page 4

HOURTIN

Farbo investit dans la plaquette forestière

Page 5

PORTRAIT

Olivier Halard : dans le feu de l'action

Page 32

PORTES OUVERTES
Les 10 et 11 Octobre
Pour tout achat d'un véhicule NEUF OU D'OCCASION sur la période
À SAISIR
1 AN d'entretien OFFERT !*
Ou
1 carte cadeau Énergie d'une valeur de 100 € OFFERTE !*
GROUPE MJ2P AUTOMOBILE
RENAULT
DACIA
CITROËN
PEUGEOT
Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer *Voir ouvertures de nos agences et conditions.
www.mj2p.com

L'ÉDITO |

ON A VU LES INVISIBLES

L'une confie ne plus être en mesure d'accompagner en sécurité, ni pour eux et pour elle, les enfants, ados et jeunes adultes qu'elle encadre au centre médico-éducatif (IME) de Saint-Laurent-Médoc. Cette éducatrice spécialisée en a perdu le goût de son métier qu'elle a tant aimé. Une autre n'est pas encore usée au point d'abandonner. Mais son témoignage, parmi d'autres, dit l'absence d'écoute d'un management inadapté ; elle ne veut plus se taire. Ce matin-là, lorsque nous sommes passés devant l'IME, où une poignée de grévistes prenaient sur elles pour sortir de leur invisibilité professionnelle, nous avons songé que l'établissement était autrefois si loin des regards, à l'écart de tout, en lisière de forêt. Son emplacement actuel, très près du bourg, était sans doute pensé pour créer un lien plus étroit avec le monde que l'on dit « *ordinaire* ». Alors qu'eux, ces enfants, sont justement « *extraordinaires* », comme aime à le dire Stéphanie Belliard, l'une des fondatrices de l'association Médoc Enfance Handicap. La forêt de sigles qui jalonnent l'univers professionnel du médico-social demeure. Pour le reste, l'IME est là, tout près de nous. Le regardons-nous pourtant davantage ? Savons-nous ce qui s'y joue ? En face du cimetière, vous me direz, ce n'est pas non plus l'extase. Mais certains voisins, six pieds sous terre, en valent d'autres bien vivants. Cette digression mise à



PHOTO JDM

part, rapprocher de nous les enfants de l'IME n'est pas qu'une question de géographie. C'est l'affaire de tous. De l'attention que l'on porte à ceux d'entre nous qui sont différents ainsi qu'à ceux qui en prennent soin, qui les guident vers une existence acceptable, en complément de ce que leurs familles sont en mesure de faire pour eux. En cela, cette grève-éclair de deux heures était importante. Elle était un signal d'alerte pour dire : « *Écoutez ce que nous avons à dire, écoutez ce qui ne fonctionne pas, car cela vous concerne aussi* ». Pendant le feu de forêt géant de cet été, on a bien parlé des évacuations des résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), beaucoup moins de ces établissements que nous ne voulons pas voir. Ou pas suffisamment.

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

RÈGLEMENT PAUILLACAIS

Le maire de Pauillac n'a pas qu'une adversaire à surveiller en conseil municipal (lire pages 6-7). Bien qu'elle ne soit pas élue au conseil municipal - puisque les bulletins de vote attribués au premier tour de l'élection municipale à sa liste, « Pour Pauillac », ont été invalidés - Julie Costa ne se prive pas de livrer son analyse de la situation politique. Notamment sur un réseau social, où elle a estimé que l'opposition « *était dans son droit d'utiliser les moyens dont elle dispose pour se faire entendre* » à propos du projet de nouveau règlement intérieur du conseil municipal, qui a finalement été abandonné. Julie Costa se met, au moins sur les réseaux sociaux, en position de refaire campagne si le Conseil d'État devait confirmer la décision du tribunal administratif d'annuler le scrutin des 15 et 22 mars 2026 et donc entraîner une nouvelle élection municipale à trois, voire quatre listes, si quelque candidat ou candidate émergeait de l'ancienne liste de Florent Fatin.

La Villa des Acacias en a dans les mollets !

Cet été, résidents, familles et professionnels de sept établissements pour personnes âgées de l'association Logéa ont collectivement pédalé le plus de kilomètres possible sur des vélos d'appartement, au rythme du Tour de France. Le pôle gérontologique Villa des Acacias, à Pauillac, a effectué la plus grande partie des 3 990,7 km réalisés, soit 1 420,7 km, remportant ainsi le Trophée La Grande Boucle.



PHOTO VILLA CACACIAS



L'incendie a coûté 11 millions d'euros au Département

APRÈS LE FEU. L'exécutif départemental appelle à une solidarité nationale renforcée dans un climat désormais imprévisible.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

« *Bienvenue dans le monde d'après. Après celui des crises, le monde en crise.* » C'est par ces mots graves que le président du Conseil départemental de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, a ouvert ce lundi 28 septembre la plénière exceptionnelle de l'hémicycle consacrée au retour d'expérience du mégafeu de cet été. Marqué par des tempêtes hivernales, des vagues de chaleur d'une précocité inédite et, surtout, par un gigantesque incendie parti de Saumos, le territoire girondin fait office de « *laboratoire des risques* ».

L'État interpellé

Au-delà du traumatisme écologique et humain, symbolisé par la destruction de 255 maisons, la facture économique de l'incendie pèse lourdement sur les finances de la collectivité. Le coût induit par ces incendies est estimé à 11 millions d'euros pour la collectivité, qui rencontre actuellement des difficultés financières.

La plus grande part de cette enveloppe a concerné les infrastructures de mobilité : 8,8 millions d'euros ont été nécessaires pour sécuriser les routes et pistes cyclables, ce qui a impliqué notamment l'abattage d'urgence de plus de 80 000 arbres calcinés ou menaçants ou encore les réfections des enrobés, pistes cyclables et signalétique. À cela se sont ajoutés les surcoûts liés aux ressources humaines (663 000 euros, dont 383 000 euros d'heures supplémentaires et d'astreintes pour les agents) ainsi que la remise en état des réseaux de Gironde Numérique.



Jean-Luc Gleyze pendant l'incendie de Saumos. *PHOTO CDG33*

Face à des recettes jugées inadaptées et incohérentes au regard des missions exercées, le président Gleyze a vivement interpellé l'État : « *Les dépenses exceptionnelles des collectivités, des Sdis, doivent être prises en charge pour tout ou partie par l'État.* » Le Département a également proposé que le reliquat d'1,09 million d'euros provenant du fonds des amendes liées aux infractions routières soit fléché en priorité vers les communes sinistrées, « *qui vont bien sûr avoir des coûts de reconstruction* ».

Présente dans l'hémicycle du conseil départemental, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, a confirmé que l'État apporterait une aide financière au Département. Elle a aussi annoncé la nomination d'une sous-préfète chargée du suivi d'un plan d'aide aux communes touchées par l'incendie, en la personne de Jeanne-Judith Abomo-Tutard, pour une durée de trois ans.

Pendant la crise, plus de 350 agents départementaux se sont relayés jour et nuit pour sécuriser les voiries, prêter main-forte aux secours ou ouvrir quatre collèges (un à Marcheprime, un au Teich et deux à Villenave-d'Ornon) ayant permis de servir 7 500 repas et d'accueillir des personnes vulnérables, dont des résidents d'Ehpad.

Le secteur médico-social a lui aussi fait face à un défi titanesque lors de l'évacuation de 43 établissements (dont 27 Ehpad, 9 résidences et 7 structures pour adultes en situation de handicap) et de plus de 2 000 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Pour préserver l'équilibre fragile des structures d'aide à domicile et garantir la continuité de l'accompagnement, le Département a fait le choix « *fort* » de maintenir l'intégralité de ses financements, même lorsque les heures n'ont pas pu être exécutées en raison des évacuations. « *Il était important de maintenir l'équilibre de ces structures en forte tension* », rapporte Jean-Luc Gleyze.

Côté relogement, la cellule Gironde Relogement Solidaire (soutenue par l'État à hauteur de 250 000 euros) accompagne actuellement 251 foyers. Sur le plan de la philanthropie, la cellule mécénat du Département a permis de coordonner l'aide de 25 entreprises et collectivités de toute la France, offrant denrées alimentaires, matériel logistique et soutiens financiers.

Une feuille de route

La feuille de route visant « à prévenir, se préparer, à agir et à corriger », présentée conjointement par l'exécutif et la conseillère départementale Carole Guère, s'articule autour de trois orientations stratégiques : renforcer la résilience de l'administration départementale face aux crises majeures ; accompagner la prise en compte des risques et structurer la coordination des acteurs locaux et de la solidarité ; mesurer les vulnérabilités humaines et territoriales, en croisant les données locales et nationales pour mieux appréhender la perception du changement climatique par les Girondins. « *Ce plan départemental de sauvegarde permettra ainsi de prévenir et d'accompagner, non pas un futur potentiel mais des futurs, avec leur caractère résolument incertain* ».

Le président du Département a rappelé que la réponse face à l'incertitude climatique réside avant tout dans le renforcement des liens sociaux et du service public. Une « *humanitude* » indispensable pour affronter les défis d'un monde en mutation. ■

MOBILISATION.

Les lycéens de Pauillac se révoltent dans le calme

Ce jeudi 1er octobre, près de 300 élèves du lycée Odilon-Redon se sont rassemblés devant l'établissement pour afficher leurs revendications sur des pancartes confectionnées pour l'occasion. Certains des messages visibles portaient sur l'avenir scolaire des élèves. « *Classes surchargées, téléphones confisqués, et on nous demande de bosser* », a-t-on pu lire sur une pancarte. Sur une autre affiche : « *Désolé pour le dérangement, nous essayons de sauver notre avenir* ».

Les amplitudes horaires, le manque de moyens, les classes surchargées, l'accès aux études supérieures, les difficultés de remplacement des enseignants et, plus largement, la dégradation des conditions d'études figurent parmi les préoccupations exprimées. « *On en a marre car il n'y a pas assez de profs et on est 35 par classe, donc ça nous bloque dans l'apprentissage* », confie Alix, élève de terminale générale. « *On veut plus d'égalité des chances entre les lycées* », demande sa camarade de classe, Lia. « *On veut faire bouger les choses pour notre droit de lycéen* », ajoute Tom, en terminale STMG. Des enseignants se sont également mêlés au rassemblement pour soutenir l'action des jeunes. L'accès à l'établissement n'a pas été bloqué, permettant à ceux qui le souhaitaient d'aller en cours. La mobilisation s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, sans débordement, sous la surveillance d'une dizaine de gendarmes et de policiers municipaux.

La mobilisation locale s'inscrit dans un mouvement qui s'est étendu depuis quelques jours à de nombreux lycées français. À Pauillac, le rassemblement a également pris une dimension politique. Outre les symboles de soutien à la Palestine, plusieurs lycéens arboraient sur leurs vêtements un autocollant faisant référence à la campagne de Jean-Luc Mélenchon pour 2027. Olivier Maneiro, figure locale de La France Insoumise, était présent devant le lycée. « *On est là pour vérifier que tout se passe bien, qu'il n'y a pas de débordement. Ce sont les jeunes qui viennent demander des autocollants* », explique le militant LFI, qui n'était visiblement pas venu les mains vides. Deux représentants de Force ouvrière étaient également présents « *pour soutenir et écouter des lycéens* ».

Mathieu CAURRAZE ■



Les lycéens mobilisés n'ont pas bloqué l'accès à l'établissement. *PHOTO JDM*

► **RÉUNION PUBLIQUE**

Un projet électrique

Dans le cadre de la concertation continue autour du projet GiLA (Gironde/Loire-Atlantique), projet qui consiste à créer un nouvel axe électrique à 320 000 volts, sous-marin et souterrain, entre les deux territoires afin de raccorder de futurs parcs éoliens en mer et d'améliorer les capacités d'échanges d'électricité, RTE (Réseau de transport d'électricité) organise de nouveaux rendez-vous d'information. Une réunion publique est organisée le 13 octobre à 18 heures à Hourtin, à la salle d'animation. Des permanences d'information sont également prévues : le 13 octobre, de 9 heures à 12 heures à Castelnau-de-Médoc, salle située 9, rue de l'Ancien Collège ; le 14 octobre, de 9 heures à 12 heures à Naujac-sur-mer, à la salle des fêtes ; et le 14 octobre, de 14 heures à 17 heures à Ludon-Médoc, à la salle Agora.

► **MATERNITÉ**

Le pédiatre sera bien de retour

Faute d'avoir pu recruter un pédiatre pour remplacer le médecin pédiatre titulaire, parti en congés, la direction de la clinique mutualiste de Lesparre-Médoc a dû suspendre depuis le 14 septembre les accouchements de la maternité. Les femmes enceintes de plus de 36 semaines d'aménorrhée ont été orientées vers les maternités de l'hôpital privé Wallerstein à Arès, de la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine et du CHU de Bordeaux. Comme prévu, les accouchements pourront reprendre à Lesparre-Médoc à partir du 12 octobre, au retour du pédiatre. En dépit de ses recherches, la direction de l'établissement n'a pas reçu de candidatures de pédiatres pour assurer un intérim afin de réduire cette période durant laquelle la maternité médocaine n'a plus accueilli de nouveau-né.

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 74€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98%. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Le Journal du Médoc
Vendredi 2 octobre 2026

« *Deux mois après, rien n'a bougé* » : le combat d'un sinistré pour reconstruire

APRÈS L'INCENDIE. Après avoir vu sa maison partir en fumée, Pierre Le Barbier se heurte à une succession de démarches administratives et assurantielles qui retardent son retour chez lui.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr



Pierre Le Barbier, dont la maison a brûlé dans l'incendie de Saumos, veut regarder devant lui. *PHOTO JDM*

Depuis deux mois, c'est toujours la même scène de désolation qui s'impose aux yeux de Pierre Le Barbier : le néant. Il ne reste plus rien de sa maison, si ce n'est un monticule de cendres, qui jonchent la dalle en béton et les carcasses calcinées du poêle à bois et des appareils électroménagers. L'habitation en bois, située avenue du Bassin-d'Arcachon, fait partie des 183 maisons détruites au Porge par le mégafeu parti de Saumos le 22 juillet dernier. « *Elle a été l'une des premières à brûler* », raconte le Porgeais de 39 ans, qui n'était déjà plus sur place lorsque les flammes ont atteint son quartier.

Avec son épouse Lucie et leur fils Léon, âgé de 4 ans, Pierre avait quitté la commune dès le mercredi soir, après l'ordre d'évacuation. Hébergés par des membres de leur famille à Arès, ils ont dû poursuivre leur périple jusqu'en Dordogne, chez les parents de Pierre, lorsque le bassin d'Arcachon a lui aussi été évacué.

Pendant ce temps, le feu a traversé leur propriété à plusieurs reprises. « *Le feu était chez nous dès le jeudi matin, mais seules les ganivelles autour du jardin ont été détruites. Les pompiers et mon voisin Bernard, qui était resté sur place, ont défendu la maison, qui était encore intacte.* » Quelques heures plus tard, Pierre reçoit un appel de son patron, Alexis, bénévole auprès des pompiers : la toiture est en feu. Les secours interviennent, mais le répit est de courte durée. « *Dans l'après-midi, avec le changement de vent, l'incendie était de retour et a brûlé le reste de la maison. Dans la nuit de vendredi à samedi, c'est le garage qui a été détruit par les flammes.* »

La cabane en bois n'a pas brulé

Le couple ne revient au Porge que le 2 août, la veille de la réouverture de la commune à ses habitants. « *On savait à quoi s'attendre, mais on n'est jamais prêt à affronter une telle épreuve.* » Devant eux, il ne reste plus rien du « *petit coin de paradis* » acheté en 2021. Les guitares de Pierre, le matériel de couture et les équipements de boxe de Lucie, les jouets et les peluches de Léon : tout a disparu. Dans le garage, une Alfa Romeo Alfetta GTV Production que Pierre était en train de restaurer n'est plus qu'une carcasse.

Quelques objets ont pourtant résisté aux flammes. Deux faitouts en fonte ont été retrouvés dans les cendres. Un bol breton portant le prénom « Pierre », resté dans un buffet, a survécu malgré quelques ébréchures. Et, à quelques mètres de la maison, la petite cabane en bois construite par Pierre pour son fils, au pied d'un arbre, a miraculeusement échappé aux flammes. « *C'est tout ce qu'il reste de notre vie d'avant* », souffle-t-il.

Pourtant, pour la famille Le Barbier, le combat ne s'est pas arrêté avec l'incendie. Il a simplement changé de nature. Désormais, c'est une longue bataille administrative et assurantielle qui se joue, autour d'une question centrale : quand pourront-ils reconstruire leur maison ?

Deux mois après, toujours dans l'attente

« *Aujourd'hui, on est totalement bloqués. Notre assurance nous demande de ne toucher à rien tant que la procédure est en cours* », explique Pierre. Une procédure est engagée entre les compagnies d'assurances des sinistrés et celles des tiers responsables. Elle doit notamment conduire à une expertise contradictoire avant de déterminer les responsabilités et les indemnisations.

Pour Pierre, cette attente est particulièrement éprouvante. Il dit tenter de joindre quotidiennement son assurance par téléphone, souvent sans succès. « *Quand j'arrive à les avoir, personne n'est capable de me dire quand la situation va se débloquer. On nous explique qu'ils font face à un phénomène inédit.* » Les convocations pour les expertises auraient commencé à être envoyées, mais le sinistré reste sans visibilité sur la suite. « *On ne sait pas combien de temps cela va durer. On nous parle déjà de plusieurs années en cas de contentieux.* » Pierre estime que, dans le pire des scénarios, le retour dans leur maison pourrait ne pas intervenir avant 2030 : jusqu'à deux ans de procédure, puis encore deux années pour reconstruire.

L'inventaire des biens perdus

Cette perspective nourrit la colère du Porgeais. « *En plus d'être victimes, nous sommes pénalisés. Que ce soit l'assurance ou l'État, on pourrait nous avancer l'argent, que l'on rembourserait avec l'indemnité des assurances, afin que l'on puisse commencer à reconstruire. Notre volonté est de passer à autre chose et de pouvoir avancer.* » Pierre assure vouloir rester particulièrement vigilant concernant les indemnisations. « *Dans cette affaire, les assurances vont vouloir payer le minimum possible et on sait que les sinistrés seront les grands perdants.* » Lors de la première expertise réalisée par son assurance, quelques jours après le sinistre, il a notamment découvert que les biens situés à l'extérieur de la maison n'étaient pas couverts par son contrat.

Mais l'un des exercices particulièrement compliqué, après un incendie qui a tout détruit, est l'inventaire des biens perdus. « *Nous n'avons plus que notre mémoire pour nous souvenir de ce qu'il y avait dans chaque pièce, chaque placard, chaque armoire… Du canapé à la petite cuillère. On ferme les yeux et on tente de se souvenir.* » Pour justifier les pertes, les assurances demandent notamment des factures ou des photographies des biens.« *Il nous reste quelques factures électroniques, car celles sur papier ont toutes brûlé. Les photos étaient dans un disque dur externe, qui se trouvait également dans la maison. Aujourd'hui, il ne me reste que quatre ou cinq photos de l'intérieur de ma maison sur mon smartphone.* »

Une première indemnisation rapidement épuisée

À ce jour, la famille n'a reçu qu'une indemnité d'urgence de 500 euros par personne et une avance de 8 500 euros de son assurance pour racheter des vêtements et des équipements de première nécessité. « *On a dû tout racheter car, mis à part les vêtements que l'on portait, les papiers, la voiture et le doudou de mon fils, on n'avait plus rien.* » Pierre a également tenu à recréer à l'identique la chambre de son fils.

Cette première avance a rapidement été dépensée. « *À ce jour, on refuse de me donner un nouvel acompte d'urgence ou des indemnités pour le relogement, sous prétexte que j'ai déjà reçu une avance.* » Le contrat multirisque habitation du couple, qui a trouvé une location à Arès, prévoit pourtant une garantie de relogement pendant 24 mois. « *Les deux premiers mois de loyer ont dû être réglés par nos soins.* » La suspension du crédit immobilier pendant un an permet de « *souffler un peu* » sur le plan financier. « *Dans douze mois, nous allons devoir rembourser notre prêt, en plus de payer le loyer, ce qui sera insupportable pour nous. Toutes ces démarches demandent beaucoup d'énergie et l'incertitude sur notre avenir est épuisante.* » Pierre est déjà à la recherche d'une nouvelle location car celle d'Arès doit être libérée d'ici un an. Le délai de la procédure devient donc un enjeu majeur. Si la reconstruction tarde, la garantie de relogement pourrait arriver à son terme avant leur retour à domicile. Pierre a adressé un courrier recommandé à son assureur pour tenter de trouver une solution.

Même le permis de construire est bloqué

Autre préoccupation : l'indemnité de vétusté, qui représente environ 20 % de l'indemnisation globale, selon son estimation. Cette somme n'est pas versée immédiatement. L'assureur règle d'abord la valeur du bien sinistré, après déduction de la vétusté. Le complément peut ensuite être débloqué sur présentation des factures justifiant les travaux réalisés. Le contrat de Pierre prévoit un délai de deux ans pour récupérer cette indemnité. Une échéance qui pourrait devenir problématique si les démarches administratives et les procédures d'assurance retardent le lancement de la reconstruction.

À ces difficultés s'ajoute désormais la question de la reconstruction elle-même. Le couple a travaillé avec un architecte sur son futur projet. « *Le permis de construire est prêt depuis plus de trois semaines. Mais quand on vient le déposer en mairie, on nous le refuse.* » Aucun permis de construire ne pourra être accordé tant que le cadre de sécurité pour les reconstructions ne sera pas défini par la mission interministérielle : choix de matériaux, végétation autour des habitations ou encore conditions de reconstruction sur les anciennes dalles. Le cadre de l'État est annoncé pour décembre. Le Premier Ministre Sébastien Lecornu avait pourtant annoncé, le 17 août, vouloir permettre l'instruction des permis de construire dans un délai d'un mois pour les sinistrés. Pour Pierre, cette incertitude est difficile à supporter. « *On ne sait même pas encore si on pourra reconstruire notre maison.* »

Un avant et un après

Depuis le 22 juillet, la famille tente malgré tout de reprendre une vie normale, « *même s'il y a un avant et un après* ». Pierre est garagiste au Porge, Lucie est cheffe de cuisine dans un restaurant de Lège-Cap-Ferret et Léon est toujours scolarisé dans son école du Porge. « *Ce n'est pas facile car, quand j'emmène mon fils à l'école, on passe devant ce qu'il reste de la maison. D'ailleurs, il me pose régulièrement la même question : quand pourrons-nous rentrer chez nous ? Une question à laquelle je ne peux pas répondre.* »

Après avoir ressenti de la tristesse après l'incendie, au point de ne plus manger et dormir pendant plusieurs jours, Pierre est aujourd'hui animé par un sentiment de colère face à la lourdeur des démarches administratives et assurantielles. « *On fait tout pour surmonter cette épreuve, mais on nous met des bâtons dans les roues.* » Il est aussi animé par quelques regrets : « *Si j'étais resté sur place, comme certains, j'aurais peut-être pu sauver ma maison.* »

Le père de famille retient également le positif : toute la famille va bien. L'un de leurs deux chats n'avait pas pu être récupéré lors de l'évacuation. Seize jours après l'incendie, il a finalement été retrouvé. « *Ça nous a redonné un peu le moral car je m'en voulais beaucoup de l'avoir laissé.* »

La famille Le Barbier veut désormais se tourner ver l'avenir. « *On va reconstruire, revenir. Après je ne sais pas si on aura la force de rester là.* »

■

Farbo investit dans les plaquettes

ENTREPRISE. À Hourtin, l'entreprise de gestion forestière a investi 2,5 millions d'euros dans sa nouvelle plateforme dédiée à la fabrication et à l'expédition de plaquettes forestières. Un bois énergie qui alimente les chaudières.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



Steve Cazorro a fondé Farbo (Forêt, Arbre, Bois) en 2009. *PHOTO JDM*

À l'avenir, explique Steve Cazorro, l'idéal serait de pouvoir stocker ici entre 5 000 et 6 000 tonnes de plaquettes de bois. Soit dix fois plus que la capacité actuelle de la plateforme aménagée par sa société, Farbo, sur un terrain qui appartenait précédemment à la Communauté de communes Médoc Atlantique. L'entreprise installée dans la zone d'activités économiques des Bruyères, à Hourtin, a mis en route cette plateforme dédiée au bois énergie le 20 juillet dernier. Deux jours plus tard se déclenchait le feu de Saumos, devenu par la suite le mégafeu que l'on sait. Depuis que les coupes d'arbres ont été autorisées dans le massif sinistré, les norias de camions ont déchargé ici les bois issus de la réalisation des pare-feu et des zones d'appui dans la lutte contre l'incendie. Soit 12 000 tonnes. « *Ce qui a immobilisé la plateforme pas mal de temps* », commente Steve Cazorro. Ces bois sont valorisés « *dans les trois débouchés possibles (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie) suivant les diamètres et la qualité des bois* ».

Les bois bruts sont déchiquetés pour être réduits en plaquettes forestières, de différentes granulométries, qui servent de combustible aux chaudières énergie de l'agglomération bordelaise. Il peut s'agir de chaudières industrielles, de production de chaleur et / ou d'eau chaude sanitaire dans des quartiers d'habitation (Ginko ou les Aubiers, par exemple) ou pour des équipements publics comme la piscine de Saint-Médard-en-Jalles ou la clinique mutualiste de Lesparre-Médoc. C'est là une activité nouvelle pour Farbo, dont le métier premier est l'exploitation forestière pour le compte de propriétaires privés, en recherchant pour eux les meilleurs débouchés commerciaux pour leurs bois.

Farbo réalise tous types de travaux, de l'abattage au broyage jusqu'à l'achat de bois. Jusqu'alors, la biomasse issue de ces chantiers était récupérée en bord de route par des entreprises spécialisées. Depuis deux ans, « *on n'arrivait plus à valoriser cette matière* », explique Steve Cazorro. D'où cet investissement de 2,5 millions d'euros dans le site lui-même ainsi que dans le matériel et les bâtiments, afin de maîtriser cette filière. C'est un moment important pour l'entreprise, créée en 2009 par ce Médocain de 44 ans, qui a commencé seul à Vendays-Montalivet, par des prestations de services pour des propriétaires forestiers, l'Office national des forêts, des scieurs, etc. Le premier salarié a été embauché en 2011. Farbo en emploie à présent quinze : deux bûcherons, deux administratifs, deux techniciens forestiers, cinq opérateurs pour les abatteuses, deux autres pour piloter les porteurs forestiers, un mécanicien et le patron lui-même. Le deuxième technicien forestier vient d'arriver et un employé devra être affecté à la déchiqueteuse acquise dans le cadre de cet investissement. En 2018 a commencé le négoce, c'est-à-dire l'achat de bois sur pied dans des marchés principalement situés en Médoc, rarement au-delà.

Quand la partie chauffage des chaudières va commencer, le site de Farbo fonctionnera rapidement à flux tendu puisque sa capacité de stockage représente une semaine d'approvisionnement en plaquettes forestières. ■

PROJET EMME.

Les opposants se pourvoient en cassation

En préambule du conseil municipal blanquefortais du 28 septembre, la maire Véronique Ferreira a donné une information importante concernant la suite des procédures judiciaires contre le projet EMME. Pour rappel, les communes de Blanquefort et de Saint-Louis-de-Montferrand, l'association de défense de l'environnement Sepanso et des riverains opposés à l'emplacement retenu pour la construction de l'usine, avaient annoncé, lors d'une conférence de presse à Blanquefort le 30 juin dernier, engager un recours au tribunal administratif contre la modification du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI de Bordeaux Métropole) et contre le permis de construire, les deux décisions ayant été prises par la préfecture. Afin d'annuler les effets du permis de construire, un référé suspensif a été également lancé par les opposants. Ce dernier a été rejeté par le tribunal administratif le 8 septembre. Véronique Ferreira a annoncé que les requérants n'en resteraient pas là : ils ont décidé de se pourvoir en cassation devant le conseil d'État.

L'édile a aussi tenu à rétablir la vérité quant à un propos tenu par le maire de Parempuyre, Henri Lagarrigue, lors du conseil municipal parempuyrien du 21 septembre : il a déclaré avoir été mis dehors, lors de la conférence de presse du 30 juin. « *Il est mensonger de dire que nous avons mis dehors Monsieur le maire de Parempuyre de cette conférence de presse. Ce sont les requérants qui ont invité les journalistes. J'ai dit qu'il n'y avait aucun problème si d'autres personnes voulaient venir.* »

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, notons d'abord la démission de l'élu de la majorité François Guénet, remplacé par Clara-Louna Césard. Tous deux ont été applaudis. Par ailleurs, le conseil municipal a voté unanimement pour le versement de 3 000 euros au fonds de solidarité ouvert par l'association des maires et des présidents d'intercommunalité de Gironde, à destination des communes sinistrées en raison des incendies qui se sont déclarés cet été.



Véronique Ferreira. *PHOTO JDM-AC*

Les élus ont aussi approuvé unanimement une redevance d'occupation de 10 euros par heure pour la mise à disposition d'un terrain de sport et des vestiaires du stade Breillan au profit du Rugby Club Parempuyre. Le club l'a demandé en raison des travaux de remise en état complète du terrain de rugby de la plaine des sports de Parempuyre, estimés entre six et huit mois. « *Comme quoi, on est très gentils avec Parempuyre* », a déclaré Véronique Ferreira, avec humour. « *Quand on peut s'entraider, c'est tout à fait normal* », a-t-elle enchaîné ensuite, redevenant sérieuse.

Alexandre CORSAN ■

FEU DE FORÊT.

Il est éteint !

La nouvelle st tombée le 28 septembre dans un communiqué de la préfecture de la Gironde : « *Le feu de forêt de Saumos qui a parcouru cet été 42 000 hectares, dont 37 296 hectares détruits, est désormais éteint.* » Déclaré le 22 juillet, ce feu devenu mégafeu a nécessité plusieurs semaines de mobilisation et de surveillance des sapeurs-pompiers et des associations syndicales autorisées de la Défense de la forêt contre les incendies (ASA DFCI) afin de maîtriser les reprises et d'éviter que les flammes ne reprennent, dans un contexte météorologique de sécheresse et de chaleur. Bilan : « *252 maisons et bâtiments ont été détruits, tandis que 2 473 bâtiments ont pu être préservés, soit près de 90 % des bâtiments.* » Au plus fort de l'événement d'une intensité exceptionnelle, près de 224 000 personnes ont été évacuées dans 23 communes afin d'assurer leur sécurité. Aucune victime n'est à déplorer. ■



Le feu de Saumos a parcouru 42 000 hectares. *PHOTO DAMIEN REMBERT / SDIS 33*

Meilleures Adresses



« La tâche est immense. Parce que des priorités, il y en a partout. »

INTERVIEW

PHILIPPE BARRAUD. Port de plaisance, opposition municipale, priorités pour le budget, etc. Le maire de Pauillac évoque les conditions dans lesquelles il a exercé durant les premiers mois de son mandat.

Où en est le chantier de désenvasement du port, depuis que la première drague a coulé et qu'elle a été remplacée par une nouvelle ?
Le désenvasement du port, c'est un sujet majeur pour la population pauillacaise, pour l'économie pauillacaise aussi, pour l'image de Pauillac. C'est un sujet central, qui était présent dans notre programme. Quand nous sommes arrivés aux affaires, nous avons trouvé un port complètement envasé : 155 000 m³ de vase à évacuer. La drague a sombré, et il a fallu trois ans pour que l'affaire soit soldée et qu'une nouvelle drague, à la veille des élections *[municipales des 15 et 22 mars 2026 ; N.D.L.R.]*, soit acheminée sur le port de Pauillac. Elle est arrivée en janvier : nous sommes en septembre et, malgré tout le travail qui a pu être fait autour de cet engin, elle n'est toujours pas opérationnelle à 100 %. C'est une drague qui est faite pour entretenir un port et certainement pas pour le désenvaser ; en tout cas pas avec le volume de vase qu'il y a à l'intérieur. On ne peut pas sortir ou évacuer plus d'une certaine quantité de mètres cubes de vases par an : 50 000 mètres cubes. Ça, c'est ce qui est autorisé. Si on fait le calcul, avec nos 155 000 mètres cubes à évacuer, à raison de 50 000 par an, on en a en gros pour quatre ans. Sauf que, entre-temps, le port se réenvase. Donc, c'est le tonneau des Danaïdes. Jamais, avec cet engin-là, on n'arrivera à quoi que ce soit. Jamais.

Quelle solution a été trouvée afin de pallier cette insuffisance de l'engin commandé par la précédente municipalité ?
Didier Pontet *[adjoint au maire chargé des activités portuaires, entre autres, N.D.L.R.]* a travaillé comme un forcené depuis six mois pour trouver des solutions. Ce port de plaisance se situe sur le domaine qui appartient au grand port de Bordeaux. Donc, il faut des autorisations. On ne peut pas faire n'importe quoi sans son aval. M. Pontet a envisagé de multiples solutions pour désenvaser le port. Et, la dernière en date - et ça marche - depuis environ 15 jours : il y a un catamaran dévaseur, *L'Esturgeon*, que nous louons au Sivu de Mortagne-sur-Gironde. Une grosse roue à l'avant pioche dans la vase, qui la fait entrer en suspension. Notre petite drague arrive derrière, s'en occupe pour évacuer […] Cet engin, on va le conserver plus de trois semaines. Je vous dis que, dans trois semaines, les Pauillacais verront la différence. Et le port va retrouver un semblant de circulation, un tirant d'eau suffisant pour que, peut-être - et nous le souhaitons - les premiers bateaux reviennent.

Outre cette activité nautique de plaisance du port, comment se porte l'activité croisière fluviale ?
Les bateaux de croisière sont revenus à Pauillac récemment. Et nous avons fait une saison touristique avec pas loin de 300 touchés. Nous sommes contents. Sauf qu'en arrivant aux affaires, en mars, on a fait un état des lieux de l'état du port. Il y a les palplanches, qu'il faudra changer à terme et les ducs-d'albe, qui sont fragilisés. La halte nautique, structure en aluminium et fer pour débarquer les passagers des paquebots de croisière, avait une garantie décennale qui est tombée au 25 octobre 2025. C'est-à-dire qu'elle n'est plus sous garantie. Donc on avait le choix. Soit on bousillait la saison touristique en disant : « *Stop, la halte nautique n'est plus sous garantie, on arrête les frais* ». Soit monsieur le maire prend le risque, on fait la saison touristique. Et puis on voit en septembre, parce que depuis quatre mois, on a lancé une assistance à maîtrise d'œuvre. On a contacté une entreprise, Seaport, qui nous a fait des projets pour, dès le mois d'octobre, à la fin de la saison touristique, sortir la halte nautique de l'eau. On va en construire une nouvelle. On l'a commandée, ça y est. Il y en a pour 820 000 euros. Ça, ça fait partie de ce qu'on a trouvé dans la corbeille de la mariée. Et il n'y a pas que ça !



Le chaland L'esturgeon venu de Mortagne-sur--Gironde afin de compléter l'action de la drague dans le désenvasement du port. *PHOTO JDM-MN*

> *« Nous nous trouvons face à des urgences qu'il va falloir financer. »*

On va construire un budget, en faisant des choix. Parce que si la commune n'est pas exsangue, loin de là, financièrement, nous nous trouvons face à des urgences qu'il va falloir financer. Ce n'est pas du décor. Ce n'est pas du confort. Si on veut conserver l'activité touristique fluviale, il nous faut une halte nautique sûre, en bon état.

Depuis votre arrivée à la majorité, qu'avez-vous changé dans la manière d'administrer la commune ?
Ce que l'on a changé, c'est la manière de travailler. Nous sommes arrivés à la mairie avec des services municipaux qui étaient désorganisés, pour de multiples raisons. Nous avions un nombre conséquent de personnels en arrêt de travail ou en maladie de longue durée. Nous sommes en train de réorganiser les services de manière qu'ils soient plus performants, plus cohérents et que les personnels vivent et travaillent dans de meilleures conditions. Ce qui a changé, c'est le climat. Il y a un climat de confiance. Alors, ça ne se fait pas en un claquement de doigts. Les gens ont travaillé pendant des années avec des habitudes de travail. Mais tout ça, ça change. Et aujourd'hui, je pense qu'il y a une confiance mutuelle entre les services et les élus. Et ça commence à porter ses fruits.

Un nouveau directeur général des services, Hervé Gasse, est en poste depuis le 17 août. Est-ce un moment important depuis votre arrivée à la mairie ?
Quand l'ancien maire est parti de la mairie et a cessé ses fonctions, il a emmené son épouse, qui était DGS (Directrice générale des services). Elle s'est mise en arrêt, en accident du travail pendant un mois et demi. Pendant un mois et demi, je n'avais pas de DGS. En plus, je n'avais pas de directeur des services techniques. Donc, pendant un peu plus de deux mois, je n'ai pas eu un rôle politique, mais un rôle administratif ; j'ai fait tourner la mairie. C'est-à-dire que je me suis substitué, avec l'aide de personnels dévoués, à l'absence de ces deux personnes, qui sont quand même des pièces maîtresses dans l'organisation d'une mairie. Je n'ai pu procéder à ce recrutement que lorsque l'ancienne DGS a dit, « *Ça y est, j'ai trouvé une mutation* ». À ce moment-là, j'ai pu lancer un recrutement. Et cette personne est arrivée dans la collectivité le 17 août dernier. Depuis cette date-là, enfin, je peux me consacrer à ma fonction de maire, pleinement, même si je garde un œil sur beaucoup de choses. C'est pour ça que mes administrés ne m'ont pas beaucoup vu et que j'ai beaucoup regretté de ne pas pouvoir aller à la rencontre des administrés, ce qui est la mission première d'un maire. C'est d'aller à la rencontre des administrés, de les écouter, les entendre, parler avec eux. Là, encore aujourd'hui, je fais des journées de 12 heures dans mon bureau. Je suis là à 8 heures le matin et je m'en vais à 20 heures le soir.



Le maire Philippe Barraud fait face à une opposition, incarnée notamment par Anne Charry, qui joue avec ses nerfs. *PHOTO JDM*

Durant ces premiers mois, quelles priorités avez-vous activées ?
Il fallait faire quelque chose de rapide : la propreté de la ville. Hormis la période électorale, où la ville a été récurée vite fait pour… les besoins de la période, à notre arrivée nous avons mis en place, en accord avec les services techniques, un plan de nettoyage de la ville. Pauillac, aujourd'hui, est propre et de l'aveu même de personnes qui y arrivent. Et les services techniques sont mobilisés et font un boulot fantastique, ce qui vient corroborer ce que je disais : les services travaillent mieux, de manière plus sereine. Les services techniques font un boulot remarquable. On a mis en place la collecte des encombrants, ça marche du feu de Dieu, il y a beaucoup moins de dépôts sauvages. C'est vrai, il y a toujours des dépôts d'ordures à certains endroits de la ville. Mais une fois le matin, une fois à midi, il y a les voiturettes électriques qui passent et tout ce qui est déposé par terre est enlevé immédiatement.

Outre la propreté urbaine, quels sont les dossiers importants pour Pauillac ?
On n'imaginait pas à quel point on allait trouver une ville en mauvais état. Il faut quand même savoir qu'on n'est là que depuis cinq mois. Et que dans l'administration, ce n'est pas comme si je gérais une entreprise privée, avec un patron qui arrive et qui dit : « *Bon, écoutez les petits gars, on va faire ça.* » Et dans la semaine, avec un peu de bonne volonté, c'est fait. Là, il y a des autorisations, il y a toute une procédure administrative. On a lancé beaucoup, beaucoup, beaucoup d'expertises à l'aide de cabinets. Déjà, on a commencé - parce que la tâche est immense - l'inventaire du patrimoine communal. Alors ça, c'était dans le programme. Mais on ne s'imaginait pas l'état dans lequel se trouvent les bâtiments qui appartiennent à la commune et les bâtiments qui reçoivent du public : cinéma, Maison du tourisme et du vin (MTV), installations sportives, etc. Aucun inventaire précis de l'état des bâtiments communaux n'avait été fait depuis des années. Je dirais peut-être même « *des décennies* ». D'ailleurs, j'ai dû batailler ferme avec les services et leur passer une commande express. Que possédons-nous ? Où sont situés les biens communaux ? Le nombre et l'état de ces biens. C'est en cours. Et il fallait le faire vite, parce que nous nous sommes trouvés confrontés à des effondrements de bâtiments, alors que ces bâtiments étaient loués par la municipalité à des commerçants. Ça aurait pu leur tomber dessus. Quand je dis « *un effondrement* », ce n'est pas un petit effondrement : c'est une toiture et un étage qui descendent !

Les finances communales, elles, sont, a priori, en bon état. Que vont-elles vous permettre de mener comme chantiers prioritaires ?
Il y a une situation financière qu'on pourrait qualifier de saine, il n'y a pas de péril en la demeure. Pourquoi il y a

de l'argent ? Parce qu'il n'y a eu aucun projet d'initié pendant des années. Donc, on ne vit pas sur un tas d'or, mais on vit sur des réserves qui n'ont servi à rien et qu'il va falloir maintenant utiliser. Je parlais du budget 2027. La tâche est immense. Parce que des priorités, il y en a partout. Alors, on en revient aux installations sportives. J'ai un adjoint aux sports qui est excellent, Vincent Sellé. J'ai un adjoint aux travaux qui est hyperperformant, Bruno Martin, qui est chef d'entreprise. On est allé faire le tour des popotes. Et donc, on monte dans les tribunes du football et du rugby. Et là, avec nos petits yeux de béotiens, on dit : « *Mais attendez, il y a des trous, il y a ceci, cela.* » On fait venir Veritas. Et Veritas nous dit : « *Monsieur le maire, voilà, vous avez deux solutions. Soit, le début de la saison sportive, vous mettez une croix dessus et vous sécurisez l'affaire. Soit, vous ouvrez quand même et là, c'est à vos risques et périls.* » Et c'est pareil au rugby et c'est pareil à la Garosse, etc. C'est pareil partout, partout ! Les tribunes du foot : il y a des trous dans la structure, dans les rambardes. Un gamin peut très facilement passer à travers et tomber de trois mètres ! C'est ça la réalité des choses. La sécurité dans les installations et les bâtiments recevant du public de la commune n'est pas assurée. On a eu - et je termine par là - un refus de la commission de sécurité pour l'exploitation de la MTV. Alors, ils sont bien sympathiques, parce qu'on les connaît bien, et qu'on a dit : « *Monsieur, madame, ne vous inquiétez pas, dans les huit jours, ce sera fait et repassez, mais ne fermez pas, s'il vous plaît*. » Prioriser la sécurité de la population, ça me paraît l'évidence. La commission de sécurité est passée au cinéma. Ça s'est bien passé. Mais ça a été juste. Et heureusement qu'on a eu un petit délai supplémentaire pour le mettre en conformité.

Autre sujet : la politique au sein du conseil municipal. Comment qualifiez-vous vos rapports avec l'opposition municipale ?
Je dirais que nos rapports sont détestables. Je ne m'attendais pas à ça. Elle s'est positionnée, cette opposition, dès le départ, comme une opposition constructive, etc. C'est du pipeau. Vous avez vu et entendu la violence des propos ? Vous avez entendu les accusations dont nous faisons l'objet de manière récurrente ? Cette opposition n'est absolument pas constructive. Elle est en campagne depuis le début, depuis le 22 mars au soir.

Anny Charry ne s'en est jamais cachée ! Elle est en campagne, puisque la possibilité d'une nouvelle élection n'est pas exclue (lire l'encadré).
D'accord, mais cette opposition, à la limite, Pauillac l'intéresse peu ou pas au premier chef. Cette opposition est dans l'ambition personnelle et dans le calcul politique. Il y a Mme Charry. En sous-main, il y a Grégoire de Fournas. Derrière, pilotant ces deux personnes, il y a le RN (Rassemblement national). Le RN national. Le RN met à la disposition de ces deux personnes ses moyens, ses juristes, ses communicants, ses experts et son argent. Actuellement, on est dans une confrontation : il s'agit bien de ça. Pour faire un parallèle avec le football, bien que je n'aime pas ça, nous, on joue en Départementale 12 contre Mbappé. En gros, c'est ça. Nous sommes des amateurs, de petits amateurs, contre des professionnels de la politique.

Derrière ces joutes auxquelles on assiste en conseil municipal, vous pensez vraiment qu'existent des moyens considérables ?
Mais bien sûr ! Vous avez vu les prises de parole de Mme Charrry ?

Elles étaient préparées, écrites, comme les vôtres lors du conseil du 16 septembre.
Oui, mais écrites par qui ? Moi, j'écris mes interventions.

Qu'est-ce qui vous laisse à penser que quelqu'un d'autre qu'Anne Charry prépare ses interventions ?
Sortez-lui ses papiers et puis vous verrez le résultat. Elle a déjà du mal à les lire correctement… [1]

Anne Charry semble jouer avec vos nerfs. Cela marche-t-il sur vous ?
Je ne sais pas. Je suis d'un naturel extrêmement patient. Avec l'âge que j'ai, j'ai la peau épaisse. Je pense que d'aucuns auraient été beaucoup plus énervés que je ne le suis en subissant les attaques qu'elle m'envoie dans la figure depuis six mois. À la limite, qu'elle m'attaque personnellement, c'est le « jeu » - avec de gros guillemets - démocratique. Je m'y étais préparé. Mais les réseaux sociaux, les écrits, c'est un tas de fumier. Elle se permet - elle et ses followers - d'écrire tout et n'importe quoi, de diffuser des vidéos *[dans lesquelles]* elle refait les conseils municipaux en sa faveur.

> *« Cette opposition est dans l'ambition personnelle et dans le calcul politique. »*

En proposant un nouveau règlement intérieur du conseil municipal contre lequel s'est élevée l'opposition - vous avez finalement voté pour le maintien de celui de 2020 (lire notre édition du 18 septembre 2026) - s'agissait-il pour vous de mieux maîtriser les rênes du débat face à une opposition qui manie l'ironie et l'humour dans la communication qu'elle fait des séances ?
Si un nouveau règlement intérieur était proposé s'était tout simplement pour cadrer davantage les prises de paroles, éviter les digressions, recentrer les interventions sur les sujets étudiés et permettre à l'ensemble des conseillers de s'exprimer sans trop allonger les débats. Je vous rappelle que le règlement est le même pour la majorité et l'opposition. Cette disposition avait été débattue en commission et j'avais entendu les objections de l'opposition. Je m'apprêtais, par le biais d'un amendement, à revenir sur ma proposition quand l'opposition a déposé 28 amendements pour bloquer le débat ! J'ai donc accepté de voter le premier de ceux-ci pour mettre un terme à ce « tir de barrage » et tant pis pour les autres dispositions totalement démocratiques que le nouveau règlement intérieur contenait. Quant à l'analyse de la communication de la liste RN, je n'y vois ni humour ni créativité mais seulement la volonté de récrire à son avantage les débats qu'elle n'a pas su maîtriser en séance.

Cette tactique vous atteint, vous déstabilise ?
Ça m'énerve, ça ne m'atteint pas. Parce que m'accuser de la pointer du doigt en conseil municipal, ce n'est pas vrai. Depuis que je suis professeur, je ponctue mes phrases par l'index [*levé, N.D.L.R.*]. C'est ma manière, c'est ma gestuelle. Elle se sent offensée, parce que ceci, parce que cela […] C'est stupide, c'est ridicule. Mais ça marche auprès d'un certain électorat et ils s'en servent en matière de communication, parce qu'ils sont pilotés. Ce n'est pas une accusation gratuite. Parce que depuis que je suis élu, sans que j'aille les trouver, je me suis trouvé un paquet d'amis qui viennent me soutenir, des politiques du nord de la France, de partout, parce que Pauillac, c'est quand même emblématique. On me raconte que dans les conseils municipaux, [*ce sont*] les mêmes interventions, les mêmes paroles, la même gestuelle… C'est partout la même chose. Et pas loin d'ici, dans des petites communes où il y a un ou deux conseillers RN, c'est la même tactique, c'est pareil.

Est-ce que l'attente de la décision du Conseil d'État, devant lequel vous avez déposé un recours, est un entre-deux qui vous gêne dans votre action ?
Bien sûr que c'est gênant. Pas dans notre détermination. Quoi qu'il arrive, quelle que soit la décision du Conseil d'État, nous resterons en action. Et s'il doit y avoir une deuxième campagne, eh bien on va la faire. Et notre ambition, c'est d'être mieux élus cette fois-ci que la première fois, de manière que le score soit incontestable et qu'on ne reste pas dans cette petite magouille qui consiste à nous dire que nous n'avons été élus qu'avec tant de voix… Cette période nous gêne parce que nous n'avançons pas aussi vite que nous le voudrions. Une mairie, une équipe municipale, n'agit pas seule. Elle agit avec des partenaires. Par exemple, le Grand port maritime de Bordeaux est en attente de résultats. Je fais partie du conseil de développement du port. Ils m'ont dit : « *Nous sommes des aménageurs, des développeurs de territoires*. » Les 42 hectares du port, à Pauillac, on va en faire quelque chose. Des plateformes logistiques peuvent être mises en place. Et ça, c'est un projet qu'on va mettre en œuvre. Ce qui va prendre a minima trois, quatre mois de retard. Parce qu'on est en attente. On a un projet de reconstruction de la Cité Canterane. Gironde Habitat est venue me rencontrer en avril. Ils avaient des propositions à faire, des plans, etc. Je leur ai dit : « *Notre projet à nous, c'est de faire revivre la commune. D'y faire revenir de jeunes couples avec des enfants, des classes moyennes, pour réalimenter les écoles, les commerces, les associations, etc.* » Les plans sont prêts. On a déjà pris trois mois dans la vue. C'est ça qui nous handicape. C'est ce climat d'incertitude qui fait que les décideurs, les partenaires, les institutionnels sont dans l'attente.

> *« S'il doit y avoir une deuxième campagne […] notre ambition, c'est d'être mieux élus cette fois-ci que la première fois. »*

Si d'aventure il fallait refaire campagne ; si d'aventure vous ne deviez pas être réélu avec votre équipe, est-ce que ce serait dur pour vous ? Car si vous vous êtes présenté comme un candidat vertueux, sans intérêt personnel pour la fonction, on ressent quand même votre fierté / votre ego de maire…
J'ai autour de moi des gens qui se sont investis, qui ont répondu présents pour leur commune. On nous a accusés d'être vieux, âgés. Ce qui veut dire que notre vie est dernière nous, en grande partie. Nous n'avons plus rien à nous prouver. Notre parcours professionnel et personnel est derrière nous : on l'a construit, on n'a pas besoin de ça pour exister. Et si demain, on était renvoyés dans nos foyers, on a la famille, on a ce qu'il faut pour bien vivre. L'ego, oui, tout le monde en a un. Diriger une municipalité, on n'en a pas besoin pour exister. En revanche, je serais très triste, parce qu'on a un véritable projet et on a une équipe pour les porter, ces projets. On a une vision, une ambition pour Pauillac. Et en face, là, on peut parler d'ego : les gens sont là par ego, pour un certain carriérisme. Et ils n'ont pas les compétences pour gérer une commune. Ce n'est pas un jugement de valeur. C'est un constat. Pour gérer une commune, il faut des compétences. On ne s'improvise pas maire d'une commune. *[Dans l'opposition]*, il n'y a pas de compétences, il n'y a pas de vision politique. Pauillac a besoin de personnes qui la prennent en charge, qui s'en occupent, qui la soignent. Qui la soignent ! Parce qu'elle est en mauvais état. C'est beaucoup de travail, beaucoup d'investissement et pas simplement dire : « *Ah ! J'ai réussi ma vie, je deviens maire ou conseiller municipal* ». Ce n'est pas ça notre moteur.

Saint-Estèphe et Cissac-Médoc ont dénoncé la convention par laquelle elles étaient liées à la police municipale de Pauillac. Est-ce un échec ?
Saint-Julien maintient sa convention avec Pauillac. Je regrette sincèrement que ce dispositif intercommunal soit dénoncé par Cissac et Saint-Estèphe, mais ces deux communes n'étaient, semble-t-il, pas totalement satisfaites des services rendus. Elles ont donc décidé de rompre unilatéralement la convention. Je pars du principe que l'on n'est jamais plus fort qu'à plusieurs et je suis très attaché à l'intercommunalité […] Il aurait sans doute été possible de réorganiser notre partenariat, mais elles en ont décidé autrement. Dommage… Nous allons donc revoir l'organisation de notre police pour l'adapter au plus près des besoins des communes de Saint-Julien et de Pauillac. Le manque à gagner [*pour la commune de Pauillac*] est de 17 000 € fois deux (contributions des communes de Cissac et de Saint-Estèphe). Toutefois, le départ des deux communes nous évite le recrutement d'un policier municipal après le départ de l'un de nos agents. Il s'agit d'un bénéfice pour la commune de Pauillac, d'autant plus que nous récupérons, en plus, 6 % fois deux du temps de travail de notre équipe.

Propos recueillis par Dominique BARRET
■

1. La majeure partie de cette interview a été réalisée d'un trait le 22 septembre. Des précisions ont par la suite été demandées au maire, notamment au sujet de l'accusation qu'il porte à propos d'Anne Charry à propos de sa capacité à produire seule ses interventions en conseil municipal : « Concernant l'action de l'opposition, ce que j'indique est du domaine de l'impression, du ressenti, mais je ne détiens aucune preuve », nous a alors écrit Philippe Barraud.

ÉLECTION MUNICIPALE 2026

SCÉNARIO ÉPROUVANT À PAUILLAC

Au premier tour de l'élection municipale de Pauillac, le 15 mars 2026, la liste « Réveillons Pauillac ! » menée par Anne Charry, est arrivée en tête avec 674 voix, devant celle de Philippe Barraud (« Agir ensemble et maintenant ») avec 472 voix et celle du maire sortant Florent Fatin avec 451 voix. La liste conduite par Julie Costa (« Pour Pauillac ») n'a, elle, obtenu aucun suffrage exprimé, du fait de l'invalidation de ses bulletins. L'un des colistiers de Julie Costa, d'origine néerlandaise, figurait sur les bulletins sans que sa nationalité soit mentionnée, contrairement aux dispositions du *Code électoral,* applicables aux ressortissants européens. Conséquence : les 360 bulletins recueillis par cette liste ont été déclarés nuls par le président du bureau de vote, Florent Fatin, maire sortant, dont la liste s'est retirée à l'issue de ce premier tour. Lors du second tour, le 22 mars, Philippe Barraud et ses colistiers l'ont emporté avec 1 021 voix contre 981 pour la liste d'Anne Charry, soit un écart de 40 voix. Julie Costa a contesté la méthode appliquée pour invalider les bulletins de votes de sa liste et a obtenu gain de cause, au mois de mai dernier, devant le tribunal administratif de Bordeaux ; tribunal auprès duquel Anne Charry a elle aussi déposé une liste de protestations. La justice administrative a conclu à l'annulation des opérations électorales des 15 et 22 mars, avant que le maire élu, Philippe Barraud, ne conteste cette décision devant le Conseil d'État, dont l'instruction est close depuis ce vendredi 2 octobre. Les électeurs devront-ils revoter, ou pas, à Pauillac ? C'est l'incertitude du moment.

Trop de cicatrices à l'IME

MOUVEMENT SOCIAL. Deux heures de débrayage devant l'institut médico-éducatif (IME) de Saint-Laurent-Médoc, c'est peu et énorme à la fois pour ces grévistes, qui dénoncent des conditions de travail dégradées et une instabilité préjudiciable au bon accompagnement des jeunes accueillis dans cet établissement. La direction estime qu'il n'y a pas d'alerte majeure.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Sur leurs bras et leurs épaules, elles montrent les stigmates, les bleus, les griffures, les hématomes, qui leur rappellent jusque chez elles la dureté du travail au sein de l'Institut médico-éducatif de Saint-Laurent-Médoc. Ce mardi 29 septembre, elles et il - un seul homme - sont dix à manifester devant le portail de l'établissement de l'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (Adapei). Sur ce bord de route, le féminin l'emporte sur le masculin. Nous dirons donc « *elles* ». Elles sont monitrices et éducatrices spécialisées, accompagnantes éducatives sociales. Pendant ces deux heures de grève, entre midi et 14 heures, trois de leurs collègues sont restées à l'intérieur de l'IME pour prendre en charge vingt-deux enfants, adolescents et jeunes adultes, âgés de 6 à 21 ans, souffrant de troubles mentaux parfois sévères (lire l'encadré). Des jeunes « *non verbaux* », potentiellement violents, compte tenu de leurs maux. Ce risque est amplifié par les conditions de travail dans l'IME, déplorent les manifestantes, dont on sent bien que si elles protestent ainsi, c'est pour sortir de l'ombre dans laquelle leurs métiers essentiels sont plongés, maintenus.

> *« Notre établissement craque et nous aussi. »*

« *En arrêt.* » « *J'ai démissionné.* » « *On m'a fait partir.* » Sur leurs bustes sont scotchées des feuilles blanches avec, écrits au feutre, les prénoms et les professions de celles qui ne sont pas là et auxquelles ce mouvement est aussi dédié. Sur les pancartes en carton, dressées à bout de bras, sollicitant un signe, un coup de klaxon des automobilistes, sont inscrits leurs craintes et leur message d'alerte : « *Notre établissement craque et nous aussi.* » Comme dans toutes ces professions / vocations de la santé, même en grève, il leur est bien difficile de lâcher trop longtemps la main de ceux qui ont tant besoin d'elles. Reste que les traces, physiques et psychiques, de leurs métiers, leur deviennent insupportables. Une crainte se lit sur leurs visages. Toutes demandent que leurs propos soient anonymisés. L'une d'elles témoigne que les troubles du comportement ont trop « *tendance à être banalisés* » et qu'il « *n'est pas normal de rentrer régulièrement blessées à notre domicile (en passant parfois par les urgences) et que nos enfants aient peur pour nous* ».



Sur le papier sont écrits les prénoms de celles qui sont en arrêt ou parties de l'établissement. *PHOTOS JDM*

Une maman vient chercher son fils, discute quelques minutes avec les grévistes, semble éprouver de l'empathie pour elles et assure même avoir signalé à l'Agence régionale de santé (ARS) la situation préoccupante dénoncée ce matin-là. Le portail s'ouvre, se referme. Dans la matinée, la discussion s'est engagée avec d'autres parents d'enfants de l'IME. Selon les grévistes, depuis la rentrée, elles accompagnent « *quatre équivalents temps plein de jeunes supplémentaires à moyens constants de professionnels* ». Durant cette journée, ainsi que la veille, s'est tenue sur les deux sites de Cissac-Médoc et Saint-Laurent-Médoc une Commission santé, sécurité et conditions de travail, durant laquelle chacun a été entendu.

Un absentéisme « *un poil* » au-dessus de la moyenne

D'après la Direction des ressources humaines (DRH) de l'Adapei 33, l'établissement médocain ne serait pas en état d'alerte particulier. Le préavis de grève de la CFDT constatant des conditions de travail « *en mode dégradé* », explique-t-elle, ne portait pas de revendications précises et ne peut donc pas appeler de réponses précises dans l'immédiat. L'absentéisme du personnel serait « *un poil* » au-dessus des autres établissements du même type (10 %, contre 8,5 % en moyenne) mais cette tendance serait en baisse par rapport à l'année passée, sauf durant ce mois de septembre.

Une gréviste pointe du doigt « *un directeur par intérim* [nommé au mois de février dernier, N.D.L.R.] *très peu présent sur site et avec lequel la communication est difficile* ». Cet intérim est une difficulté transitoire et « *un recrutement est en cours* », rassure la DRH. Celle-ci réfute l'idée selon laquelle la direction serait instable, en dépit des neuf directeurs ou directrices qui se seraient succédé en dix ans à l'IME du Médoc, dont des directeurs de transition ou par intérim. Quant aux moyens financiers de l'IME, comme dans l'ensemble du secteur concerné, ils dépendent de la réforme tarifaire des établissements et services pour personnes handicapées (SERAFIN-PH) [1]. « *De nouvelles tarifications sont annoncées pour novembre, peut-être décembre,* précisent la DRH. *À ce moment-là, on pourra dire si on a une dotation qui correspond à nos besoins.* »

L'une des salariées voit plus large que le seul IME du Médoc : « *Le social est la branche oubliée de la France* ». « *Que ce soit la protection de l'enfance, le handicap ou le champ de l'exclusion, les domaines où nous travaillons sont passés sous silence. Nos publics sont cachés, ils ne sont pas médiatisables, ne donnent pas envie qu'on s'occupe de leur sort. Ce sont les rebuts de la société et nous, éducateurs spécialisés, avons les mêmes conditions de travail : travailler toujours plus, se justifier du moindre acte alors que nous possédons un bac + 3 et sommes spécialisés ; on réduit nos budgets : ça en devient ridicule tant c'est petit ! Et on nous demande, en plus de tout ça, d'aller chercher sur notre temps libre des mécénats pour trouver du budget et faire sortir ces enfants autistes sévères, qui méritent eux aussi de voir autre chose que les murs de l'IME.* »

Des « *risques psychosociaux croissants* »

Avant l'été, les représentants du personnel de l'établissement ont informé par écrit leur direction d'une situation entraînant « *une dégradation des conditions de travail des équipes, mais également l'annulation de formations professionnelles pourtant essentielles au maintien et au développement des compétences des salariés* ». L'un des constats est que les remplacements des absents ne sont pas systématiques. Et quand bien même, un ou une remplaçante ne peut pas être opérationnelle dans la minute. Il faut un temps d'adaptation. Outre des « *risques psychosociaux croissants* », le courrier s'inquiète que « *les emplois du temps ne* [soient] *pas toujours maintenus pour les jeunes accueillis, car cela génère donc une augmentation significative des troubles du comportement* ».

D'après une professionnelle travaillant à l'IME, actuellement en arrêt de travail, on assisterait à la suppression de « *tous les leviers "bien traitants" qui permettent la prévention* ». Car c'est bien l'intérêt de ce type d'établissement : mettre en place une prévention qui permette de limiter les crises de comportement des jeunes accueillis à l'IME. Ces derniers ne peuvent pas intégrer un milieu dit « ordinaire » en raison de leurs troubles du spectre autistique ou de déficiences intellectuelles moyennes à sévères avec troubles associés. Il s'agit aussi de leur offrir des solutions psychoéducatives. Pour tout cela, des repères stables sont nécessaires. Et c'est cette stabilité qui serait défaillante à Saint-Laurent-Médoc. « *On n'est plus dans la prévention. On est dans la gestion de crise* », estime cette professionnelle, décrivant une marmite au bord de l'implosion. L'IME est à présent derrière elle, en dépit du sentiment qui la gagne de laisser ses collègues dans une situation encore plus critique. « *Je ne compte pas y remettre les pieds,* ajoute-t-elle. *C'est un métier que j'aime mais on est arrivé au bout du bout, ça a été trop loin et trop longtemps.* »

■

1. La réforme SERAFIN-PH doit permettre d'assurer un financement plus juste et équitable des 12 000 établissements et services médico-sociaux (ESMS), accompagnant près de 500 000 personnes en situation de handicap. Source : www.cnsa.fr

POINT DE SITUATION

UNE PARTIE DES ÉQUIPES DE L'IME EST À L'ARRÊT… MALADIE

L'institut médico-éducatif (IME) du Médoc est organisé en différents « parcours » qui ne sont pas situés sur un seul et même site. Un parcours désigne à la fois un type de public accompagné et des méthodes de travail spécifique en lien avec la pathologie des jeunes.

À Saint-Laurent-Médoc, le parcours « éducation structurée » est divisé en trois unités pour autant de groupes. D'après nos informations, le groupe des sept « petits » est pris en charge par trois professionnelles en CDI : deux éducatrices spécialisées (en arrêt maladie) et une monitrice éducatrice (en arrêt) renforcées par une accompagnante éducative et sociale (AES) en CDD, afin d'assurer la prise en charge d'un jeune spécifique avec trouble majeur du comportement : elle aussi serait en arrêt de même qu'une remplaçante. Pour le groupe des huit « moyens » : une éducatrice spécialisée et deux moniteurs éducateurs en CDI, ainsi qu'une AES en CDD. Pour le groupe des sept « grands » : deux éducatrices spécialisées et une technicienne de l'intervention sociale et familiale en CDI, ainsi qu'une AES en CDD. Une psychologue (en arrêt), une coordinatrice et une infirmière à temps partiel, qui a démissionné, complètent habituellement l'équipe.

À Cissac-Médoc se trouve une antenne IMPro ainsi qu'un groupe autonomie et sociabilisation. Enfin, une unité d'enseignement externalisée est intégrée au collège de Hourtin. L'IME Médoc dispose d'un agrément de 80 places (équivalents temps pleins) pour accueillir des enfants, adolescents ou jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans.



Douze professionnelles du secteur médico-social travaillent sur le site de Saint-Laurent-Médoc.

Château Margaux : vendangeurs au top

VIGNOBLE. Dans les vignes du premier grand cru classé de Margaux, la récolte des raisins se fait exclusivement à la main.

Emily CHEVALORE

Aux quatre équipes de vignerons et vendangeurs encadrés et supervisés par un chef d'équipe et un adjoint, s'ajoute une cinquième équipe pour la réception de la récolte au chai, à la table de tri. Une équipe de six voltigeurs repasse systématiquement pour vérification dans chaque parcelle vendangée. Un premier tri est réalisé à 95 % directement sur les pieds de vignes par les 250 vendangeurs bien plus efficaces et performants que le simple tri optique, qui n'est pas pratiqué au Château Margaux. Après les avoir coupées, les vendangeurs s'assurent que les grappes ramassées ne sont pas abîmées, pourries ou sèches et qu'elles ne présentent aucun débris ni insecte. Lorsque la remorque est pleine, le raisin est acheminé pour réception au chai, où une autre équipe vérifie l'absence de débris, cailloux ou de végétaux. Ce n'est qu'après ce rigoureux contrôle visuel qu'intervient le dernier contrôle qualité à la table de tri. Entre-temps, une traçabilité commence dès le ramassage : chaque palette possède une étiquette à flasher et chaque parcelle est numérotée, jalonnée pour les différents terroirs. Tout est également pesé.

Chaque cépage est vinifié séparément, comme chaque parcelle ou chaque quantité vinifiée. En effet, on adapte les cuves aux différentes capacités de contenance à la quantité vinifiée. Certaines cuves sont superposées pour plus de praticité, des petites cuves au-dessus desquelles se situent des moyennes, pour un ajustement et un choix toujours optimaux. Une centaine de lots seront ensuite dégustés. De nombreuses microvinificationset des essais de nouvelles techniques sont réalisés, afin de s'adapter au changement climatique. « *L'année 2026 est celle de tous les records. Les récoltes ont été particulièrement précoces : les vendanges des sauvignons blancs ont démarré le 7 août avec 11 jours d'avance. Nous n'avions jamais ramassé aussi tôt* », explique Johana Loubet, responsable des relations extérieures au Château Margaux. Les vendanges du rouge, avec les merlots, ont également été très précoces et ont démarré le 26 août. Elles se sont poursuivies plus tard par celles des cabernets sauvignons, cabernets francs et petits verdots, qui ont été récoltés au fur et à mesure, en fonction de la maturité de chaque parcelle. Chaque millésime est vinifié en barrique neuve, entre 18 et 24 mois dans les chais de première et deuxième années avant sa mise en bouteille.

Un tiers des vendangeurs prend plaisir à revenir chaque année vendanger au Château Margaux. Beaucoup sont devenus des habitués. Elian Huguet, qui part bientôt à la retraite après vingt ans d'ancienneté au Château Margaux, confie : « *Les vingt plus belles années de ma carrière sont celles que j'ai passées ici, au château Margaux. Ce que j'apprécie particulièrement lors de ces vendanges, c'est l'esprit familial qui les caractérise, il y a une très bonne entente.* » Le propre fils d'Elian, Jeremy, y participe également. « *Certains viennent depuis dix, quinze et même vingt ans* », explique Elsa Benoit, la cheffe de l'équipe n° 3, avec beaucoup d'enthousiasme. « *C'est l'occasion de partager notre bonne humeur.* » Certains viennent seuls, en famille ou entre amis, ou ont des profils atypiques, à l'image de Jacques Bossis, qui fait partie de l'équipe de vendangeurs n° 2, coureur cycliste qui a fait sept tours de France, notamment avec Bernard Hinault, a été champion du monde de poursuite par équipes militaires en 1974 et champion de France de poursuite en 1978, qui faisait ses premières vendanges au Château Margaux.

Directeur général du château, Philippe Bascaules aborde le millésime 2026 avec rigueur et optimisme. « *La sécheresse, très importante cette année, a causé une perte de récolte due au stress hydrique et à l'échaudage des grappes exposées au soleil. Malgré tout, nous espérons récolter la même moyenne de rendement que l'an dernier, soit 22 hectolitres par hectare. La qualité sera quant à elle exceptionnelle. Nous avons fait le choix, avec le propriétaire Alexis Leven-Mentzelopoulos, de vendanger le plus tard possible, afin d'obtenir une parfaite maturité pour une qualité maximale du millésime 2026.* » Les vendanges se sont terminées dans la soirée du vendredi 25 septembre autour de la traditionnelle gerbaude, très attendue des vendangeurs, qui ont admiré les magnifiques jeux de lumières nocturnes du château, visibles matin et soir toute l'année. Un nouvel éclairage vient d'ailleurs d'être inauguré dans la vinothèque : il dessine la silhouette du Château Margaux à travers ses magnums de blancs. ■



L'équipe de vendangeurs n° 3 s'applique avec d'enthousiasme à cueillir les fruits de la récolte 2026. *PHOTO JDM-EC*



Vendangeurs et personnel du château en 1968. *PHOTO ARCHIVES EC*

POLITIQUE.

La droite en tête, le PS résiste, le RN fait son entrée au Sénat



Six sénatrices et sénateurs girondins découvrent ou retrouvent l'hémicycle du Sénat. *PHOTO CÉCILIA LEROUGE*

Les portes du Palais du Luxembourg se sont ouvertes au premier groupe de l'histoire du Rassemblement national (RN) dans la chambre parlementaire du Palais du Luxembourg. La Girondine Edwige Diaz, jusqu'alors députée de la 11e circonscription, est devenue la présidente de ce groupe de 15 élus du RN et de l'Union des droites pour la République (UDR). La vice-présidente du RN et conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, désormais sénatrice, a recueilli les votes de 709 grands électeurs de Gironde à l'issue de l'élection sénatoriale du 27 septembre. Suppléante d'Edwige Diaz, la Haute-Girondine Christine Dumas lui succède au Palais Bourbon et devient mécaniquement députée.

Composé de 348 sénateurs élus au suffrage universel indirect pour un mandat de six ans, le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans. Pour ces sénatoriales 2026, en Gironde, le collège électoral était composé de 3 743 grands électeurs, comprenant les parlementaires, les conseillers régionaux et départementaux, ainsi que les délégués des conseils municipaux. 3 666 d'entre eux ont voté, soit 98 % (contre 98,7 % en 2020). Le nombre de suffrages valablement exprimé est de 3 611. Six sénateurs girondins ont été élus.

De son côté, Nathalie Delattre (Parti Radical), sénatrice sortante élue en 2017 en remplacement du Médocain Xavier Pintat (démissionnaire de son mandat), a placé en tête la liste qu'elle conduisait, Résolument Girondins, avec 1 254 voix, obtenant trois sièges : le sien et ceux désormais occupés par Jacques Breillat (Horizons), maire de Castillon-la-Bataille, président de la communauté de communes Castillon-Pujols et Géraldine Amouroux, adjointe au maire de Bordeaux, poste qu'elle devra quitter compte tenu de la loi sur le non-cumul des mandats exécutifs, en gardant l'un ou l'autre de ses mandats restants : conseillère municipale ou conseillère départementale (Union de la droite et du centre). Jacques Breillat doit quant à lui abandonner sa fonction de maire et choisir entre rester conseiller municipal ou conseiller départemental d'opposition à la majorité des socialistes et apparentés.

L'arrivée au Sénat de la socialiste Christine Bost la place dans la même situation : elle ne pourra pas rester maire d'Eysines et devra opter pour un mandat de conseillère municipale et élue métropolitaine ou de conseillère départementale. Le deuxième socialiste, Hervé Gillé, conserve son siège.

À l'échelle nationale, 178 nouveaux sénateurs siégeront jusqu'en 2032 au Palais du Luxembourg. Ils rejoignent leurs 170 collègues élus en 2023. Le bloc de droite reste majoritaire avec 126 sièges contre 134 avant ces élections de 2026 tandis que le centre droit gagne un siège (74). La gauche perd un siège (74), le centre et les communistes en restent respectivement à 24 et 18 sénateurs, tandis que les Verts perdent quatre sièges, passant de 15 à 12 et que l'extrême droite progresse de dix élus (de 5 à 15).

D.B.
■

Les humeurs de Mouquirouse



Tout feu, tout flamme

Le dernier numéro du Journal du Médoc m'a ramenée loin en arrière : un coup de sang, un coup de feu auront suffi à me ramener à mes quatorze ans, après le certificat d'études. J'ai jamais aimé coudre. Voilà, ma vie, c'était dessiner des mounaques, comme on dit en Médoc, mais qu'en faire, sinon un apprentissage de couture, en rêvant de robes de mariée ? Dessiner puis réaliser la robe de mes dix-sept ans, c'était le pied. À aucun moment, on ne nous a contraintes à des exercices anti-incendies et pourtant il y avait de quoi, les fers à repasser étant branchés jusqu'à la sortie de l'atelier. Si j'ai bien tout compris, en fait, j'ai eu du bol : aucun atelier n'a brûlé, juste un chemisier qui me fait deuil, mais on m'a dit : « Allons, ya qu'à demi-mal : c'est le métier qui rentre… »



*E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur

les marques nationales
les marques distributeurs
les 1ers prix

E.Leclerc

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

Hommages aux Harkis et aux Moghaznis

LESPARRE-MÉDOC. Ce 25 septembre, la commune a rendu hommage important à « *ceux qui ont été si cruellement meurtris* » et trop longtemps oubliés.

Éric BAUMIÉ

Chaque 25 septembre, depuis 2003, dans tous les départements et presque toutes les communes, est célébrée une journée nationale d'hommage aux Harkis, aux Moghaznis et aux personnels des diverses formations supplétives et assimilées. Cette date fait référence au 25 septembre 2001, lorsque le Président de la République Jacques Chirac a prononcé un discours rendant hommage aux Harkis et Moghaznis, « *ceux qui ont été si cruellement meurtris* ». Bien que ces termes de « *Harkis* » et de « *Moghaznis* » soient connus de tous, il convient peut-être de préciser qui ils sont. Lors de la guerre d'Algérie - comme dans chaque conflit – il fallut choisir son camp. Pour les Algériens voulant l'indépendance, c'était le Front de libération nationale (FLN). D'autres voulaient rester français et choisirent de se battre aux côtés de la France. Les Harkis étaient les Français ou Algériens de religion musulmane ayant choisi de rester français et de servir dans une section militaire. Les Moghaznis étaient ceux qui avaient choisi de servir dans une section civile. Car une formation supplétive correspond aux formations civiles ou militaires déployées temporairement aux côtés des troupes régulières de l'armée française.



Le dépôt des gerbes lors de l'hommage. *PHOTO JDM-EB*

Et c'est ainsi que ce 25 septembre 2026, un hommage a été rendu aux Harkis, aux Moghaznis et au personnel des diverses formations supplétives par Fabien Tuleu, sous-préfet de Lesparre-Médoc ; Bernard Guiraud, maire de Lesparre et par l'ensemble des associations d'anciens combattants de la commune.

Fabien Tuleu a fait lecture du discours que la ministre déléguée aux Armées Alice Rufo a prononcé le même jour dans la cour des Invalides (réouvertes il y a quelques jours après un an de rénovation). Revenant sur cette guerre fratricide, le discours rendait hommage à ceux qui ont combattu pour la France. « *La nation rend hommage à ces héros et à leurs familles laissées sur place ; à celles et ceux qui ont été accueillis dans des conditions indignes et qui ont vu leurs enfants grandir dans des camps ou des hameaux de forestage.* »

Le discours faisait référence à Rivesaltes, commune généralement plus connue pour son vin que pour son camp ayant accueilli les Harkis et les Maghaznis. Fabien Tuleu a insisté sur les enfants passés par Rivesaltes, qui ont su « *faire entendre la voix de leurs parents* ». « *Cette histoire trop longtemps marginalisée est aujourd'hui un héritage de fierté.* » Et comme dans toute cérémonie commémorative, le dépôt des gerbes a mis un point d'orgue final à la manifestation. ■

VENSAC.

L'art du vide-greniers réussi



Nicole Mesuret, présidente du Petit Pinceau, a une fois de plus démontré son savoir-faire dans l'organisation de vide-greniers, les 19 et 20 septembre. Afin de fluidifier les allées et venues des acheteurs et des curieux, elle avait ouvert la salle des fêtes, qui a accueilli une dizaine d'exposants, tandis qu'une vingtaine d'autres étaient installés à l'extérieur. Le beau temps était au rendez-vous, insufflant aux Vensacais l'envie de sortir, de chiner et de faire de bonnes affaires. *PHOTO JDM-DAR*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Les Délices des producteurs locaux

L'association Les Tisseurs de Délices organisait la 2e édition de son « Marché des délices », samedi 26 septembre, dans le petit square situé derrière la salle des fêtes et la bibliothèque de Saint-Vivien-de-Médoc. Au programme : un marché de producteurs locaux de l'association ; un repas 100 % local, délicieux et végétarien, qui a régalé les papilles d'une centaine de visiteurs gourmets et gourmands ; des concerts, des ateliers, des rencontres et même une jolie tombola, composée de bons produits des producteurs locaux. La bibliothèque, qui avait également ouvert ses portes, a connu un joli succès auprès des jeunes venus lire les bandes dessinées récemment acquises. Une belle occasion de se rassembler autour des artisans et producteurs, d'échanger et de fêter ensemble la solidarité !



De nombreux visiteurs se sont régalés au Marché des Délices. *PHOTO JDM-DORO*

Dominique ROUYER ■

L'association les Tisseurs de Délices recherche des bénévoles. Renseignements par téléphone au 06 24 16 48 69.

SAINT-ESTÈPHE

Le projet de police municipale pluricommunale se précise

Le conseil municipal de Saint-Estèphe s'est réuni jeudi 24 septembre en mairie, sous la présidence de l'édile, Michelle Saintout. Plusieurs délibérations figuraient à l'ordre du jour, dont le recensement de la population (prévu en 2027) et le projet de création d'un service de police municipale pluricommunale, dans le cadre d'un partenariat avec Cissac-Médoc et Vertheuil.

En 2027, la commune devra donc organiser le recensement de la population. La maire a rappelé que cette opération nécessitait la mobilisation d'agents de recensement pendant plusieurs semaines. Le conseil municipal a ainsi approuvé la création de quatre emplois non titulaires à temps non complet pour répondre à ce besoin occasionnel. Ces agents seront recrutés pour la période allant du début du mois de janvier à la fin du mois de février 2027. Leur rémunération a également été fixée par la collectivité. La principale délibération concernait ensuite la création d'un syndicat intercommunal destiné à mettre en place un service de police municipale pluricommunale réunissant Saint Estèphe, Cissac-Médoc et Vertheuil. Les trois communes souhaitent mutualiser leurs moyens afin de répondre aux besoins de sécurité, de sûreté, de salubrité et de tranquillité publique sur leurs territoires respectifs. Cette organisation doit également permettre d'optimiser les moyens humains et matériels, ainsi que les agents sur le terrain.

Le choix d'une structure syndicale permettra aux trois collectivités de recruter de façon commune des agents de police municipale, qui pourront intervenir dans l'ensemble du périmètre des trois communes. Le siège de ce syndicat, dont l'existence est pensée pour la période 2026-2033, se situerait à Cissac-Médoc. Chaque commune serait représentée par deux délégués titulaires et deux suppléants. Les agents recrutés par le syndicat seront placés sous l'autorité administrative de son président. Lorsque ces agents interviendront dans une commune, ils resteront placés sous l'autorité du maire de la commune concernée. À Saint-Estèphe, les délégués titulaires - et donc dépositaires de cette autorité - sont Michelle Saintout et Jean Viandon, son premier adjoint. Olivier Maneiro et Thomas Lassale ont été désignés comme suppléants. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le principe de création du syndicat et l'adhésion de Saint-Estèphe au futur Syndicat intercommunal de police pluricommunale de Cissac-Médoc, Saint-Estèphe et Vertheuil.

Véronique CAYRE ■

► CARCANS-MAUBUISSON

Rendez-vous culturel et patrimonial

Mardi 13 octobre à 19 heures, le Siaebvelg (Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin-versant et étangs du littoral girondin) invite le public en salle du conseil municipal pour une rencontre consacrée au système hydraulique des grands lacs médocains. Cette soirée sera l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement de ce réseau et d'échanger sur les enjeux liés à la gestion de l'eau sur le territoire. Elle inaugurera les « Cafés Landescot », un nouveau cycle de rendez-vous proposé tous les deux mois. Chaque soirée abordera une thématique liée à l'histoire, au patrimoine, à la culture ou à l'environnement du Médoc.

Vide-greniers

L'association Un Sourire pour Eliot organise un vide-greniers, dimanche 11 octobre de 8 heures à 18 heures sur la place du marché, à Maubuisson (face au lac).

► GAILLAN-EN-MÉDOC

Karaokés

Les karaokés à la salle des fêtes reprennent le 9 octobre dès 19 h 30. La bonne ambiance sera assurée par David et Sacha Nemetz, Obig Music et bien d'autres surprises. Réservations pour les repas par téléphone au 06 33 85 45 51.

► JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC

Le Sel accueille

Le Sel (Système d'échange local) accueillera les adhérent(e)s de 6 groupes, samedi 3 octobre à 11 heures en salle polyvalente, pour un apéritif suivi d'une auberge espagnole. « *Le Sel est une association d'entraide, d'échanges de services ou de matériels. Elle n'est ni politique, ni religieuse, on ne parle pas d'argent, uniquement d'échanges de temps de travail* », explique Anne-Marie Dubuisson, présidente du Sel de Jau-Dignac et Loirac.

► LE VERDON-SUR-MER

Finances publiques

Un agent des finances publiques tiendra une permanence vendredi 9 octobre au Point Infos. Pour y participer, merci de prendre rendez-vous sur le site : impots.gouv.fr ou directement au Point Infos.

Nouveaux horaires

À compter du lundi 5 octobre, l'agence postale communale sera ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h 30, et le Point Infos du lundi au jeudi de 13 h 30 à 16 h 30.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Honorer les pompiers

Christian Langel, président de l'association du port de Saint-Vivien, remettra un chèque au bénéfice des pupilles des pompiers de la Gironde, vendredi 2 octobre à 18 h 30 dans la salle des fêtes. Cette manifestation sera suivie du pot de l'amitié.

Le Médoc secourt l'Ukraine

POINTE DU MÉDOC. Depuis 2022, le Dr Andrei Ababii poursuit une action personnelle et humanitaire. Une démarche à laquelle plusieurs communes du Nord-Médoc, sous l'impulsion de Christine Grillon, ont souhaité s'associer.

Dominique ROUYER

Venu de Kherson, une ville du sud de l'Ukraine, le docteur Andreï Ababii est arrivé à Lesparre-Médoc en 2017 : il exerce en tant que chirurgien général et viscéral au sein de la clinique mutualiste du Médoc. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022, Andreï Ababii organise des collectes de médicaments, de matériel médical et orthopédique destinées à aider l'Ukraine, « *pays en souffrance absolue* », affirme-t-il. Cet homme, né en Moldavie, est viscéralement lié à l'Ukraine, pays natal de sa mère. Ses collectes sont activement soutenues par les cliniques mutualistes de Lesparre-Médoc et Pessac, ainsi que par des bénévoles, touchés par son engagement, son énergie et ses actions.

Un tri qui sauve des vies

Dans un vaste local de Lesparre, les cartons de médicaments et matériel bénévolement triés par des infirmières dévouées s'accumulent : ils sont prêts pour le prochain voyage, prévu en novembre. Christine Grillon, infirmière à la clinique de Lesparre et conseillère municipale de Saint-Vivien-de-Médoc, est à l'origine de cette collecte, menée dans les mairies de la pointe du Médoc (du Verdon-sur-mer à Valeyrac), avec le soutien de Karine Coustolle, maire de Saint-Vivien. « *Le but est de valoriser cette intercommunalité du Nord-Médoc par une mobilisation solidaire envers ce pays voisin de l'Europe, ce qui permettra à chacun, du particulier aux médecins en passant par pas les infirmières, les pharmacies et les Ehpad* [Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, N.D.L.R.] *de trier les armoires, tout en permettant de sauver des vies et d'éviter que tout ne finisse à la déchèterie* », confie-t-elle.

En raison de la guerre qui sévit en Ukraine, de nombreux hôpitaux manquent de tout, notamment de médicaments et de matériel. Les médecins et le personnel médical des cliniques de Lesparre et de Pessac apportent leur soutien à leurs confrères ukrainiens. Une collecte fonctionne depuis quatre années, permettant aux hôpitaux ukrainiens de prendre en charge les blessés de guerre (matériel utile aux hôpitaux et services médicaux, anesthésiants, perfusions, instruments chirurgicaux, médicaments non périmés, brancards, fauteuils, tables, déambulateurs, béquilles, fauteuils roulants électriques et manuels, etc.).

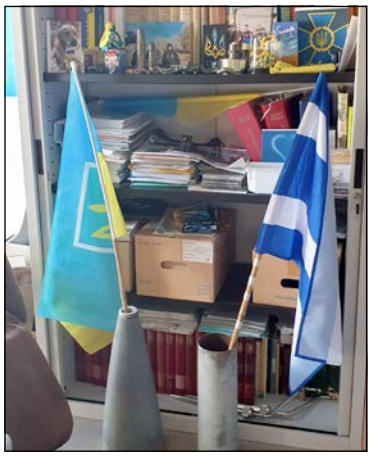


Depuis 2022, Andrei Ababii poursuit une action personnelle et humanitaire. *PHOTOS JDM-DORO*

Aider l'Ukraine qui combat et qui souffre

Durant ces quatre années, inlassablement, Andreï Ababii a mené son action dans un seul objectif : aider l'Ukraine qui combat et qui souffre ; victime de bombardements, d'attaques de centaines de drones et de missiles chaque jour et chaque nuit et, comme si ça ne suffisait pas, la population est plongée dans le noir et le froid par manque d'électricité. Le premier voyage Lesparre-Kherson d'Andreï Ababii date d'avril 2023 : il était alors seul à bord d'un WW Touran, chargé de matériel médical. Kherson, ville natale de sa maman, administrée et défendue par l'Ukraine, est située sur la ligne de front, le long du fleuve Dniepr et subit régulièrement des bombardements intenses et des attaques de drones. Là, des équipes de volontaires, des amis, des relations, distribuent les quelques tonnes de matériel collecté aux unités militaires et aux hôpitaux qui ne sont pas encore détruits. Depuis, chaque année, en avril et en novembre, le docteur Ababii fait le voyage Lesparre-Kherson (3 400 km), muni de toutes les autorisations nécessaires, conduisant seul son camion utilitaire de 3,5 tonnes (soit 20 m³) « *plein comme un œuf* » de matériels et de médicaments. « *Celui-ci, je le garde* », dit Andreï Ababii, qui confie avoir laissé sur place cinq véhicules à ses amis ukrainiens. « *Je ferai ces voyages jusqu'à la fin du conflit !* » promet-il.

« *En secret, j'espère que cet article encouragera les Médocains à se mobiliser ! C'est gagnant-gagnant !* » conclut Christine Grillon. ■



Un cabinet de consultation aux couleurs de l'Ukraine.



Stockage de matériel et médicaments pour l'Ukraine.

HOURTIN.

Route coupée



Pour cause de travaux de réfection, la piste 200 (route qui relie Hourtin-plage au Pin Sec, face à la route des phares) est fermée à la circulation depuis mercredi 23 septembre et jusqu'au vendredi 23 octobre inclus. Une déviation est mise en place via Cartignac. *PHOTO JDM-AM*

TALAIS.

De riches échanges



Le village de Talais est aussi fait d'entreprises, d'artisans et de commerçants ! Dans la soirée du vendredi 18 septembre, le maire Alain Nardon ainsi que ses adjoints et conseillers ont eu le plaisir de recevoir les acteurs économiques du village pour un moment d'échange sous la halle derrière la mairie. Ce fut un moment très agréable et constructif. *PHOTO JDM-DAR*

Un nouveau directeur général des services

SOULAC-SUR-MER. Frédéric Boudeau, directeur général des services de la CDC Médoc Atlantique, succède à Sylvestre Soares, parti en retraite cet été.

Gaël MOIGNOT

Lundi 28 septembre à 18 heures, les élus soulacais étaient réunis en séance de conseil municipal. Les différents sujets à l'ordre du jour ont tous été validés à l'unanimité. Ainsi, le principe de recours à la concession de service public pour l'exploitation de la plage centrale pour une durée de deux ans (soit jusqu'au 31 décembre 2028) a été approuvé pour les six lots actuellement existant, à savoir deux brasseries de 160 m², un club de plage sur 800 m², deux locations de tentes de 287,60 m² chacune et une école de surf sur 30 m².

Pour la partie finances, plusieurs points ont eux aussi été approuvés unanimement. Une subvention de 107 € a été approuvée pour aider une élève de la commune étudiant en section européenne histoire géographie au lycée Cordouan de Royan à financer son voyage en Espagne.

Les tarifs communaux de l'activité Yin yoga ont été arrêtés à 7 euros le ticket ou 280 € par an. La mise à disposition de bennes dédiées aux déchets verts coûtera 90 € pour une durée de 24 heures ou 135 € pour un week-end, du vendredi au lundi matin. Des ajustements de crédits à hauteur de 154 000 € ont été retenus pour la création d'une réserve financière en prévision de préemptions de parcelles de terrains. Les redevances pour les sous-concessions de la plage centrale pour la période 2026-2027 sont maintenant fixées à des prix variables selon les activités.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de l'opération de rénovation globale de l'école maternelle sera bientôt signée entre le SDEEG (Syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde) et la commune. Cette convention permettra d'obtenir des aides à hauteur de 68,69 % des travaux engagés pour un projet se montant à 1 623 626,60 € TTC.

Lors de la séance, le rapport 2025 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement a été approuvé. Ce rapport annuel complet sera mis à disposition du public. Un avis favorable a été émis sur le projet de construction et d'exploitation d'une nouvelle déchetterie à Soulac, à proximité de l'actuel centre de tir.

Enfin, entre autres points validés concernant diverses conventions ou exercices du droit de préemption, les élus ont approuvé les termes de la mise à disposition du directeur général des services de la communauté de communes Médoc Atlantique auprès de la commune de Soulac-sur-mer, en remplacement de Sylvestre Soares, parti à la retraite cet été. Ainsi, c'est Frédéric Boudeau qui prend le relais sur la base de 40 % d'un temps complet. Il assurera l'organisation générale et l'encadrement des services, l'assistance et le conseil aux élus. ■







VENDAYS-MONTALIVET.

Les commerçants ont voté



Au total 60 commerçants ont voté - dont une partie par procuration. *PHOTO JDM-PS*

L'association des commerçants de Vendays-Montalivet a désormais un nouveau président. L'assemblée générale, réunie le 24 septembre sous la présidence de Jean-Marc Rodrigues, a rassemblé environ 36 personnes, toutes commerçantes dans la commune. Plusieurs participants disposaient également d'une procuration. Avant le renouvellement du bureau, le président sortant a présenté le bilan des actions menées par l'association. Parmi les réalisations et événements évoqués figuraient notamment la création de la zone piétonne, la braderie de fin de saison, la Fête de la musique, ainsi que plusieurs rendez-vous musicaux, dont Le Père Noël est un rockeur. L'assemblée a également attesté d'une bonne coopération avec la mairie.

Deux listes étaient candidates à la direction de l'association. À l'issue du vote, la liste conduite par Philippe Rodes l'a emporté avec 30 voix, contre 29 voix pour l'autre. Un bulletin blanc a également été comptabilisé. L'ambiance est néanmoins restée très amicale. À l'issue du scrutin, les deux équipes ont pris le temps d'échanger et de se parler.

Paula SCHOLEMANN ■

CISSAC-MÉDOC.

L'Esat de Villambis met à l'honneur ses talentueux travailleurs

Vendredi 11 septembre, l'Esat (Établissement et service d'accompagnement par le travail) de Villambis a accueilli une cérémonie placée sous le signe de la reconnaissance et de la convivialité. En présence de Christophe Capelli, maire de Cissac-Médoc ; de Nathalie Rémy, présidente de l'Adapei (Association départementale de parents et d'amis de personnes handicapées mentales) et de Nicolas Sabatini, directeur général, travailleurs, professionnels, familles et proches étaient réunis pour mettre à l'honneur plusieurs parcours. 11 médailles du travail ont été remises au total : 7 d'argent pour 20 années de travail, 1 médaille de vermeil pour 30 années, 2 médailles d'or pour 35 ans et une médaille grand or pour 40 ans d'activité professionnelle. Parmi eux, Robert, parti à la retraite en juillet après quatre décennies de travail, a reçu cette distinction particulière.

Au delà de l'ancienneté, ces médailles représentent les compétences acquises, l'engagement et les liens qui se sont construits au cours des années au sein de l'Esat de Villambis. La cérémonie a permis aussi de saluer les talents de deux travailleurs, Hugo Seguin et Valentin Chapon, engagés dans un concours de bandes dessinées. Ils ont présenté leurs planches et reçu un diplôme pour leur participation, malgré l'annulation de l'édition 2026 du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême. Le concours L'Hippocampe, ouvert aux personnes accueillies en Esat, a néanmoins continué à mettre en valeur leur créativité.



Les médaillés de Villambis avec Christophe Capelli, maire de Cissac-Médoc. *PHOTO JDM-VC*

Au nom de l'ensemble des travailleurs de Villambis, le conseil de la vie sociale a également tenu à remercier Claudie Delas, responsable de la section locale Médoc de l'Adapei 33, qui quitte ses fonctions après plus de 40 ans d'engagement auprès de l'association et de l'établissement. Un hommage particulier lui a été rendu pour son investissement et sa proximité avec les travailleurs et leurs familles. Nathalie Rémy a félicité les médaillés pour leurs parcours professionnels et souligné l'importance du travail accompli par les équipes qui les accompagnent au quotidien. Cette journée aura permis de célébrer à la fois le travail et la créativité. Une reconnaissance qui prend tout son sens à Villambis, établissement de l'Adapei 33, dont le savoir-faire est également valorisé à travers le Château Villambis et sa traditionnelle foire au vin, qui se déroule du 18 septembre au 11 octobre.

Véronique CAYRE ■



NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

Une taxe sur les logements vacants

LISTRAC-MÉDOC. Le conseil municipal, réuni le 22 septembre, a adopté une série de délibérations marquantes, parmi lesquelles : la création d'une commission communication, l'instauration d'une taxe sur les logements vacants, le versement d'une aide de 2 000 € aux communes touchées par les incendies et l'attribution du marché de voirie.

Gilles SALLES

Première décision de la soirée : la création d'une commission municipale communication, chargée notamment de concevoir les futurs supports d'information destinés aux habitants, dont le nouveau journal communal. Présidée par la maire et vice-présidée par Vinciane Poutays, la commission réunira également Stéphanie Polixene, Christine Betes et Pascal Morel. « *Bon courage à cette commission, parce qu'en matière de communication publique, il y a de quoi faire* », a lancé la maire en saluant cette nouvelle équipe.
Les élus se sont ensuite prononcés sur le transfert des pouvoirs de police spéciale vers le président de la communauté de communes Médullienne. Sans surprise, le conseil a choisi de conserver les compétences relevant directement de la commune, notamment la police de la circulation et du stationnement, la publicité extérieure, les autorisations de stationnement des taxis ainsi que les prérogatives liées au Plan local d'urbanisme (PLU). En revanche, les compétences déjà exercées par l'intercommunalité (gestion des déchets, assainissement ou accueil des gens du voyage) lui demeurent déléguées.

Une taxe pour remettre des logements sur le marché

C'est l'une des délibérations les plus importantes de la soirée. Le conseil a décidé d'instaurer le principe d'une taxe sur les logements vacants, dont le taux sera fixé lors du vote des taxes communales en 2027. L'objectif n'est pas uniquement fiscal. Pour la municipalité, cette mesure doit encourager les propriétaires à engager des travaux de rénovation grâce aux dispositifs d'accompagnement proposés par la Communauté de communes et l'association Soliha, afin de remettre des logements sur le marché locatif. Selon les bases fiscales actuelles, 91 logements sont recensés comme vacants dans la commune. Un chiffre que la maire juge largement surestimé : « *En réalité, nous pensons qu'il y en a beaucoup moins. Cette taxe permettra aussi de remettre à jour nos bases de données.* »



De nombreuses délibérations étaient au programme du dernier conseil municipal. *PHOTO JDM-GS*

Un geste de solidarité après les incendies

Deux délibérations concernaient la forêt. La première confie à l'Office national des forêts (ONF) un mandat de facturation des ventes de bois issues de la forêt communale, simplifiant ainsi les démarches administratives. La seconde a donné lieu à un échange plus large sur les conséquences des incendies de l'été 2026. La maire a évoqué l'idée de différer certaines coupes, afin de ne pas saturer le marché du bois et de laisser aux communes sinistrées la possibilité de valoriser leurs parcelles encore exploitables. Dans le même esprit, le conseil a approuvé l'attribution de 2 000 € d'aide - soit 500 € pour chacune des communes de Le Porge, du Temple, de Saumos et de Sainte-Hélène - via le futur dispositif coordonné par la Communauté de communes.
Concernant les travaux de voirie : à l'issue de la consultation lancée durant l'été, deux entreprises avaient soumis une offre. Après analyse, le bureau d'études a proposé de retenir Atlantic Group, qui a obtenu la meilleure note pour sa valeur technique, malgré une offre légèrement plus élevée que celle de son concurrent. Le marché a été attribué à l'unanimité.

Le conseil a également adhéré au dispositif ALCOME, destiné à réduire la pollution liée aux mégots de cigarettes. Grâce aux financements issus de l'éco-organisme, la commune installera des cendriers publics et distribuera des cendriers de poche. Le traitement des mégots sera confié à l'entreprise Tchao Mégots, choisie pour son procédé de recyclage à froid permettant de séparer les différents composants, afin de les réutiliser dans l'isolation ou le textile. « *Un mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau* », a rappelé la maire pour justifier cette démarche environnementale.

Le recensement 2027 se prépare déjà

Dernière décision importante : l'organisation du prochain recensement de la population. La commune recrutera 8 à 10 agents recenseurs sous statut de vacataires. Les élus ont fixé leur rémunération à 150 € bruts pour la formation obligatoire ; 3 € bruts par logement recensé et 300 € brut d'indemnité forfaitaire de déplacement. La municipalité espère recruter en priorité des personnes connaissant bien le territoire, afin de faciliter le repérage des habitations les plus isolées.
Toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité. ■

SAINTE-HÉLÈNE / LACANAU.

Mobilité durable, désengorgement routier et qualité de vie

C'est dans la salle des fêtes de Sainte-Hélène, ce samedi 26 septembre, que le jeune collectif Tram-Train[1] a organisé sa première assemblée générale depuis sa création en 2025. Une salle des fêtes bien vide, le public ne s'étant pas déplacé pour écouter Christian Feytout, le président du collectif accompagné par deux autres de ses représentants : Jérôme Michel et Francis Royer. Christian Feytout a rappelé l'histoire de la création de ce collectif, qui compte à ce jour 300 adhérents, avant d'exposer le but de cette AG : faire le bilan et définir l'avenir du collectif après un an d'existence. Le projet de tram-train reliant Bordeaux à Lacanau est une première réponse au manque de mobilité constaté entre la Métropole et l'océan. Il valorise « *une mobilité durable, une attractivité, pour un désengorgement routier et une qualité de vie par un accès à la mer* », a affirmé le président du collectif. « *Il fallait des porteurs de projet pour susciter des adhésions et le soutenir. Il faut établir une liberté de se déplacer pour pouvoir concilier l'accueil entre l'hébergement et le travail. Nous avons la volonté de créer une dynamique collective en utilisant les moyens de communication existants. Le temps travaille pour nous, mais nous devons poursuivre nos actions sur le terrain pour mieux nous faire connaître et générer une mobilisation collective* », a-t-il conclu.
« C'est un projet super important pour le territoire et la commune de Sainte-Hélène« , est intervenu Lionel Montillaud, engageant le dialogue. Réagissant à l'information selon laquelle une demande d'étude avait été faite par un »cabinet ferroviaire », le maire de Sainte-Hélène a mis les membres du collectif en garde : « *Soyons vigilants sur les tracés pour ne pas déshériter certaines communes. Aujourd'hui, c'est de la "com" et il faut laisser libre cours aux possibles. Et à un axe de réflexion : politiquement parlant, qui doit porter la parole de ce projet ?* » les a-t-il interrogés.



Le président Christian Feytout (à droite) et le bureau du collectif Tram-Train Bordeaux-Lacanau. *PHOTO JDM-PJ*

Christian Feytout a alors répondu souhaiter « *développer l'intermodalité pour rendre possible la mobilité sans voiture* ». Côté finances, Jérôme Michel, trésorier du collectif, a annoncé un exercice légèrement excédentaire mais avec des besoins de financement pour intensifier les interventions à destination du public et participer à quelques événements médiatiques.
En conclusion de cet échange, le bureau du collectif a annoncé le lancement d'une étude sur le thème : « *Déplacement rural et mobilité* », effectuée par un groupe de travail de chercheurs au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) : une étude actualisée qui pourrait permettre d'estimer le coût réel du projet, les investissements aujourd'hui estimés oscillant entre 250 et 500 millions d'euros.

Patrick JOUANNET ■

1. Un tram-train est un véhicule dérivé du tramway, apte à circuler à la fois sur des voies de tramway en milieu urbain et sur le réseau ferroviaire.

Grâce au Téléthon, renversons la maladie !

LAMARQUE. Sur invitation du maire Cédric Rondel, la coordination Gironde Ouest de l'AFM-Téléthon s'est réunie pour préparer la 40e édition en Médoc.

Pierre BONATI

Le Téléthon, qui fêtera cette année ses 40 ans, aura lieu vendredi 4 et samedi 5 décembre 2026 dans toute la France. Les coordinateurs de l'AFM-Téléthon en Médoc, Jean Adéma et Christian Capdeville, ont été accueillis par Cédric Rondel, le maire de Lamarque, samedi 26 septembre dans la salle des fêtes, pour célébrer son lancement en présence de Pascale Got, députée de la 5e circonscription de Gironde et de nombreuses personnalités.

« *Merci monsieur le maire pour votre accueil ; merci à Pascale Got, notre députée, pour sa présence ; merci à vous tous ici présents pour le lancement de cette 40e édition du Téléthon - Stéphanie Belliard pour le Nord-Médoc, Micheline Leclerc pour le Centre-Médoc, Denis Lavaud pour le Médoc Centre / Sud - ; merci à tous les organisateurs, bénévoles, associations et élus qui se mobilisent pour cette manifestation annuelle* », a lancé Jean Adéma.

« *Le premier Téléthon français a eu lieu en 1987, à l'initiative de l'AFM (Association française contre les myopathies), dans un objectif simple mais ambitieux : mobiliser le public pour faire avancer la recherche sur les maladies rares et accompagner les familles*, a rappelé Christian Capdeville. *Cette édition anniversaire doit être l'occasion de nous rappeler le chemin parcouru, mais surtout de regarder vers l'avenir. Je suis heureux d'apprendre que trois communes du département viennent s'ajouter à la longue liste des participants : Saint-Estèphe, Le Haillan et Belin-Beliet. Je les en remercie.* »



Avec le Téléthon, renversons la maladie, comme cette banderole volontairement mise à l'envers. *PHOTO JDM-PB*

Jade Malaise, responsable régionale du Téléthon, s'est ensuite exprimée : « *Qui aurait pu prédire, il y a 40 ans, l'évolution et le succès rencontré par cette manifestation auprès de la population ? Ce qu'il faut savoir, c'est que rien que sur le terrain et grâce à la mobilisation des bénévoles et des associations, au niveau national, 34 millions d'euros ont été récoltés en 2025. Nous en espérons 40 cette année. Au niveau du département de la Gironde, ce sont 4 millions qui ont ainsi été récoltés. Pourquoi pas 6 cette année ? N'oublions pas tous les dons obtenus grâce à la télévision et au numéro d'appel 3637 (service gratuit).* » « *Ce 40e Téléthon est la continuation de cette belle action, qui permet de faire évoluer la lutte contre un grand nombre de maladies rares*, a pour sa part déclaré Pascale Got. *Je tiens à saluer et remercier tous les bénévoles, associations et donateurs qui œuvrent à cette belle réussite.* »

La journée s'est conclue par une visite / dégustation de la délégation au château Branas Grand Poujeaux, à Moulis-en-Médoc.

■

Quelques chiffres sur le Téléthon 2025 : 100 548 314 euros de récoltés, 260 000 bénévoles en amont et pendant le Téléthon, 100 partenaires nationaux, près de 30 heures d'émission sur les chaines de France Télévisions, 485 000 abonnés sur les réseaux sociaux…

LE Journal DU Médoc recherche son CORRESPONDANT
pour les secteurs :
ARSAC & LE PIAN-MÉDOC
INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Dominique Barret
07 65 17 53 64 | d.barret@lejournaldumedoc.fr

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Noces de diamant aux Cheveux d'Argent

Vendredi 18 septembre, l'Amicale des Cheveux d'argent a fêté les 60 ans de mariage (Noces de diamant) de Micheline et Michel Maurice, qui se sont mariés le 10 septembre 1966. « *Après un premier mariage non officiel le 16 avril 1966, nous avons dû nous remarier : à l'époque, il fallait être majeur pour avoir le droit de se marier, c'est-à-dire être âgé de 21 ans ; c'est pour cela que le véritable mariage s'est déroulé le 10 septembre de la même année*, se souvient Michel. *C'est quand même quelque chose d'unique, ça reste dans les annales de la vie.* »

Venus de Saint-Julien Beychevelle, ils se sont installés à Saint-Laurent-Médoc il y a une cinquantaine d'années. Ensemble, ils ont eu quatre filles, qui leur ont donné huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Michel est à la retraite depuis une vingtaine d'années, après avoir travaillé au château Latour. Aujourd'hui, ses principaux loisirs sont le jardinage et s'occuper de ses petits-enfants. Quant à Micheline, elle est à la retraite depuis 14 ans, après avoir travaillé cinq ans au château Comtesse de Lalande, puis dans la garde d'enfants. Ses principales occupations sont désormais la cuisine et ses petits-enfants. Tous deux sont adhérents des Cheveux d'Argent depuis de nombreuses années et participent régulièrement aux nombreuses sorties organisées par l'association.



Les Cheveux d'Argent réunis autour de Micheline et Michel. *PHOTO JDM-PB*

Cadeaux et bouquets de fleurs ont marqué la fin de cette cérémonie. L'adjoint municipal en charge des associations Stéphane Sence a félicité le couple, de même que Vivianne Duverdier, adjointe responsable du CCAS (Centre communal d'actions sociales). « *Toutes mes félicitations pour ces noces de diamant. C'est un plaisir de vous voir, ou plutôt de vous revoir, puisque, lorsque j'exerçais ma profession d'infirmière, quand on se rencontrait, c'était souvent pour vous faire voir l'aiguille de la seringue ou pour quelques soins !* » s'est-elle souvenue.

Pierre BONATI

■

SALAUNES / SAINTE-HÉLÈNE.

Ste-Croix : Salaunes remporte la 5e édition des Olympiades



La Yellow Army de Salaunes a remporté le tournoi. *PHOTOS JDM-PJ*

Depuis déjà quelques années, le CASH, club omnisports de Sainte-Hélène, toujours présidé par Gaël Ripoche, organise, dans le cadre de la Foire de Sainte-Croix, des Olympiades destinées au jeune public des écoles primaires - et parfois des 6e - de Listrac-Médoc, Avensan, Brach, Salaunes, du Sirp Le Temple-Saumos et bien sûr, des locaux de Sainte-Hélène. Chaque équipe était composée de 16 enfants et de 4 encadrants, qui se sont disputé le titre en participant à des jeux de type « kermesse » spécialement conçus pour eux.

Après le traditionnel défilé de présentation des équipes au son de la marche de Radetzky (de Johann Strauss père) et en présence des maires ou des représentants des différentes communes engagées, les premières lices ont commencé samedi 19 septembre, en début d'après-midi, au stade Claude-Dupis. Dès la pause goûter qui marquait la fin de la première partie, la « Yellow Army » de Salaunes, régulièrement bien classée dans tous les jeux proposés (course d'obstacles, bouteille, course en sac, palets, foot de précision et trépied) a viré en tête, devant les « Bleuets » de Sainte-Hélène et les « Diables Rouges » de Brach, à peine 100 points séparant chaque équipe de tête.

Dès la reprise, habilement encadrés, coachés et soutenus par leur état-major, les Salaunais ont fait honneur à leur commune en remportaient les jeux collectifs, « relais cuillère » et tir à la corde confirmant leur domination du jour. Juste derrière, les locaux de Sainte-Hélène ont conservé leur deuxième place, l'équipe de Brach complétant le podium[1]. À l'heure des récompenses, en présence des maires des villages engagés, Salaunes s'est vu confier le trophée pour un an, chaque enfant recevant un diplôme et une médaille offerte par le Comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de la Gironde (CDMJSEA 33), représenté par son président Patrice Lassalle-Bareilles ; accompagné par Jacques Lambert, administrateur et Jean Boisseau, représentant du Comité départemental des clubs omnisports (CDCO).

Patrick JOUANNET

■

1. Le reste du classement : 4e Sirp Saumos-Le Temple, 5e Listrac-Médoc et 6e Avensan.



Départ d'une course en sacs.

► LACANAU

Atelier Nutri'Activ : manger et bouger

Les personnes de 55 ans et plus sont invitées à participer gratuitement à l'atelier Nutri'Activ, consacré à l'alimentation et à l'activité physique. Six séances sont proposées les jeudis, du 17 septembre au 22 octobre, de 14 heures à 16 heures au pôle de l'Aiguillonne, à Lacanau. L'inscription est obligatoire auprès de l'Asept Gironde, au 05 57 99 79 41.

Job café

L'espace de vie sociale La Sorga convie les demandeurs d'emploi à participer à un job café, samedi 3 octobre de 10 heures à midi au pôle de l'Aiguillonne. Il s'agit de leur proposer des simulations d'entretiens d'embauche pour les aider à mieux se préparer à un recrutement. Merci de prendre rendez-vous par mail à : evs.lasorga@lacanau.fr ou par téléphone au 07 76 19 45 07.

► PAREMPUYRE

Spectacle à la bibliothèque

La bibliothèque Léonie-d'Aunet, de Parempuyre, reçoit la compagnie Divers Sens le 17 octobre à 10 h 30 pour une représentation de la pièce *L'œil de Cassandre*, dans le cadre de la clôture de l'opération Lire, élire.

► SAINTE-HÉLÈNE

Saison culturelle 2026-2027

La municipalité organise une soirée d'ouverture de la saison culturelle 2026-2027, samedi 3 octobre à 17 h 30 dans la salle des fêtes. La présentation de la programmation sera suivie d'un spectacle interactif illustré, puis se conclura par un cocktail dînatoire (sur inscription).

► SAINT-LAURENT-MÉDOC

L'automne chez les Cheveux d'Argent

L'Amicale des Cheveux d'Argent organise son loto d'automne, samedi 17 octobre à 14 h 30 au local du club. Voici le programme des après-midi détente du club : le lundi de 14 heures à 17 heures, scrabble ; le mardi de 14 heures à 17 heures, couture ; le jeudi de 14 heures à 17 heures, tricot et crochet ; le vendredi de 13 h 30 à 17 heures, belote. L'association fêtera son 50e anniversaire samedi 21 novembre à 12 heures autour d'un repas à la salle des fêtes : inscriptions au local (58 rue Saint-Julien) chaque vendredi après-midi jusqu'au 10 novembre.

► SAINT-SAUVEUR

Nuit des bibliothèques

Dans le cadre des animations de la Nuit des bibliothèques, la salvathèque de Saint-Sauveur vous propose de venir écouter Hector Mossant, personnage bien connu du Médoc, vous raconter le récit de sa vie, vendredi 2 octobre de 19 heures à 21 heures.

Une gestion financière à revoir

LE TEMPLE. Les conclusions d'un audit financier, réalisé en interne, soulignent la mauvaise gestion et le manque de rigueur de la précédente municipalité.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Un audit financier, commandé par Olivier Halard, élu maire en mars dernier, dresse un état des lieux préoccupant des finances de la commune du Temple entre 2023 et 2025. Cet audit réalisé par Nellie Albaret, adjointe au maire chargée des finances, et Françoise Halard, conseillère finances et contrôleuse de gestion, a été présenté lors du conseil municipal du 23 septembre, exceptionnellement délocalisé dans la salle des fêtes, qui a pour l'occasion accueilli une soixantaine d'administrés du village. L'étude s'appuie notamment sur les comptes de gestion 2023 et 2024, le compte financier unique 2025, ainsi que des documents transmis par la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) et des extraits issu du logiciel de gestion Berger Levrault.

Le sapin de Noël payé trois fois

Le constat principal de cet audit concerne l'évolution du reliquat disponible en fin d'exercice, autrement dit la somme d'argent qui reste dans le budget après que toutes les dépenses prévues ont été payées. Celui-ci est passé de 111 948 euros en 2022 à 89 265 euros en 2025. « *Si le versement du procès*[1] *n'était pas intervenu en 2023 ; le reliquat pour la commune serait de 35 396 euros au lieu de 89 265 euros* », indique l'adjointe au maire. Dans le même temps, les recettes de fonctionnement ont diminué de 4,87 % entre 2023 et 2025, alors que les dépenses ont progressé de 13,46 %. L'audit souligne ainsi que la commune s'est régulièrement trouvée contrainte de solliciter les excédents reportés pour absorber les déficits.

L'analyse pointe plusieurs anomalies dans le suivi des dépenses de fonctionnement. Des factures auraient été enregistrées en double, pour un montant estimé à environ 26 000 euros. « *Le sapin de Noël a été payé trois fois* », souligne le maire. Des dépenses relevant de la Défense des forêts contre l'incendie (DFCI) ont par ailleurs été imputées au budget communal entre 2023 et 2025, pour 3 324 euros. Autre point relevé : les retards de paiement. Le rapport fait état de 14 867 euros de pénalités de retard versées à l'Urssaf durant les exercices 2023 à 2025. La répartition des dépenses entre les différents budgets et lignes d'affectation aurait également manqué de rigueur, ce qui a entraîné les erreurs de gestion.



Le maire, Olivier Halard, a présenté l'audit financier en compagnie de son adjointe Nellie Albaret (à sa droite). *PHOTO JDM*

Des choix de personnel qui pèsent sur les comptes

La gestion des ressources humaines fait également l'objet de plusieurs observations. Pour certains besoins, la commune a eu recours au Centre de gestion plutôt qu'à des recrutement en contrats directs. Selon l'audit, ce choix aurait généré un surcoût de 5 700 euros.

Le recensement aurait également représenté une dépense d'environ 4 900 euros pour la collectivité en raison de l'emploi d'un personnel par le Centre de gestion et de l'octroi d'heures supplémentaires à un agent de la commune, alors que la dotation forfaitaire versée par l'État s'élevait à 1 169 euros, soit un préjudice financier de 3 700 euros. « *Une telle somme engagée pour une commune de 650 habitants est quelque peu disproportionnée* », rapporte l'élue.

L'audit révèle enfin qu'un agent, recruté pour remplacer l'un des deux employés des services techniques en congé maladie, a été titularisé, ce qui conduit désormais la commune à disposer de trois agents techniques. En outre, un employé communal percevrait des prestations familiales sans avoir fourni les justificatifs demandés par le maire. Cette situation, qui perdure depuis son arrivée, représenterait une dépense d'environ 10 000 euros.

La situation financière actuelle au Temple contraindrait également les possibilités d'investissements. L'audit estime que la commune ne dispose actuellement que d'une faible marge de manœuvre pour financer de nouveaux projets, en dehors du recours aux subventions, à l'emprunt ou à un transfert du fonctionnement vers l'investissement. « *D'où l'intérêt d'être très rigoureux et attentif dans les dépenses de fonctionnement pour pouvoir dégager de la ressource.* »

Les regrets de l'opposition

Nellie Albaret évoque un « *manque de rigueur du service finance au niveau de la saisine* » et un « *manque de contrôle effectué par l'autorité de tutelle* », malgré plusieurs alertes de la DRFIP. « *L'audit identifie un impact financier estimé à environ 100 000 euros, dont près de 60 000 euros correspondant à des sommes potentiellement récupérables, notamment au titre de factures payées en double*, poursuit le maire. *La perte financière résiduelle est ainsi estimée à environ 40 000 euros.* »

L'édile a annoncé que plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées par la municipalité : demandes de remboursement des sommes versées en double, mandatement des impayés et meilleure affectation des recettes entre le budget de la commune et celui du Sirp. Une gestion et un suivi renforcés du contrôle des opérations financières ont également été mis en place. « *Désormais, rien n'est validé sans le contrôle du maire* », prévient Olivier Halard. L'objectif affiché est de « *revenir à une gestion saine et maîtrisée* ».

Les élus d'opposition ont regretté de ne pas avoir été en mesure d'étudier le document qui leur a été transmis le matin même du conseil municipal. Lilian Gaulain note le manque d'impartialité de l'audit, qu'il qualifie plutôt comme « *un état des lieux* » des finances de la commune. Selon lui, un audit doit être réalisé par des experts en finances. « *Ce n'est pas le cas ici puisqu'il est l'oeuvre de l'épouse du maire, qui n'a aucune compétence dans ce domaine.* »

L'élu, époux de l'ancienne maire de la commune, assure que l'opposition est en train d'étudier le document, « *dont les chiffres laissent apparaître de nombreuses incohérences* ».

■

1. L'ancien maire du Temple, Jean-Luc Pallin, et son ex-secrétaire de mairie ont été condamnés en mai 2023 par le tribunal correctionnel de Bordeaux pour des faits de faux, usage de faux et favoritisme.

LE SIRP ÉGALEMENT SOUS SURVEILLANCE

LES FAMILLES DEVRONT-ELLES PAYER PLUS POUR LES REPAS DE LA CANTINE ?

L'audit portait également sur le Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique (Sirp), qui rassemble Le Temple et Saumos. Le bilan économique de la structure, à laquelle Le Temple contribue à hauteur de 70 % (environ 200 000 euros par an), fait lui aussi apparaître plusieurs points de vigilance. La recette exceptionnelle issue du procès[1] semble avoir joué un rôle dans l'amélioration du résultat de son exercice, passé d'un reliquat négatif de 34 881 euros en 2022 à un solde positif de 24 080 euros en 2025. Sans celle-ci, le résultat 2025 aurait été négatif de 14 019 euros, selon l'audit. Entre 2023 et 2025, les dépenses de fonctionnement (+ 41,37 %) ont augmenté plus rapidement que les recettes (+ 13,90 %). Parmi les dépenses examinées figurent notamment des factures enregistrées en double et 5 147 euros de pénalités de retard versées à l'Urssaf sur trois ans. Le rapport pointe également le remplacement d'un photocopieur alors que deux appareils étaient encore sous contrat, pour un coût estimé à 11 000 euros.

L'externalisation de la cantine scolaire auprès du prestataire API, en 2025, a permis « *une gestion plus sereine* », mais a aussi entraîné « *une hausse sensible du coût de fonctionnement* ». Les dépenses se sont élevées à 90 662 euros, pour 54 813 euros de recettes liées aux repas facturés aux familles, au tarif de 2,80 euros. Le coût du repas facturé par API doit diminuer en 2026, après renégociation, passant d'environ 4,20 à 3,87 euros TTC. L'audit préconise toutefois une réflexion sur le coût de revient et sur le prix payé par les familles « *afin d'équilibrer les comptes et tenir compte de l'inflation* ». L'emploi d'un personnel du Centre de gestion pour remplacer un agent de l'école absent est aussi pointé du doigt, ce qui aurait coûté 25 162 euros entre 2023 et 2025. Enfin, les recettes d'investissement reposent principalement sur les dotations et subventions. L'audit relève des montants inscrits aux budgets sans recettes identifiées. Cette situation limite la capacité du Sirp à financer d'importants travaux, notamment dans les écoles.

Un conseil communautaire électrique

CDC MÉDULLIENNE. Après la présentation d'un projet de raccordement électrique entre la Gironde et la Loire Atlantique, la séance du conseil s'est focalisée sur des points de gouvernance interne et de (dés)accords financiers.

Patrick JOUANNET

C'est le courtiou Francis-Meyre de Brach qui accueillait le conseil communautaire de la Médullienne, ce jeudi 24 septembre, pour un ordre du jour moyennement chargé. En préambule, deux représentants de RTE (Réseau de transport d'électricité) sont venus informer les élus à propos du projet de transport d'électricité GiLA (Gironde Loire Atlantique) permettant le raccordement sous-marin et souterrain de la production de futurs parcs éoliens en mer, qui concernera cinq communes de la Communauté de communes (CDC). Le fuseau de moindre impact[1] est validé, ont indiqué les intervenants. Le début des travaux est annoncé en 2029 pour une mise en activité en 2034. Damien Hoareau, maire de Salaunes, s'est interrogé sur « *l'éventualité de conventions avec les communes prenant en compte les dégradations sur les pistes, passes et routes* ». Le projet n'est pas encore finalisé administrativement, ont répondu les représentants de RTE

Après les formalités d'usage, est venu le temps de la séance proprement dite. Lionel Montillaud, président de la CDC, a d'abord fait adopter le règlement intérieur du conseil communautaire, puis il a proposé la ratification de son « *pacte de gouvernance* ». Un document « *qui ne fixe pas les règles formelles de fonctionnement mais la manière de travailler ensemble, de préparer les décisions et d'associer les communes à l'action communautaire. Il vise à définir un circuit de préparation des décisions, en distinguant les commissions thématiques, les groupes de travail temporaires et les comités de pilotage consacrés à des projets déterminés, en envisageant de rafraîchir les compétences pour être raccord avec la réalité* », l'a-t-il présenté. Le projet sera transmis aux conseils municipaux des dix communes qui auront deux mois pour le faire adopter.

À l'ordre du jour, figuraient également les créations du comité de pilotage pour l'équipement aquatique communal, composé de Didier Phoenix, maire de Brach ; des maires des autres communes et de Florence Dumontx déléguée à l'enfance à la mairie de Salaunes ; ainsi que du comité de pilotage du projet d'aménagement de la zone du Pas Du Soc II. Enfin, dans le cadre de ses délégations de compétences, Aurélie Teixeira, maire de Listrac-Médoc, a proposé de créer une commission « Habitat / Renouvellement urbain et logement », dans laquelle elle a inscrit les noms des participants. Au volet finances, Lionel Montillaud a fait voter le règlement budgétaire et financier, « *un document cadre de référence pour la préparation, l'adoption, l'exécution et le suivi du budget communautaire* ».

La belle unanimité qui avait prévalu durant les précédentes délibérations[2] a alors quelque peu vacillé durant les deux délibérations financières suivantes, concernant la rémunération d'un administrateur référent auprès de la SPL Enfance jeunesse Médullienne et l'augmentation du plafond de rémunération du président-directeur général de cette même SPL. C'est Aurélie Teixeira qui est intervenue la première, estimant « *qu'il avait été convenu que c'était pour des missions ponctuelles non rémunérées, un poste à titre gratuit et qu'il ne fallait pas commencer à rémunérer tout le monde* ». Lionel Montillaud lui a répondu que cette délibération, comme la suivante, ne visait qu'à définir un montant maximum donné au conseil administratif de la SPL, décisionnaire. 8 votes contre ont sanctionné cette demande de rémunération. Dans le même ordre d'idée, la délibération suivante concernant la modification du plafond des indemnités de fonction du PDG de la SPL (de 6 000 € par an à 9 600 € par an) a soulevé des objections, André Lemouneau (Listrac) estimant qu'en « *cette période de crise et de difficultés générales, une réévaluation de plus de 50 % était particulièrement inopportune* ». 4 votes contre et 2 abstentions ont souligné ces divergences de points de vue.

Après communication de quelques informations diverses, et annonce du prochain conseil communautaire le 19 novembre au Temple, le président a levé la séance.

■

1. Un fuseau de moindre impact (FMI) est une bande de terrain de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de mètres de large (ou environ 1,5 km en mer) retenue pour faire passer une future liaison électrique (Source : RTE).

2. Décisions approuvées à l'unanimité : la révision de l'AP/CP pour la construction d'un centre aquatique intercommunal (13 814 812 €), des ajustements budgétaires n'ayant aucune incidence sur le montant total de l'autorisation ; un fonds de concours de 10 000 € pour la commune de Listrac-Médoc (rénovation du stade et arrosage intégré) / Ordures ménagères pour un changement d'indice sur un marché de 13 471 551 € et une modification des indemnités de fonctions des élus communautaires pour mise en conformité avec l'enveloppe indemnitaire globale.

SAUMOS.

Le village sait se rassembler



Didier Chautard et les adjointes honorées *JDM.PJ.*

Samedi 26 septembre, sur les coups de midi, Didier Chautard, maire de la commune avait invité les résidents à venir le retrouver sur la place du village pour rencontrer l'ensemble des bénévoles ayant participé à la défense du village contre l'incendie de cet été. Le maire a salué « *le travail remarquable effectué par tous les intervenants dans une commune rapidement mobilisée, faisant preuve de savoir-faire et affichant une grande détermination à se serrer les coudes en cas de besoin. Bénévoles, agriculteurs, entreprises ; la DFCI qui aura un rôle essentiel, devenant une force collective pour la protection des biens en dépit de pertes irréparables : chacun doit se reconnaître dans ses remerciements* », a poursuivi le maire, louant l'accueil, la disponibilité et la gentillesse offerts et reconnus par les renforts extérieurs. « *Et au vu de cette solidarité intercommunale, il est réconfortant de savoir que l'on n'est pas seul. Si l'incendie a démontré la fragilité du territoire, il a mis en exergue une extraordinaire richesse humaine* », a-t-il souligné. Avant le vin d'honneur municipal, Didier Chautard a souhaité particulièrement mettre en valeur le travail de Frédéric Moutic, agent municipal omniprésent, ainsi que les participations très actives à la lutte contre l'incendie d'Eugénie Cabrera, sa 2e adjointe et de Sandie Cabrera, sa 4e ajointe, auxquelles il a offert des bouquets de remerciements.

Patrick JOUANNET

■

SAINT-SAUVEUR.

Une journée festive



Samedi 3 octobre, le syndicat d'initiative organise une journée festive. Au programme : Vide-greniers de 9 heures à 18 heures (réservation en mairie) ; concours de pétanque en tête à tête à 9 heures, puis en doublette à 14 heures ; rando VTT (40 km ou 15 km) : départ à 9 heures et inscriptions dès 8 heures en salle polyvalente ; structure gonflable pour les enfants de 10 heures à 18 heures ; buvette et restauration. À 12 heures tirage au sort du gagnant de la bourriche de la fête. *PHOTO JDM-PB (ARCHIVES)*

SOUSSANS.

Le marché nocturne a fêté la fin des vendanges

De nombreux participants se sont déhanchés sur la piste de danse pour fêter la fin des vendanges, lors du marché nocturne organisé par la municipalité samedi 19 septembre. Les tables ont été prises d'assaut par les participants désireux de profiter des saveurs d'ici et d'ailleurs proposées par les producteurs et foodtrucks locaux. Une douce soirée de fin d'été, lors de laquelle les participants ont pris plaisir à se restaurer, danser et tout simplement se retrouver dans une ambiance festive.

Emily CHEVALORE

■



Une soirée vraiment au top ! *PHOTO JDM-EC*



Les Casques Jaunes passent à l'action auprès des sinistrés

LE PORGE. La première semaine d'intervention des Casques Jaunes a commencé lundi 28 septembre.

Vanessa CHALUMEAU

Des bénévoles venus de plusieurs régions de France ont été accueillis à la halle du Porge avant de rejoindre les premiers chantiers de déblaiement. Une arrivée qui n'est pas passée inaperçue, puisqu'ils ont défilé en compagnie de cornemuses et d'une « Chorale du Chœur » interprétant *Les Casques Dorés*.

Des bénévoles mobilisés encore et toujours

Une fois la phase d'urgence passée, les besoins des habitants touchés par l'incendie restent nombreux : déblaiement des terrains, nettoyage, remise en état, aide logistique ou encore accompagnement dans certaines démarches. C'est dans cette période de l'après-catastrophe que se positionnent les Casques Jaunes, des bénévoles de la Réserve Résilience. Cette association mobilise des citoyens de tous horizons, afin d'apporter une aide concrète aux populations, lorsque les besoins persistent après la phase d'urgence. Les missions peuvent aller du nettoyage et de la réhabilitation à l'assistance administrative ou au soutien logistique. Cette mobilisation repose sur le bénévolat : les participants interviennent en fonction de leurs disponibilités et de leurs compétences. La Réserve Résilience coordonne les interventions et organise les moyens nécessaires aux différents chantiers.

Cette nouvelle mobilisation ne part pas de zéro. Au Porge, la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) existe depuis septembre 2023. Créée par délibération du conseil municipal, elle rassemble des habitants volontaires, susceptibles d'être mobilisés par la commune lors d'un événement majeur. Son rôle est différent de celui des Casques Jaunes, bien qu'il soit complémentaire. La réserve communale est un dispositif municipal, placé sous l'autorité du maire et intégré au Plan communal de sauvegarde (PCS). Elle peut notamment participer à l'assistance à la population, à l'appui logistique et au rétablissement des activités après une catastrophe.

Les Casques Jaunes relèvent, eux, de la Réserve Résilience, une association indépendante qui intervient auprès des sinistrés dans l'après-catastrophe. Sur le terrain, les deux dispositifs peuvent donc se retrouver autour de problématiques communes. La réserve communale constitue un relais local, connaissant le territoire et les habitants, tandis que la Réserve Résilience apporte une capacité supplémentaire de mobilisation de bénévoles et de moyens pour intervenir lors d'opérations plus importantes.

Un premier chantier au Calyptus

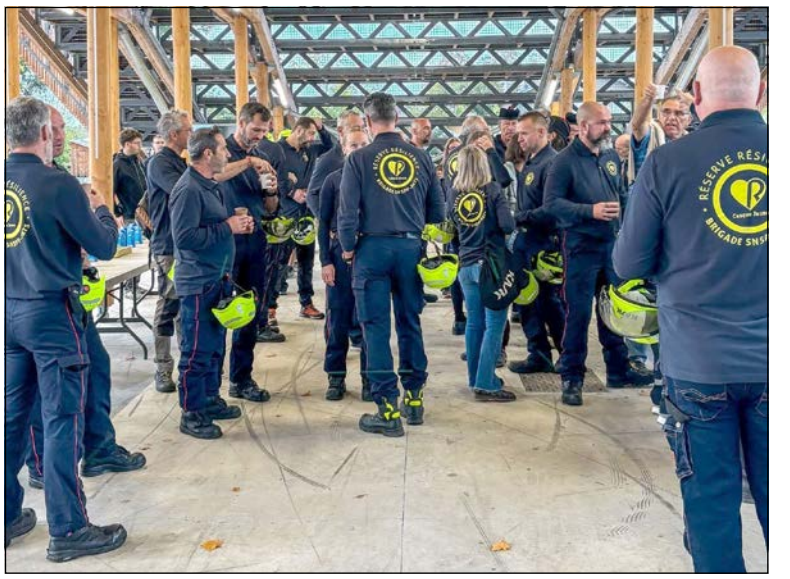
Lundi 28 septembre, environ 80 bénévoles ont été réunis au Porge pour lancer une première opération de déblaiement sur le site du restaurant Le Calyptus, route de la Jenny, complètement détruit par les flammes. Cette journée marque le début d'une mobilisation appelée à se poursuivre.

Le SNSPP-PATS, Syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs, techniques et spécialisés des services départementaux d'incendie et de secours, a notamment constitué sa propre brigade de Casques Jaunes et a ainsi détaché une cinquantaine de personnes pour le Porge.

La Réserve Résilience prévoit d'être présente sur le territoire jusqu'en juin 2027. Son objectif est d'accompagner les sinistrés dans la durée, alors que les opérations de reconstruction et de remise en état vont s'étaler sur plusieurs mois. Les interventions ne devraient pas se limiter aux travaux physiques. En fonction des besoins identifiés par les sinistrés, les Casques Jaunes peuvent également leur apporter une aide au nettoyage, à la remise en état de certains espaces, au transport, au ravitaillement ou encore pour effectuer des démarches administratives.

Des moyens financés par la solidarité

Derrière cette mobilisation bénévole se trouve également un dispositif financier. La Réserve Résilience travaille en complément du Fonds de Solidarité aux Sinistrés (FSS), qui a vocation à collecter et redistribuer des aides financières aux personnes touchées par des catastrophes. Le principe est donc de distinguer les deux formes d'intervention : le fonds apporte des moyens financiers tandis que la Réserve Résilience organise et coordonne l'aide humaine sur le terrain. Les Casques Jaunes constituent le volet opérationnel de cette mobilisation.



Accueil des casques jaunes sous la halle du village. *PHOTO MAIRIE DU PORGE*

Au Porge, après l'intervention des secours et la phase d'urgence, une autre étape commence désormais : celle du déblaiement, de la remise en état et de l'accompagnement des habitants dans la durée, pour essayer de reprendre le cours d'une vie « normale ». ■

LE PORGE.

Une solidarité transparente

La retransmission en plein air du concert SOS Solidarité Incendies, menée à l'initiative du comité des fêtes, en lien avec des pompiers de la caserne du Porge et la municipalité, devait initialement répondre à trois objectifs : soutenir les pompiers après l'annulation de leur traditionnel bal du 14 août, donner du travail aux commerçants et professionnels de la restauration mobilisés pendant les incendies et prolonger l'élan de solidarité qui s'était créé dans la commune.

Le comité des fêtes a choisi de communiquer précisément sur les sommes collectées et leur affectation via les réseaux sociaux. Ainsi, la buvette a généré 11 709,87 euros de recettes, pour un bénéfice annoncé de 7 764,12 euros. Une somme de 7 892,12 euros a été remise à l'Amicale des sapeurs-pompiers du Porge. Ce montant comprend également les recettes issues de la vente des boissons assurée par l'Amicale lors de la dernière édition des Nocturnes, le 29 août. Le CCAS du Porge a par ailleurs reçu un chèque de 3 065 euros.



Près de 2 500 personnes ont assisté à la retransmission du concert. *PHOTO COMITÉ DES FÊTES DU PORGE*

Cette somme provient notamment d'une partie des bénéfices de la soirée, mais aussi de dons effectués par des commerçants participant habituellement aux Nocturnes. Certains avaient choisi de ne pas demander le remboursement de leurs emplacements lors des soirées annulées, souhaitant ainsi contribuer directement au soutien de la commune après les incendies.

Au-delà des montants annoncés, la présidente Cynthia Faure a souligné la mobilisation de nombreux partenaires et bénévoles (collectivités voisines, services techniques, associations, Protection civile, commerçants et entreprises locales), qu'elle a remerciés, car ils ont permis de réaliser l'événement dans un délai particulièrement court. La prochaine action solidaire de l'association sera la braderie des 3 et 4 octobre.

Vanessa CHALUMEAU
■

BRACH.

Merci aux « forces vives »



Le maire au milieu des forces vives du village. *PHOTO JDM-PJ.*

Vendredi 25 septembre, en début de soirée, le maire Didier Phoenix se tenait devant l'école, où il avait convié les « forces vives » du village, pour un moment de convivialité en l'honneur de tous ceux qui ont participé à l'accueil des détachements de pompiers et de militaires (environ 130 personnes) arrivés à Brach en renfort de la lutte contre l'incendie de Saumos. « *C'est parti d'une bêtise et c'est devenu un orage de feu qui s'auto-alimentait, la situation devenant compliquée avec les frasques d'un vent tournant*, a résumé le maire. *14 jours de sinistre, 240 maisons détruites et 42 000 hectares brûlés. Vous qui êtes présents ce soir - et tous ceux qui n'ont pas pu se déplacer -, je tiens à saluer votre solidarité, manifestée dans ces moments difficiles, participant à la protection du village, notamment grâce à la réalisation d'une zone d'appui pare-feu de 30 à 50 mètres de large, dans laquelle seuls les pins ont été abattus (les feuillus ont été conservés) et qu'il faudra entretenir. Un investissement de 30 000 € qui a bénéficié de dons (3 500 €) et d'un geste de solidarité des propriétaires, offrant à la commune le prix de la revente des bois (8 000 €).* » Après avoir une nouvelle fois remercié les résidents et les différents intervenants pour leur présence, leur dynamisme et leur solidarité pendant l'incendie, Didier Phoenix les invitait à partager le verre de l'amitié.

Patrick JOUANNET
■

NON !
VOTRE *JOURNAL DU MÉDOC*...

NE POUSSE PAS DANS LES ARBRES,
N'EST PAS UNE LICORNE,
ET N'EST PAS RICHE COMME CRÉSUS !

Ce qu'il est, en revanche, c'est essentiel.

Chaque semaine, votre hebdomadaire mobilise des femmes et des hommes qui enquêtent, vérifient, écrivent et racontent. Une information locale indépendante ne se fabrique pas seule : elle demande du temps, des moyens et de l'engagement.

Mais aujourd'hui, cet équilibre est fragilisé...

Moins d'annonces légales, des coûts en hausse, une concurrence massive de contenus rapides et peu fiables : la presse locale est sous pression.
Et quand elle recule, c'est toute la vie démocratique de nos territoires qui s'affaiblit.

Soutenir votre journal, c'est agir concrètement :

C'est l'acheter chez votre marchand de journaux.
C'est s'abonner.
C'est le choisir pour communiquer, publier ses annonces légales, faire vivre l'économie locale.
C'est aussi, à travers un don via l'association Presse & Pluralisme, contribuer à préserver la diversité de la presse.

Chaque geste compte. Chaque engagement fait la différence.
Un journal ne pousse pas dans les arbres... Il ne vit pas seul...
Il existe parce que chacun contribue à sa manière à le soutenir.

MERCI DE VOTRE FIDÉLITÉ ET DE VOTRE AIDE !

JE SOUTIENS *LE JOURNAL DU MÉDOC*

en faisant un don : O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - le Journal du Médoc
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR :
dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.

LE Journal DU Médoc

Presse & Pluralisme

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Le Médoc n'a plus de représentants masculins en Coupe de France

FOOTBALL. Après avoir offert une belle résistance à Talence, équipe mieux classée, Sainte-Hélène a dû s'incliner en 4e tour de la Coupe de France. Dommage pour les Médocains, restés vaillants jusqu'au coup de sifflet final.

Patrick JOUANNET

Ils n'avaient certes pas beaucoup de chances de terminer au Stade de France le 15 mai prochain pour disputer la finale de la Coupe de France, mais les Sainte-Hélènois, seuls rescapés médocains de ce 4e tour, avaient bon espoir de créer la surprise du jour en s'offrant Talence, une équipe hiérarchiquement mieux classée en Régionale 2, ce week-end des 26 et 27 septembre. Le début de rencontre s'est cependant avéré à l'avantage des visiteurs, tout comme le tournant du match, à la 19e minute : l'expulsion d'un défenseur médocain après une courte échauffourée (1 carton jaune de chaque côté). La tâche des Sainte-Hélènois est ainsi devenue plus compliquée, mais n'a pas empêché Greg Schmitt d'ouvrir le score sur une des rares actions des locaux à la pause (1-0, 31e minute). Cependant, dès la reprise, Talence a égalisé sur penalty (1-1, 50e min), avant de prendre l'avantage dix minutes plus tard (1-2, 59e) pour conclure sur le score de 3-1 à la 75e minute face à de vaillants Sainte-Hélènois qui ont tenté de réduire le score jusqu'au coup de sifflet final, opposant une belle résistance malgré leur infériorité numérique dans cette rencontre quelque peu tronquée par cette expulsion de la 19e minute.

Retenons quand même la belle performance du week-end : la qualification « surprise » de l'équipe féminine d'Arsac-Le Pian (D1) en 3e tout de la Coupe de France, face à une équipe de Régionale 2.

Un étage plus bas, en Coupe de Nouvelle-Aquitaine, l'ES Eysines (D1) a accompli un petit exploit en évinçant un club évoluant en Régionale, tandis qu'Arsac-Le Pian, l'ES Blanquefort (R3), le FCC Médoc-Atlantique (R2) et la SJ Macau (R3) poursuivent leur route vers le 4e tour. Au niveau départemental, seul l'US Ludon atteint le 3e tour en attendant le résultat du match reporté : le derby CMS Haut-Médoc - Avensan-Moulis. Enfin, des quatre clubs engagés dans la Coupe du District, seuls les réservistes du FCC Médoc-Atlantique passent au 3e tour.

Et le week-end prochain, retour au championnat avec, en Régionale 2 de la Ligue de Nouvelle Aquitaine, un déplacement difficile pour le FCC Médoc-Atlantique à Sarlat, actuel leader de la poule, les Médocains étant à la recherche de leur première victoire. En Régionale 3, le FC Médoc-Océan (1er) doit, à domicile, confirmer son bon début de saison en championnat en recevant un club de milieu de tableau. À domicile, la SJ Macau peut récolter quelques précieux points, tout comme l'ES Blanquefort. Ce week-end devrait également représenter un déplacement difficile pour les deux représentants du Médoc en 1re division de championnat du District Gironde (poule A) : le FCC Médoc Atlantique 2 (7e) et l'ES Eysines (4e). ■



Le CA Sainte-Hélène et les jeunes pousses de l'école de football. *PHOTO JDM-PJ*

Prochaine journée de championnat (3 et 4 octobre) :

Ligue Nouvelle Aquitaine (Régionale 2) : Sarlat Marcillac (1er) - FCC Médoc-Atlantique (12e) / Alliance Foot 3B (11e) - Arsac-Le Pian (2e). Régionale 3 : FC Médoc-Océan (1er) - Neuvic-Saint-Léon (7e) / SJ Macau (8e) - Targon Soulignac (6e) / ES Blanquefort (8e) - Cadaujac (2e). District Gironde, 1re division, poule A : Saint-André-de-Cubzac 2 (2e) - FCC Médoc-Atlantique 2 (7e) / US Fargues Toulenne (3e) - ES Eysines (4e) ; poule B : pas de rencontre pour le CA Sainte-Hélène.

FOOTBALL.

Une nouvelle équipe féminine à Parempuyre

Cet été, une nouvelle équipe a fait son apparition sur les terrains synthétiques de la plaine des sports de Parempuyre. Il s'agit de l'équipe féminine de football à huit joueuses, créée par le Parempuyre Football Club. L'engouement a pris tout de suite, l'équipe comptant 25 joueuses principalement venues de Parempuyre et des-médoc communes voisines (Arsac, Saint-Médard-en-Jalles, Ludon-Médoc…).

Un projet né voici un peu plus d'un an, qui, jusqu'alors, n'avait pas pu se concrétiser, faute de créneaux disponibles pour l'utilisation des terrains. L'arrêt du club de foot entreprises a changé la donne et permet à l'équipe de s'entraîner deux fois par semaine.

Recréer une équipe féminine tenait à cœur au club, après l'arrêt de la dernière équipe en raison de la crise sanitaire. Le président, Guillaume Capoen, ainsi que Cédric et Gaëlle Lavigne, malheureusement décédée en 2025, en discutaient ensemble. « *Quelques semaines avant que je prenne mes fonctions de président (en 2025), Gaëlle m'a demandé si j'avais l'intention de remonter une équipe féminine. Comme un symbole, le jour de la validation de l'équipe par le comité directeur correspond au jour anniversaire de son décès* », confie Guillaume Capoen.

Gaëlle Lavigne a fait partie des joueuses de l'ancienne équipe féminine. Elle était membre du comité directeur et éducatrice auprès de certaines équipes de jeunes. « *Gaëlle utilisait ses compétences en tant que psychomotricienne, pour aider les jeunes à évoluer et améliorer leurs compétences en psychomotricité. Elle me donnait des conseils, revoyait avec moi les entraînements. Elle s'était formée aux compétences du poste de gardien de but. En conséquence, nous avions créé, dès les catégories U8-U9, un atelier pour les gardiens, qu'elle animait* », explique son mari Cédric Lavigne. L'équipe féminine actuelle portera un maillot qui comportera un hommage à la joueuse.

Après avoir entraîné les enfants des catégories U6 à U11, Cédric Lavigne est actuellement éducateur auprès de la catégorie baby-foot (destinée aux enfants âgés de 3 à 5 ans), l'un des coachs des U13 et l'entraîneur de l'équipe féminine. « *Gaëlle m'avait demandé si je voulais être le coach de l'équipe féminine si elle était créée, car elle pensait que j'en avais les capacités. J'hésitais, car j'avais uniquement entraîné les petits. Lorsque Guillaume m'a parlé du projet, j'ai finalement considéré que j'en avais les compétences, d'autant plus que je connaissais certaines filles qui allaient nous rejoindre* », confie Cédric Lavigne.

L'équipe a commencé son championnat en trombe par deux brillantes victoires en deux matchs, 7-3 et 7-0. Emmenée par sa capitaine, qui joue au poste de milieu défensif, Véronique Auer, et sa meilleure buteuse avec 7 buts marqués en deux matchs, Pauline Langevin-Laborde - son père, Laurent Laborde, salarié, est le responsable de l'école de football, de l'intendance et de l'organisation des événements -, l'équipe s'appuie sur un mélange de générations, entre joueuses jeunes et expérimentées : la plus jeune a 19 ans, la plus âgée a plus de 50 ans. « *On se connaissait déjà entre certaines joueuses, entre celles qui avaient joué ensemble ou parfois contre, en tant qu'adversaires. L'ambiance dans l'équipe est top, les joueuses que l'on ne connaissait pas se sont bien intégrées* », ajoute la capitaine.



Guillaume Capoen, Véronique Auer et Cédric Lavigne. *PHOTO JDM-AC*

Âgée de 42 ans, Véronique Auer fait partie des joueuses expérimentées. Charentaise d'origine, elle a commencé sa carrière il y a 30 ans, à Soyaux, en troisième division (D3), jusqu'en senior, en D1. Elle a également joué à Bordeaux, à Blanquefort et à Eysines. Elle arrête alors le football, en raison de blessures, puis se met au futsal. Lorsque l'équipe féminine a été montée, elle a retrouvé les terrains avec plaisir.

Alexandre CORSAN
■

La Course de l'Artichaut : 10e édition cherche bénévoles

MACAU. Samedi 14 novembre, dans la commune de Macau, se tiendra la 10e édition de la Course de l'Artichaut. Pour accueillir les participants, la Jeunesse Macaudaise Athlétisme lance un appel : sans bénévoles, rien n'est possible.

Mélodie LEBRETON

Bien que l'on parle de 10e édition, la Course de l'Artichaut est en réalité bien plus ancienne. Elle existait déjà à Macau il y a plusieurs décennies, dans le cadre de la traditionnelle Fête de l'Artichaut. Souvenirs et témoignages la font remonter aux années 1980 et les archives disponibles attestent sa présence dans les années 1990. Son nom n'a rien de fantaisiste : l'artichaut de Macau est une production agricole historique de la commune, plusieurs centaines d'hectares étant cultivés dans le secteur. Après plusieurs années d'interruption, la JMA lui a redonné vie en 2016 avec la « *Course de l'Artichaut 2.0* », organisée dans un esprit très convivial, notamment autour du Téléthon. Depuis, l'événement n'a cessé de grandir : courses enfants, randonnées 5 et 10 km, challenge combiné. Les 5 et 10 km bénéficient désormais du label FFA. En 2025, la 9e édition a affiché des chiffres record : 1 429 inscrits, dont 530 coureurs sur le 5 km et 508 sur le 10 km. Elle a mobilisé 140 bénévoles et une quarantaine de partenaires et permis de récolter 500 euros au profit du mouvement Movember, qui a pour objectif de sensibiliser le public à la santé masculine.

Une 10e édition placée sous le signe de la solidarité

Pour cette édition anniversaire, l'organisation souhaite franchir un nouveau cap, tout en conservant ce qui fait l'ADN de la Course de l'Artichaut : une manifestation accessible à tous et profondément conviviale. Le 14 novembre, l'événement réunira donc les courses enfants, une randonnée de 10 km à travers le vignoble macaudais, un 5 km et un 10 km labellisés FFA, le challenge combiné 5 + 10 km, et une nouvelle fois une place pour le sport adapté. Cette année, la course soutiendra l'association Rêves, qui réalise les rêves d'enfants gravement malades.

Derrière les quelques heures de course, des mois de travail

« *Une course, c'est aussi plusieurs mois de travail : lorsque les premiers coureurs franchissent la ligne d'arrivée, le travail de l'organisation est déjà terminé depuis plusieurs mois… Et celui de l'année suivante a presque commencé* », commente Morgane Crepey, la directrice de course. Partenaires, inscriptions, autorisations, sécurité, secours, parcours, chronométrage, ravitaillements, commandes de matériel, communication, accueil, restauration… La liste des missions est longue et repose sur une équipe de bénévoles de la JMA.

Et si vous donniez un coup de main ? Pas besoin d'être coureur ni spécialiste d'athlétisme. Plusieurs missions sont proposées : accueil et inscriptions, sécurité des parcours, ravitaillements, arrivée et récompenses, logistique ou encore buvette et convivialité. Certaines missions demandent une présence dès le matin, d'autres seulement pendant les courses : chacun peut donc s'engager selon ses disponibilités. « *Sans bénévoles, rien n'est possible* » : la devise de la Course de l'Artichaut résume la réalité de l'événement. Donner quelques heures, c'est contribuer à la réussite de cette 10e édition et découvrir l'envers du décor d'une journée qui rassemble chaque année plus d'un millier de personnes. Car si les coureurs sont indispensables à une course, ce sont bien les bénévoles qui permettent à la ligne de départ d'exister. ■



Le départ est traditionnellement donné par la mascotte du club d'athlétisme macaudais. *PHOTO - JEUNESSE MACAUDAISE ATHLETISME*

Course de l'artichaut, le 14 novembre à Macau : inscriptions sur Protiming.

Pour devenir bénévole : coursedelartichaut@gmail.com

SEMI-MARATHON DE LACANAU.

On lui souhaite longue vie !

Dès le début du week-end, les voitures ont commencé à affluer en prévision de cette première course à Lacanau, qui se cumulait à l'atmosphère d'un week-end aux douceurs estivales. Tôt ce dimanche 27 septembre, le boulevard de la plage s'est rapidement retrouvé envahi d'une marée humaine en short et baskets, motivée par la musique, l'adrénaline et l'air iodé, sous un soleil déjà bien installé.

Au top départ, donné à 9 heures pétantes, le parcours a amené rapidement les concurrents hors du centre de Lacanau-océan, avant de rejoindre le secteur du Moutchic et les abords du lac. Les coureurs ont ensuite poursuivi ensuite leur progression à travers la forêt, avant de revenir vers l'océan pour les derniers kilomètres.

Une météo idéale pour la course à pied : un temps sec, un soleil présent mais des températures encore raisonnables en matinée. Des conditions également appréciées par les accompagnateurs et les spectateurs venus nombreux suivre la course depuis différents points du parcours et profiter du front de mer.

Florian Laplanche, un habitué des podiums

Cette première édition a été remportée par un coureur déjà connu dans le Médoc : Florian Laplanche s'est imposé en 1 h 10 min 05 s, avec une moyenne de plus de 18 km/h. Le coureur de running s'était déjà fait connaître sur le podium le 5 septembre dernier lors de sa 2e victoire consécutive au marathon du Médoc, où il venait de battre son propre record.

Chez les femmes, Anne-Laure Armellini termine première en 1 h 29 min 28 s, ce qui la positionne à la 49e place du classement général.

Au final, 1 348 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée de cette première, dont 623 femmes et 725 hommes. Le temps moyen s'établit à 2 h 02 min 37 s.

La vigilance orange en toile de fond

L'organisation a dû composer avec un contexte particulier, puisque, depuis le 24 septembre, la préfète de la Gironde avait placé le département en vigilance orange risque feux de forêt, soit un niveau 3 sur 5. L'arrêté prévoyait notamment l'interdiction des manifestations sportives dans les espaces exposés des communes à dominante forestière entre 14 heures et 22 heures. Fort heureusement, la course, ayant lieu durant la matinée, l'épreuve a pu se dérouler normalement, même si une large partie du parcours traversait des secteurs forestiers. Cette contrainte venait s'ajouter aux mesures habituelles liées à l'organisation d'une course sur route : fermeture temporaire de certaines voies, sécurisation des intersections, gestion du stationnement et circulation des véhicules de secours.



Une dotation composée exclusivement de trophées sportifs et de récompenses matérielles. *PHOTO SEMI DE LACANAU*

Une centaine de personnes avaient été ainsi mobilisées pour participer à l'organisation et la sécurisation du parcours.

Après le passage des premiers concurrents, le peloton s'est progressivement étiré sur le parcours. Les derniers coureurs ont franchi la ligne d'arrivée aux alentours de 12 h 20, mettant fin à près de trois heures de course. « *On lui souhaite longue vie* », se réjouissait le maire Laurent Peyrondet, ravi du succès de cette première édition de septembre.

Vanessa CHALUMEAU ■

BASKET / NATIONALE 3.

Une victoire qui laissera des traces

Les Médocains se rappellerons de leur voyage en Vendée ! Certes, ils reviennent avec une précieuse victoire, qui laissera des traces.

Dès la 7e minute de jeu, Owen Delas s'écroule à cause d'un geste inutile d'un joueur vendéen : inconscient, il ne jouera plus la rencontre. Quelques minutes plus tard, c'est le jeune Lilian Flamand qui s'écroule à son tour, victime d'une autre agression, qui le laisse lui aussi inconscient et l'écarte de la rencontre. Après appel du Samu, les deux joueurs ont été placés en protocole commotion. Pourtant, ces deux charges plus qu'irrégulières n'ont pas vraiment attiré l'attention du corps arbitral.

Le premier quart de la rencontre, bien négocié par Castelnau, laissait présager de belles choses. Comme il sait si bien le faire, Owen Delas a montré l'exemple : en marquant 8 points d'affilée, il a permis à son équipe de prendre 6 points d'avance. Grâce à Bastaraud (23 points), les Luçonnais ont réduit l'écart en fin des 10 minutes, ce qui n'a pas empêché Castelnau - qui malheureusement a perdu Owen Delas - de virer en tête en fin de premier quart (19-23). Le jeu est devenu de plus en plus physique, les locaux profitant de la largesse d'arbitrage pour commettre quelques actions illicites dont Lilian Flamand a été la victime : lui non plus n'a pas pu rejouer. Malgré tout, même avec deux titulaires en moins, Castelnau n'a concédé que 4 points de retard à la pause (48-44).

Par la suite Castelnau s'est réorganisé et a repris les affaires en main, grâce à Mo Faye (25 points, meilleur marqueur du match), mais aussi part grâce au jeune Orlan Delas et au capitaine Andy Louis Louisy qui ont redonné de l'espoir à l'équipe (66-69 à la 30e). Durant les dix dernières minutes, toujours dominées par les Médocains, avec 8 points d'affilée, le jeune Aziz Ndao a pris une part prépondérante à une victoire qui laissera des traces, psychiques et physiques. ■



Photo : Le jeune Lilian Flamand place en protocole commotion. *PHOTO JEAN BOTTARO*

Score final : Luçon Saint-Gemme : 85 - Castelnau : 89. *(Quarts-Temps : 19-23 ; 29-21 ; 18-25 ; 20-19. Mi-Temps : 48-44)*

Les marqueurs, Castelnau : *Flamand (3), Tresmontan.N (-), Delas Owen (7), Delas Orlan (15), Ndao (8), Billon (11), Louis Louisy (17), Rouquie (3), Faye (25) /* ***Luçon :*** *Boisliveau (-), Rouet (-), Basin (2), Besseval (-), Ferré (3), Neau (13), Bastaraud (23), Moncomble (-), Ballo (13), Rafll (-). Cantinol (10).*

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

MODIFICATIONS

A2626**316**

SCI BILI

Société civile immobilière au capital de 152,45 euros
Siège social : Château de Landiras
33720 LANDIRAS
353 799 380 RCS BORDEAUX

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal d'une décision de l'associée unique en date du 31 mars 2023 :

- M. Benjamin PELISSIE, demeurant 105 avenue du Bois de Verrières 92160 ANTONY, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 31 mars 2023 en remplacement de M. Gérard JUTEAU.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

A2625**829**

MAJUMI
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 boulevard de la Plage
33680 LACANAU
848 601 456 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2026, l'Associé Unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autre, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du 7 boulevard de la Plage, 33680 LACANAU au 25 rue René Marthiens, 33680 LACANAU, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

CONSTITUTIONS

A2625**880**

SOJEC AVOCATS

CAMPOCLAVERIE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 7 rue des Bahutiers,
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 24 septembre 2026, ont été établis les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée ayant comme dénomination CAMPOCLAVERIE et comme objet :

La restauration rapide ; L'acquisition, la création, l'exploitation, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce de restaurant rapide, vente de café vert et torréfié, de thé, de produits d'épicerie fine, de gâteaux, de confiseries, de vaisselle, d'arts de la table, de machine à café et thé et accessoires autour du café et du thé ainsi que la vente sur place et à emporter de boissons de café, thé, chocolat, smoothie, jus de fruits, fruits pressés, milkshakes et cocktails à base de ces ingrédients ; La torréfaction de café vert ; L'achat, la vente, la location, la prise de bail, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises ou à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.

Le siège social a été fixé : BORDEAUX (33000), 7 rue des Bahutiers, le capital social à 2.000 euros et la durée à 99 années.

Les cogérants de la société sont : Monsieur Florian CAMPO, demeurant MARCORIGNAN (11120), 21 rue Saint Laurent, et Madame Juliette CLAVERIE, demeurant LAMONZIE ST MARTIN (24680), 7 route du Fon du Lan.

Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit quelle que soit la qualité du cessionnaire, et même entre associés, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. La société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

Pour avis,
La Gérance.

A2625**978**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 24/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI PRÉVÔTÉ

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 2 allée de cantelaude, 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. DUMACQ Romain 2 allée de cantelaude 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

Romain Dumacq

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2626**148**

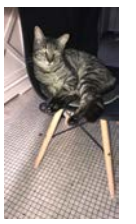
AVIS DE CONCESSION

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES
Ville de Soulac-sur-Mer, 2 rue de l'Hôtel de Ville 33780 SOULAC-SUR-MER
Téléphone : **05.56.73.29.92.**
Courriel : **c.francescon@mairie-soulac.fr**
Code NUTS : **FRI12**
Adresse(s) internet : contact@mairie-soulac.fr
Adresse principale : adresse du profil acheteur : **https://demat-ampa.fr**
I.3) COMMUNICATION
Les documents de concession sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : **https://demat-ampa.fr**
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s) **: https://demat-ampa.fr**
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : à l'adresse suivante : Mairie de Soulac-sur-Mer, sur la plateforme : **https://demat-ampa.fr**
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques
Section II : Objet
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour l'exploitation de 6 lots de plage (sous-concessions) à Soulac-sur-Mer
II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 92332000
II.1.3) Type de concession
Services
II.1.4) Description succincte : Exploitation de lots de plage concernant les activités de club de plage, buvette-brasserie, location de tentes et école de surf.
II.1.6) Information sur les lots :
Cette concession est divisée en lots : oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2
Mots descripteurs : Plage
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé :
Lot n° : 1
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 92332000
II.2.4) Description des prestations : Brasserie n°1
II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
La durée des sous traités est de 2 ans fermes.
Mots descripteurs : Plage
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé :
Lot n° : 2
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 92332000
II.2.4) Description des prestations : Brasserie n°2
II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
La durée des sous traités est de 2 ans fermes (2027-2028).
Mots descripteurs : Plage
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé :
Lot n° : 3
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 92332000
II.2.4) Description des prestations : Club de plage
II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
La durée des sous traités est de 2 ans fermes (2027-2028).
Mots descripteurs : Plage
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé :
Lot n° : 4
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 92332000
II.2.4) Description des prestations : Location de tentes n°1
II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché
II.2.13) Informations sur les fonds de l'Union Européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
La durée des sous traités est de 2 ans fermes (2027-2028).
Mots descripteurs : Plage
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé :
Lot n° : 5
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 92332000
II.2.4) Description des prestations : Location de tentes n°2
II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché
II.2.13) Informations sur les fonds de l'Union Européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
II.2.14) Informations complémentaires :
La durée des sous traités est de 2 ans fermes (2027-2028).
Mots descripteurs : Plage
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé :
Lot n° : 6
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 92332000
II.2.4) Description des prestations : Ecole de surf
II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché
II.2.13) Informations sur les fonds de l'Union Européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
La durée des sous traités est de 2 ans fermes (2027-2028).
Mots descripteurs : Plage
Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique
III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Les documents à produire par les candidats sont mentionnés dans le règlement de consultation.
III.1.2) Capacité économique et financière
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
III.2.4) Concession éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON
Section IV : Procédure
IV.1) DESCRIPTION
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.2)
Date limite de remise des candidatures et de réception des offres : vendredi 13 novembre 2026 à 16 heures.
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) RENOUVELLEMENT
Il s'agit du renouvellement de sous-concessions existantes pour une durée ferme de 2 années.
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Les candidatures et les offres devront être remises simultanément
VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.3) Introduction de recours :
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
Greffe du Tribunal Administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000, Bordeaux, F, Téléphone : (+33) 5 56 99 38 00, Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, Fax : (+33) 5 56 24 39 03
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A définir

bm
BATI-MÉDOC
CONSTRUCTEUR
DE MAISONS INDIVIDUELLES
Depuis plus de 40 ans
LESPARRE - 05 56 418 718
Site : www.constructionsbati-medoc.fr
Mail : bati-medoc@orange.fr

ANIMAUX



SOS CHAT PERDU, sur VENSAC 33590 OASIS pucé castré tigré gris clair rayé noir Tél: 06 10 09 21 29

AGRICULTURE

AV fumier décomposé de vache, cheval, poule en sacs de 30 Kg. 11€/le sac et 10€/le sac à partir de 10. Livraison gratuite. Tél : 05 56 20 81 21/06 80 68 95 28

IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

LE Journal DU Médoc
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !
CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24



Voici venir la saison des humours !

SPECTACLES. La 6e saison culturelle de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île s'est ouverte le 12 septembre dernier à Vertheuil, par le Festival d'Arts en Médoc (Fam). Ce rendez-vous placé sous le signe des arts de rue laisse à présent place à une programmation comme toujours très éclectique, mais marquée cette année par des problématiques sociétales fortes.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

Depuis la création du pôle Culture de la Communauté de communes (CDC) Médoc Cœur de Presqu'île, en janvier 2021, puis l'émergence de sa première « *saison culturelle* », en octobre de la même année, ce projet semble avoir trouvé ses marques dans la vie culturelle médocaine. Saison après saison, les salles de spectacle se remplissent ; les inscriptions aux ateliers proposés en bibliothèque sont vite enregistrées ; les artistes sont de plus en plus nombreux à répondre à l'appel à projet lancé chaque année par la CDC pour y exposer. Et ce succès est également comptable : à ce jour, les abonnements pour l'ensemble des spectacles de la saison 2026-2027 ont déjà tous été vendus.

Être à l'écoute du public

Ces bons résultats ne doivent rien au hasard : ils sont le fruit d'une politique culturelle forte et à l'écoute des desiderata des spectateurs. « *L'idée de créer ce pôle Culture est venue très vite, dans le but d'accompagner l'éducation artistique et culturelle, puisque la CDC était déjà engagée dans ce sens avec la Manufacture Médocaine*, relate Cynthia Cavanihac, directrice du pôle Culture. *Or, sur le territoire, il n'existait pas de programmation culturelle de ce type, même si certaines communes, comme Lesparre et Pauillac, organisaient déjà des spectacles et des moments d'animations locaux. Au début, il y avait peu de monde qui assistait à nos spectacles : la stratégie de l'élu, Monsieur Serge Raynaud, vice-président en charge de la Culture, a donc été de faire connaître la programmation ; sa notoriété est montée crescendo, ce qui nous a permis de faire des saisons régulièrement complètes ou quasi. Mais c'est aussi que nous avons analysé notre programmation au fur et à mesure : nous avons par exemple constaté que nous n'avions pas de public pour les concerts de musique actuelle debout, à moins que ce soit une grosse tête d'affiche. Le public qui nous est acquis est plutôt celui du théâtre, de la musique assise, même s'il apprécie aussi quelques surprises, notamment des spectacles de danse et de cirque. Et notre programmation évolue en tenant compte de ce public* », explique-t-elle.



Jérôme Commandeur viendra faire rire les Médocains en février prochain. *PHOTO BERETTA ET LITTLE BROS PRODUCTIONS*

Une ligne de conduite : l'éclectisme

Pour cerner au mieux les envies des spectateurs et leur faire des propositions aussi variées qu'audacieuses, les élus et agents de Médoc Cœur de Presqu'île font confiance à l'association La Manufacture Médocaine. Thomas Azouz, son président, voit une bonne centaine de spectacles par an, notamment sur les scènes parisiennes ou au festival d'Avignon. Les autres membres de l'association en font autant et sélectionnent ensuite des créations intéressantes sur le plan artistique et cohérentes avec les contraintes techniques des salles accueillant les spectacles. « *Toutes les communes n'ont pas forcément les moyens d'accueillir 200 ou 400 personnes*, argue ainsi Thomas Azouz, *mais nous essayons de faire des propositions dans de nombreuses communes différentes. La CDC nous demande, depuis le début, d'être le plus éclectique possible, de façon à permettre à chacun de se retrouver dans la saison. Le but est de permettre à tous les publics d'aller voir un spectacle près de chez eux. Et ça marche ! On a désormais des spectateurs qui prennent leur place à chaque fois même si la thématique de départ ne les intéresse pas forcément - cette année, la moitié des abonnements était vendue avant même qu'on dévoile la programmation ! - et qui nous disent :* "On vient parce que c'est vous qui programmez et qu'on sait qu'on va voir un spectacle de qualité !" *Ce qui est très important pour nous, c'est d'avoir la confiance des élus pour proposer un programme culturel varié. On a la chance d'avoir sur notre territoire des élus qui se préoccupent de cette question, qui soutiennent la culture et qui n'en font pas une variable d'ajustement* », martèle le programmateur avec reconnaissance.

Des thématiques fortes

Côté spectacles, la saison qui s'annonce semble marquée par des spectacles fortement engagés sur le plan sociétal, abordant des thématiques comme la fabrication de l'information (*Madame, Monsieur, Bonsoir !*) ; la violence du monde du travail (*7 Minutes*) ; les rapports de dominations dans les relations de couple (*Va Aimer !*), la dépression (*Toutes les choses géniales*)… « *En ce moment, le monde de la culture est en grande difficulté : beaucoup d'artistes ont envie de s'attaquer à des sujets pas faciles, mais avec humour et créativité* », estime Cynthia Cavanhiac. « *Nous avons programmé cette année un certain nombre de pièces transversales à ce qui se passe dans la société*, s'amuse Thomas Azouz, *mais c'est un peu un hasard : notre préoccupation était surtout de proposer des esthétiques différentes. Par exemple, le spectacle* **7 minutes**, *programmé en novembre, nous permet d'avoir pour la première fois 11 femmes ensemble sur un plateau de théâtre.* **Va Aimer !** *d'Eva Rami, est un spectacle que nous voulions déjà programmer l'année dernière, mais ça n'avait pas pu se faire. Quant à* **Madame, Monsieur, Bonsoir**[1], *c'est avant tout une comédie sur la fabrication de l'information et comment le public la reçoit. Cette pièce est proposée par une compagnie de théâtre avec qui nous avions déjà travaillé l'an dernier sur* **Argent, pudeurs et décadences** *: un premier volet qui s'intéressait au capitalisme.* **Madame, Monsieur, Bonsoir** *est un deuxième volet consacré aux médias. Or, l'année dernière, les gens avaient énormément ri et appris des choses sur le système capitaliste. C'est avant tout une pièce hilarante, sur un sujet de société.* »



***Madame, Monsieur, Bonsoir* est une comédie grinçante mais hilarante sur la manipulation médiatique.** *PHOTO AIAA*

Une star de l'humour à Cissac

Puisqu'il est question d'humour, notons que l'événement de cette 6e saison culturelle est incontestablement la venue de l'humoriste Jérôme Commandeur à la salle des fêtes de Cissac-Médoc le 20 février prochain : les places se vendent comme des petits pains. Là encore, cette venue doit tout à l'engagement des élus en faveur de cette programmation culturelle dont la notoriété ne cesse de croître. « *Nous avons été sollicités par une maison de production avec laquelle nous avions déjà travaillé*, raconte Cynthia Cavanihac. *À partir de là, nous avons longuement discuté avec les élus : est-ce qu'on se donne les moyens de faire venir une star ? Cela représente un budget important car il faut faire venir des gradins, les monter… Et ça nous a donc obligés à proposer ce spectacle hors abonnement, à un tarif qui nous permette de ne pas couler.* » À ce sujet, la directrice du pôle Culture révèle qu'un projet de construction ou de rénovation de salle de spectacle au cœur du territoire serait à l'étude. Avec une contrainte cependant : « *Que les petites communes ne soient pas abandonnées et la programmation centralisée. Actuellement, nous proposons des actions artistiques dans les trois quarts des communes du territoire : pas forcément des spectacles, mais des expositions en bibliothèques, des ateliers créatifs, etc. Le cœur de notre action est de proposer une programmation culturelle toute en itinérance, pour aller vers tous les publics.* »

■

1. À voir à l'espace François-Mitterrand (Lesparre-Médoc), le 9 octobre prochain. Les billets sont d'ores et déjà en vente.

SAINT-ESTEPHE

19e Salon du Livre
« Lire dans le Vignoble »

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026 | DE 9H À 18H

140 exposants, auteurs, photographes, écrivains, maisons d'éditions, peintres…

Présidente d'honneur : Anny Duperey
Marraine et parrain : Irène Frain et Jacques Cardoze
Invités d'honneur : Caroline Munoz, Evelyne Dress, Thitaume, Bénédicte Delmas, Astrid Veillon, Christos Markogiannakis
mais aussi Mireille Dumas, Thierry Beccaro, Claude Sérillon, Pierre Bonte, Jean-Michel Djian, Jean-Pierre Alaux, Romain Pujol

mairie-saint-estephe.fr | 05 56 59 35 93 Saint-Estèphe, le vignoble jardin

Création graphique : Le Journal du Médoc

Le Journal du Médoc
Vendredi 2 octobre 2026

Un palmarès sans surprise

CINÉ EN COURTS. Le festival national du cinéma amateur s'est achevé dimanche 27 septembre à Soulac-sur-mer par la divulgation du palmarès récompensant les 70 films en compétition.



Le Prix de la ville de Soulac a été attribué au film *Le cinéma de mon père* du réalisateur François Luce. *PHOTO DR*



Aure Atika, marraine du 86e festival national Ciné en Courts, a répondu aux questions du public lors de l'inauguration au cinéma Océanic *PHOTO JDM-GM*

Gaël MOIGNOT

Tout avait commencé jeudi 24 septembre en soirée. Allain Ripeau, président de Ciné Amat, organisateur du 86e festival Ciné en Courts, était ravi d'être à nouveau présent à Soulac, où il disait avoir reçu « *un accueil formidable, un accueil logistique, un accueil financier, un accueil sympathique* », ce qui lui faisait annoncer au maire Xavier Pintat que « *le bail entre nous est loin d'être terminé* ». L'édile rappelait en effet que cela « *fait onze ans qu'on a plaisir d'accueillir le festival, qui est devenu un fait important de la vie culturelle de notre commune et un événement pour notre arrière-saison* ». Allusion au choix judicieux de l'actrice et réalisatrice Aure Atika, Xavier Pintat a souligné que « *le festival cette année* [était] *rehaussé par la présence d'une marraine prestigieuse* », sans oublier de rappeler sa présence régulière dans la station balnéaire expliquant « *qu'on la connaît, puisqu'elle nous fait le plaisir et l'honneur de résider dans la commune de temps en temps* ».

> « *Vous avez un avantage, par rapport aux professionnels, c'est que vous avez la liberté* »

Aure Atika a en effet succédé cette année à Jean Dujardin comme marraine du festival Ciné en Courts, qui a pris place au cinéma Océanic durant quatre jours. L'actrice, qui est aussi réalisatrice, a avoué avec sincérité avoir découvert à cette occasion « *qu'il y avait des amateurs qui faisaient un festival* », « *mais le point commun avec les professionnels, c'est l'amour du cinéma, donc en fait, on est pareils* », a-t-elle conclu. Édouard Molinaro faisait d'ailleurs partie de la fédération auparavant, a indiqué Aure Atika. « *Je ne connaissais pas ce festival et je suis ravie de le connaître. Vous avez un avantage, par rapport aux professionnels, c'est que vous avez la liberté : c'est-à-dire que vous n'avez pas de compte à rendre - commerciaux, de public, de casting, de financement, de production. Vous êtes parfois seuls avec vous-mêmes, mais justement vous avez cette liberté que vous pouvez explorer. C'est une chance rare. Mon conseil : soyez sincères, il n'y a que ça qui paye* », a-t-elle lancé aux très nombreux réalisateurs amateurs sélectionnés pour concourir cette année.

70 films qui parlent de notre temps

Après la projection de 70 courts métrages amateurs, le jury présidé par Frédéric Martin a remis 24 prix dans ce palmarès récompensant différentes catégories, des interprétations féminines ou masculines, et des prix techniques liés à la réalisation. Cette année, le jury a livré un palmarès sans trop de surprises et plutôt conforme aux attentes du public. Il n'y a pas eu de films majeurs, mais beaucoup d'histoires de notre temps, des sujets d'actualités et quelques surprises - l'IA intervenant pour la première fois dans un concours national - ont ravi les plus de 600 spectateurs venus à l'Océanic afin de découvrir le cinéma amateur durant les trois jours de projections.
Notons toutefois que le Grand prix du Président de la République a été remis par Fabien Tuleu, sous-préfet de Lesparre-Médoc, à deux réalisateurs du Ciné-Club d'Annecy, Aldo Vagnotti et Georges Carron, pour *Solange*, un documentaire sur la découverte d'une artiste. Le Prix de la ville de Soulac a été remis par la conseillère municipale Ghyslaine Cuny - en l'absence de Xavier Pintat pour cause d'élections sénatoriales le dimanche - au film *Le cinéma de mon père* qui retrace l'histoire de la vie du réalisateur François Luce et de sa famille à travers un montage de films super-8 restaurés. Au travers de ce film documentaire, c'est la vie de la France et sa mémoire de 1950 à 1985 qui est mise en avant.
Ce film a par ailleurs également obtenu le Prix du public : il participera ainsi à Unica, festival du court métrage international qui se tiendra en 2027 à Cannes, en compagnie des autres réalisateurs sélectionnés : Allain Ripeau qui y présentera *Fuir*, Gérard Corporon *Le carnet*, Gérard Dejoux auteur de *Making Ouf* et Nadine Herleaux pour *La Déclaration*.

■

CINÉ EN COURTS

Aure Atika, une marraine qui aime Soulac-sur-mer

En marge du festival national Ciné en Courts, la marraine de l'édition 2026 a accepté de livrer quelques confidences sur son rapport avec les courts-métrages et la station balnéaire du Nord Médoc.
Avec son sourire gracieux et des propos simples, Aure Atika n'a pas dissimulé son plaisir d'avoir été sollicitée par Ciné Amat pour ouvrir la 86e édition du festival, qui se déroulait pour la 11e fois consécutive à Soulac-sur-mer du 24 au 27 septembre. « *Je trouve que c'était un honneur de me proposer d'être marraine du festival et puis, c'est un peu rendre aux gens ce que le public nous apporte* », indique l'actrice et réalisatrice. « *On fait des films pour que ce soit vu par le public et finalement, c'est un hommage des gens qui rendent hommage au cinéma. Qu'on me demande d'être marraine, je le prends comme un cadeau que je leur rends. C'est un échange de bons procédés, mais je le prends plus comme une récompense que comme une faveur.* »

Il faut dire qu'Aure Atika connaît bien les deux formats du cinéma, que ce soit les longs-métrages ou les courts-métrages. « *La première fois que j'ai réalisé un court métrage - j'en ai fait trois - c'est parce que j'étais enceinte et que je m'étais dit : " Je ne vais pas rester neuf mois sans rien faire". J'ai trouvé une idée qui m'a intéressée et dont j'avais envie de parler. J'ai donc écrit ce court-métrage et je l'ai réalisé.* » Cette première réalisation n'était pas tout à fait un hasard dans son parcours. « *C'était aussi, je pense, un manque de confiance en moi que de vouloir réaliser un court-métrage avant des longs-métrages* », reprend Aure Atika. « *Mais c'est un format intéressant, parce que raconter une histoire en dix, vingt, vingt-cinq ou trente minutes, ce n'est pas un exercice facile. Il faut sortir du piège de raconter une histoire où il ne se passe pas grand-chose et qu'à la fin il y ait juste une chute. Ça m'a fait aussi découvrir le métier d'une autre façon, parce que, quand on est acteur, on est une certaine famille dans l'équipe, un certain groupe, et puis quand on est réalisateur, on voit les choses autrement. On découvre que tout ça n'est qu'un jeu et que l'acteur n'est qu'une pièce dans le groupe, et que ce n'est pas non plus la personne principale* ».
Si Aure Atika a accepté d'être la marraine de Ciné en Courts cette année, c'est aussi parce qu'elle jouait un peu à domicile. « *J'ai acheté une maison il y a quatre ans à Soulac et j'adore* », avoue-t-elle naturellement. « *C'est un endroit où je viens régulièrement, même hors saison et beaucoup hors saison. J'aime beaucoup. C'est une station balnéaire, mais j'aime le fait que tout soit à proximité, que la vie soit très simple ici, qu'il y ait une dynamique. Il y a quelque chose avec le sport aussi ; avec le surf, le vélo, qui est simple et facile.* » Aure Atika se sent chez elle à Soulac-sur-mer et y semble bien intégrée. « *Les gens m'ont accueillie très facilement. Ils ont vu aussi que j'étais "normale" et que je venais hors saison. Je viens à la fois pour me ressourcer ici mais aussi pour y travailler - je travaille très bien ici - pour lire, pour écrire, pour me reposer, pour faire du sport. Tout est possible et c'est facile. Quand je rentre à Paris, à chaque fois que je rentre de Soulac, ça me mine. Et ça veut dire que je peux revenir ici.* »



L'actrice-réalisatrice Aure Atika, entourée par Alain Ripeau président de Ciné Amat et de Xavier Pintat, maire de Soulac-sur-mer *PHOTO JDM-GM*

C'est pourtant bien à Paris que l'attend sa prochaine actualité, puisque Aure Atika y jouera de janvier à mars 2027 la pièce *La Vérité* de Florian Zeller, en compagnie de Stéphane de Groodt et Sylvie Testud.

Gaël MOIGNOT

■

Pour Irène Frain, « *les mots apportent de la lumière* »

SALON DU LIVRE. La romancière, marraine de Lire dans le Vignoble, ne boude pas son plaisir, littéraire et sensoriel, d'être présente à Saint-Estèphe dimanche 4 octobre. En plus, elle dit des mots qui font du bien.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

« *C'est devenu une nécessité ; quoique ça ait toujours été un plaisir.* » Ainsi la romancière Irène Frain évoque-t-elle le rapport qu'elle entretient avec les salons du livre, comme celui de Saint-Estèphe, dont elle a accepté d'être la marraine. Elle en réduit généralement « *le nombre* » dans les périodes d'écriture qui exigent de la concentration, comme c'est le cas actuellement durant la préparation d'un nouveau roman. La promesse de Lire dans le Vignoble, au cœur des vignes de Saint-Estèphe, était trop belle. « *J'ai bien volontiers accepté* », dit-elle, avec dans la voix une joie et un enthousiasme à vous faire oublier petits et grands tourments. Il y a bien sûr ce salon « *convivial* » et « *chaleureux* » auquel s'ajoute « *le projet délectable* » des vins environnants, notamment ceux de Cos d'Estournel, auxquels elle et son mari vouent un intérêt gourmand. Au vin lui-même, s'ajoute l'histoire du fondateur du domaine viticole, Louis-Joseph Gaspard Lacoste de Maniban, marquis d'Estournel, à qui l'on doit cet héritage architectural inspiré de l'Extrême Orient. L'Orient, justement, est l'une des boussoles littéraires de l'autrice, dont *L'Or de la nuit* (éditions Julliard, 2025) nous emmène sur les traces d'un orientaliste, Antoine Galland, « *découvreur* » et « *réenchanteur* » des Mille et une Nuits.

Gourmande, vice-présidente du Club des croqueurs de chocolat, Irène Frain voit dans les mets et les mots, dans les vins et les mots « *un langage de paix et de respect de la culture de l'autre* ». Le langage lui-même, comme le repas, sont ces moments « *qui nous réunissent* ». Parce que « *les hommes ne sont pas équipés pour être solitaires* », dit-elle. Ou alors cette solitude peut devenir « *une menace* », un péril. Irène Frain aime les mots, les mets et les vins, et n'aurait jamais pu être un anachorète de la littérature, une recluse de la narration. S'il existe des mots sombres, des œuvres apocalyptiques, à ses yeux, « *les mots apportent de la lumière* ». Si l'époque est « *effrayante* » à biens des égards, depuis « *ses débuts, l'humanité s'est maintenue* ». « *Malgré tout, il faut continuer* », afin « *que de bonnes et belles choses puissent réenchanter le monde* ». Née en 1950 à Lorient - *An Oriant,* qui signifie « *l'orient* » en breton -, dans cette ville portuaire du Morbihan anéantie par les bombardements et marquée par l'histoire ancienne de la Compagnie des Indes, Irène Le Pohon n'a jamais oublié le logement familial en terre battue et surtout cette mère « *dysfonctionnelle* ». « *Il me fallait m'évader.* » L'écrivaine voyageuse fera escale dimanche 4 octobre au salon du livre de Saint-Estèphe. Profitez-en, si vous cherchez un peu de lumière. ■



Irène Frain est la marraine de Lire dans le Vignoble. *PHOTO BÉNÉDICTE ROSCOT*

► ESCALE

La Belle Poule rend visite à Pauillac

Après un grand déploiement transatlantique de près de quatre mois en Amérique du Nord, du 5 mai au 27 août 2026, qui marquait à la fois le 400e anniversaire de la Marine française et le 250e anniversaire de l'indépendance des États-Unis - dans laquelle la France, via le Marquis de La Fayette, parti pour la première fois de Pauillac le 25 mars 1777, a joué un rôle clé - la goélette *Belle Poule,* filleule de Pauillac depuis 1978, lèvera à nouveau l'ancre de Brest début octobre pour retrouver les eaux de l'estuaire et venir saluer sa marraine. Ne pouvant plus s'amarrer au Port Lafayette depuis 2022, elle accostera au Port de la Lune à Bordeaux. Lors de cette escale, du 8 au 12 octobre, une délégation se rendra à Pauillac, où elle sera reçue en mairie par le maire Philippe Barraud et / ou à la Maison du tourisme et du vin, autour d'une dégustation offerte par William Courjaud. Elle rencontrera aussi Miguel Resino, président de l'Amicale des Anciens Marins, et visitera un château viticole. Le relais et la coordination seront assurés à Pauillac par Monique Nauzin, réserviste citoyenne.



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 63 €
pour 52 numéros, au lieu de 74 €
soit 14 % de réduction

☐ 2 ANS = 107 €
pour 104 numéros, au lieu de 137 €
soit 21 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE** :
Le Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

Gros succès pour la 6e édition de Festi'Familles

ANIMATIONS. L'édition 2026 de Festi'Familles, sur la thématique du sport et du mouvement, a connu une affluence record en rassemblant 1 500 personnes sur la plaine des sports d'Arsac samedi 19 septembre.

Emily CHEVALORE

Les participants, parents, grands-parents, enfants et jeunes étaient ravis par les nombreuses animations proposées, tout comme le chef de projet Yannick Feillard, éducateur territorial des activités physiques et sportives (Etaps) à la Communauté de communes Médoc Estuaire. Selon lui, « *le sport est un extraordinaire facteur de rassemblement. Pour cet important événement, de nombreuses animations sont offertes à toutes les familles du territoire pour permettre aux équipes du service Petite enfance, enfance et jeunesse de rencontrer les familles et de partager un moment convivial. C'est aussi l'occasion idéale de les mettre en lumière et ils le méritent !* »

Cette année, l'événement a vibré au rythme du sport et du mouvement, grâce à un programme XXL adapté à tous les âges. Pour cette 6e édition, Festi'Familles a frappé fort en réunissant des références absolues et des champions de haut niveau, venus faire le show et partager leur passion, comme Jonathan Paul, qui a fait des démonstrations de football freestyle. Le public a découvert une discipline spectaculaire mêlant danse, agilité et ballon rond aux côtés du champion de France 2018 et freestyler professionnel. Le skateur professionnel Benjamin Garcia, champion du Monde 2017, lui a réservé une démonstration et une initiation à la glisse. Le groupe de hip-hop Bartmen lui a offert un show chorégraphique à couper le souffle. Il s'agit de LA référence incontournable de la danse hip-hop à Bordeaux ! Place a également été faite à la nouveauté avec les danseurs de K-pop bordelais New Dawn, qui se sont emparés du phénomène K-Pop mondial pour un show ultra-visuel avec Camille Le Bot, de l'école de Danse d'Arsac. La diététicienne Isabelle Michelle a animé un atelier sur le thème : « Comment bien manger et bouger ? » qui a attiré de nombreux participants, tandis que les enfants pouvaient profiter des nombreux jeux et structures gonflables mis à disposition par une après-midi ensoleillée réunissant tous les ingrédients de festivités réussies.

■



L'événement Festi'familles a attiré plus de 1 500 visiteurs sur la plaine des sports arsacaise. *PHOTO JDM-EC*

CINÉMA.

Le Festival de la Terre du Milieu est bien Vivant !

« Vivant(e) s », tel est le thème de la 2e édition du Festival de la Terre du Milieu, qui se tiendra du 4 au 11 octobre au cinéma Jean Dujardin, à Lesparre-Médoc.

Situé entre l'océan et la « *Rivière* », le Médoc, cette « *terre du milieu* » en patois, a donné son nom à cet événement porté par l'association Et' C'terra. Il parlera cette année de « *l'humain au cœur de son environnement* ». Dans « *toutes ses dimensions* », comme le décrit Jacques Garcia, le président d'Et C'terra.

La particularité de ce festival réside également dans une programmation qui va au-delà de projections-débats. Ainsi un travail de réflexion avec des scolaires se déroulera dans la semaine précédant le festival, en parallèle d'une exposition des photos de Bastien Campistron, spécialisé dans les photographies animalières. Une conférence intitulée « Chronique d'une œuvre annoncée », animée par Cyril Cevaer, peintre « urbex » est également programmée. La musique ne sera pas en reste, grâce à plusieurs moments partagés avec la chorale Tappage. Après avoir présenté des « *capsules* » l'an dernier, la compagnie Toucher le vent reviendra cette année projeter son premier court-métrage.

L'actrice et comédienne France Darry, marraine de cette 2e édition, ouvrira officiellement le festival, dimanche 4 octobre à 14 h 30. En avant-première, sera projeté le film *Les Misérables* de Fred Cavayé, sa sortie en salle n'étant prévue que le 14 octobre. Il sera suivi d'un débat, ainsi que d'un temps d'échange plus convivial.

Tout au long de la semaine, des projections de films et des débats seront organisés. Le détail du programme est également disponible sur le site du festival[1]. Le festival se terminera par une cérémonie de clôture et une remise des prix, dimanche 11 octobre à 19 heures, suivies par un concert de Tappage et d'un verre entre « Vivant(e)s ».



***Les Misérables*, nouvelle adaptation signée Fred Cavayé, sera projetée en avant-première le 4 octobre.** *COPYRIGHT 2026 CURIOSA FILMS ESKWAD STUDIOCANAL TF1 FILMS PRODUCTION*

Éric BAUMIÉ

■

1. www.festivaldelaterredumilieu.org

Programme des projections : lundi 5 octobre ***Marcher sa vie*** *(18 h 30),* ***De son vivant*** *(21 heures) ; mardi 6 octobre* ***Nos âmes libres*** *(suivie d'un débat avec la réalisatrice Salomé Stévenin, 20 h 30) ; mercredi 7 octobre* ***Mon grand frère et moi*** *(18 h 30),* ***Compostelle*** *(21 heures) ; jeudi 8 octobre* ***À la folie*** *(20 h 30) ; vendredi 9 octobre* ***Portraits*** *(20 h 30),* ***L'Invitation*** *(20 h 45) ; samedi 10 octobre* ***La vie d'une femme*** *(18 h 30),* ***L'Inconnue*** *(20 h 30) ; dimanche 11 octobre* ***L'Éveil*** *(15 heures),* ***Jim Queen*** *(17 h 30, interdit aux moins de 12 ans).*

CONFÉRENCE.

L'art de s'illustrer en traversant les régimes

La prochaine conférence de l'Université du Temps Libre Hourtin-Médoc, vendredi 9 octobre à 16 heures dans la salle d'animation de Hourtin-port, évoquera Dominique Vivant Denon, d'abord gentilhomme du roi Louis XV, qui a mené une carrière diplomatique sous Louis XVI de la Russie à Naples, avant de devenir un protégé de Robespierre sous la Terreur, puis d'accompagner Bonaparte en Égypte à la découverte des trésors des pharaons. L'Empereur lui confia la politique culturelle : il fit alors de Paris une capitale artistique, notamment en fondant et enrichissant du Musée du Louvre, l'arc de triomphe du Carrousel et la colonne Vendôme. Marc Blanchard présentera ce personnage clé de l'histoire culturelle française, souvent considéré comme l'un des fondateurs du musée du Louvre moderne. Agrégé de l'université en mathématiques, mais aussi passionné d'histoire, Marc Blanchard a d'abord enseigné en Tunisie et à Rochefort, avant de travailler comme attaché au service culturel de l'Ambassade de France au Caire. Comme inspecteur d'Académie, il a ensuite exercé différentes responsabilités en rectorats ou au ministère de l'Éducation nationale.

Alain MANGINI

■



Dominique Vivant Denon est considéré comme l'un des fondateurs du musée du Louvre. *PORTRAIT DE ROBERT LEFÈVRE*

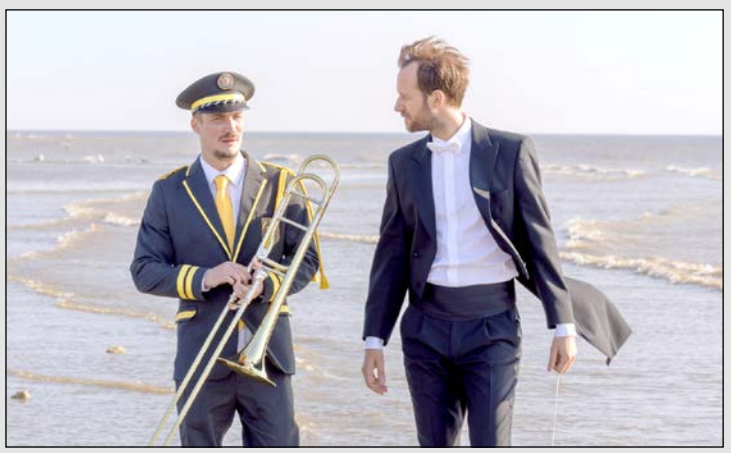
CINÉMA

LES DEUX MONDES DE LA MUSIQUE À HOURTIN

Les soirées Cinélac reprennent dès ce jeudi 8 octobre, à 20 heures par la projection du film *En fanfare*. Thibaut Desormeaux (Benjamin Lavernhe), chef d'orchestre symphonique célèbre, retrouve par hasard son demi-frère (Pierre Lottin), qui joue dans une fanfare du Nord de la France. Tout les sépare ; la musique va les aider à se rapprocher.

Pour illustrer ces deux mondes de la musique, deux invités : Rainer Halter, directeur de l'école de musique d'Hourtin et violon suppléant à l'orchestre de Bordeaux-Aquitaine, et Claude Boncoeur, qui a appris la musique grâce à la fanfare d'Hourtin, a rejoint le conservatoire et est maintenant animateur du Rembuché Naujacais, un groupe de trompes de chasse. La discussion permettra d'évoquer deux époques très éloignées l'une de l'autre, où l'enseignement de la musique était complètement différent et comment on peut évoluer vers le plus haut niveau.

Alain MANGINI



Le cycle commence ce jeudi par la projection d'*En Fanfare*, avec Benjamin Lavernhe et Pierre Lottin. *© THIBAULT GRABHERR - AGAT FILMS - FRANCE 2 CINÉMA*

► **SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC**

Exposition à Beau Bourg

Pour sa nouvelle exposition artistique, la galerie Beau Bourg, à Saint-Vivien-de-Médoc, accueille jusqu'au dimanche 25 octobre les peintures de Sabine Breynaert et Josette Grevez ; les bijoux de Béatrice Ayestaray, les coloquintes de Corinne Becker et les créations en bois flotté de Sylvie Delalbre. Vernissage mercredi 7 octobre à 11 heures.

CINÉMA.

Et si l'appellation margaux devenait un lieu de tournage ?



La directrice de Gironde Tournages Marie Rateau et la chargée des tournages Claire Verlhac lors de leur présentation publique au château Malescasse. *PHOTO MARGAUX MÉDOC TOURISME*

Margaux Médoc Tourisme a inauguré mardi 15 septembre au soir, au château Malescasse, à Lamarque, son premier rendez-vous des Grandes Questions de Margaux Médoc, un cycle mensuel de rencontres professionnelles conçu pour et avec les acteurs économiques du territoire. Ces événements sont gratuits et ouverts aux professionnels.

Lors de ce premier rendez-vous, la directrice Marie Rateau et la chargée de tournages Claire Verlhac, de Gironde Tournages, ont présenté les raisons pour lesquelles l'appellation margaux et plus généralement le Médoc, auraient tout intérêt à devenir des lieux de tournage. Une présentation enrichissante qui a démontré que le cinéma permet de révéler un territoire, tout en lui offrant de nombreuses retombées économiques. Les prises de vues en décor naturel sont essentielles pour Gironde Tournages, qui ne possède pas de studio suffisamment massif pour accueillir des projets pharaoniques. 66 % des Français déclarent avoir ressenti le besoin de visiter des lieux qu'ils ont découvert grâce aux films, tandis qu'au moins un Français sur quatre a franchi le pas. 80 % conservent une image positive des territoires grâce aux films, feuilletons ou séries qu'ils ont vus, à l'image des *Meurtres à…* diffusés sur France Télévision. Un tournage irrigue l'économie locale. L'équipe technique et les acteurs vivent et travaillent sur le territoire pendant toute la préparation et la durée du tournage. Elle vient consommer et visiter un patrimoine, ce qui représente un atout majeur pour des retombées économiques.

En 2025 la Gironde a compté 269 jours de tournage, 505 embauches techniques, 53 % d'embauche locale en moyenne pour 3,3 millions d'euros de retombées économiques locales pour le film *Chopin, Chopin* ! Toujours en 2025, 16 tournages y ont été réalisés, 179 projets accompagnés et plus de 900 lieux recensés. La « *retombée* » ne se limite pas à la redevance versée pour le décor. Un lieu peut aussi capter des dépenses indirectes en matière d'hébergements, repas, locations de salles annexes, parkings, espaces loges / régie, prestations techniques ou mises en relations avec des partenaires locaux.

Mais un beau décor ne suffit pas à lui seul : il faut qu'il soit en capacité réelle d'accueillir un tournage. Les repéreurs sont essentiels. Il faut des volumes intérieurs assez grands avec des plafonds à 2,5 ou 3 mètres de hauteur pour la caméra et la lumière, des accès pour les camions et véhicules pour apporter le matériel sans fragiliser le site. La logistique décide souvent autant que l'esthétique des lieux de tournage. Il faut une alimentation électrique, en eau potable, des espaces de stationnement, des espaces pour les repas et les sanitaires, une circulation facilitée pour les visiteurs, salariés et riverains. Une convention de tournage doit être réalisée avec le lieu d'accueil, afin de gérer les conditions de remise en état ou d'éventuelle gestion d'incidents, baliser les zones de restrictions d'accès, les zones mises à disposition ou bien les modalités de paiement et d'annulation, ainsi que les responsabilités et les assurances.

Tout est fait pour un encadrement optimal et rassurer les potentiels hébergeurs de tournages. Les milieux naturels comme architecturaux sont toujours protégés avant et pendant le tournage, ainsi que remis en état s'il y a lieu. Le propriétaire fixe ses limites et peut refuser un aménagement ou une condition incompatible avec le site. Ceux qui souhaiteraient être référencés pour devenir un lieu de tournage peuvent donc franchir le pas sereinement. La base Film France-CNC compte plus de 21 000 décors. Le référencement améliore la visibilité sans toutefois garantir un tournage. Si l'appellation margaux et le Médoc devenaient lieux de tournage, cela représenterait pour eux un facteur d'attractivité supplémentaire non négligeable !

Emily CHEVALORE

Les Artistes du Lavoir à l'heure japonaise

EXPOSITION. Le parc Majolan, à Blanquefort, se parera pendant deux jours des couleurs du pays du soleil levant, à l'occasion de la belle exposition des Artistes du Lavoir.

Alexandre CORSAN

Les 10 et 11 octobre, de 10 heures à 18 heures, la ferme urbaine et culturelle La Vacherie, située sur les hauteurs du parc Majolan, à Blanquefort, se mettra à l'heure japonaise, le temps de l'exposition de l'association Les Artistes du Lavoir, intitulée « Le Japon : cultures et paysages ». Le ton sera donné, dès l'entrée du bâtiment, par la présence d'un portique japonais ainsi que par une inscription, traduction japonaise du nom de la ferme, La Vacherie. L'intérieur sera à l'avenant, comprenant kimonos, ikebana (art floral japonais), bonsaï.

Parmi les œuvres que les 60 artistes exposeront, le public verra de la peinture à l'encre (Le sumi-e) et de la calligraphie japonaise, des œuvres en bronze, de la sculpture sur bois, du dessin (notamment des portraits de femmes), des toiles peintes grâce à différentes techniques, des émaux sur cuivre, du tournage sur bois (table, gobelets, bols…) et bien d'autres, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de La Vacherie. Les artistes, qui porteront une fleur de cerisier dans les cheveux ou un chapeau japonais, effectueront des démonstrations durant les deux jours de l'événement.

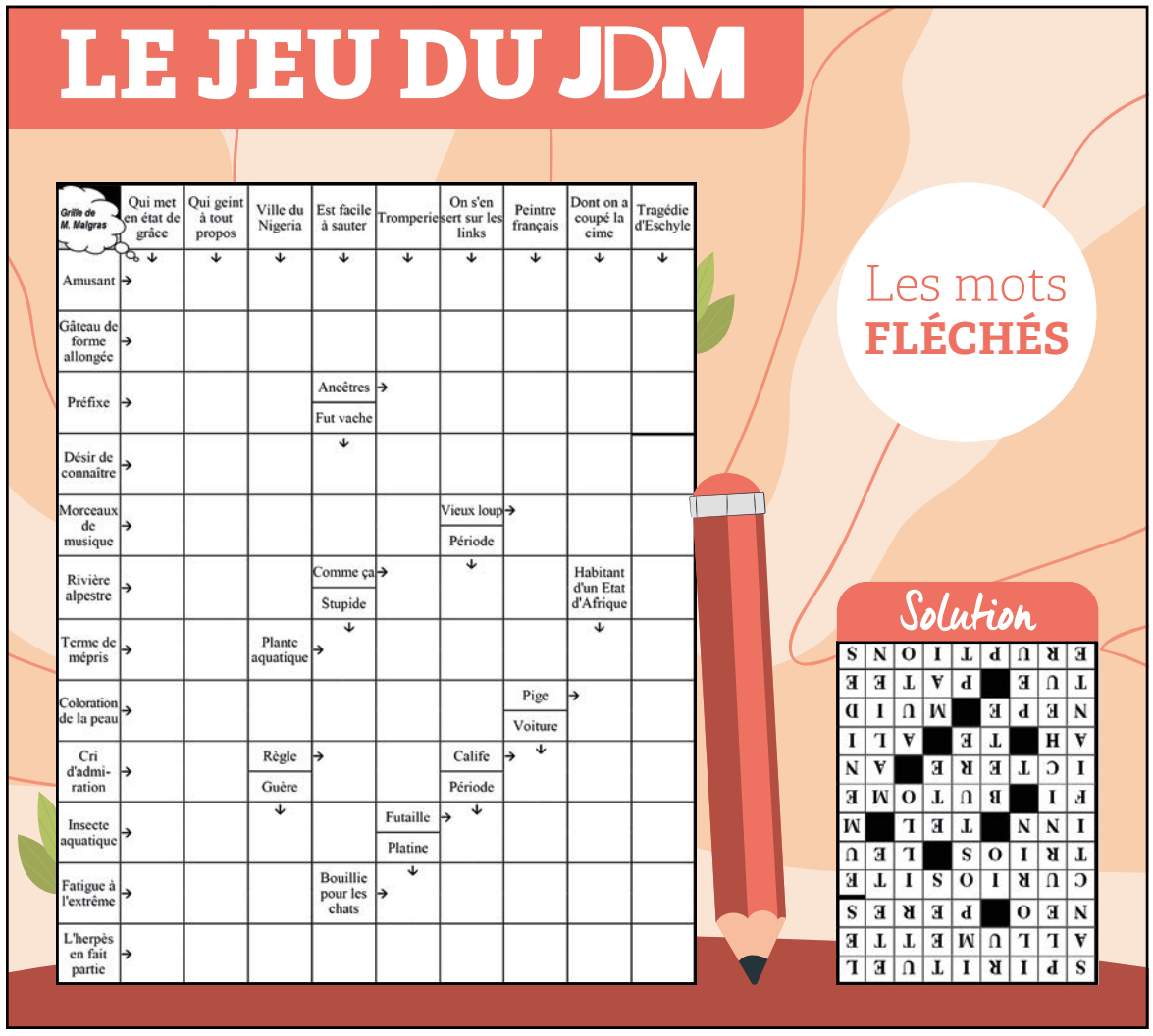
Une grande nouveauté fait son apparition lors de cette exposition : l'association la Société Artistique de Blanquefort (SAB) animera un concours de peinture simultanément à l'exposition des Artistes du Lavoir. Intitulé « Majolan japonisant », il se déroulera dans le parc de Majolan les 10 et 11 octobre, de 10 heures à 18 heures et sera ouvert à tous. Les adhérents de la SAB, ainsi que ceux de l'association Les Artistes Pianais (située au Pian-Médoc) et de l'association saint-médardaise Les Artistes des Bords de Jalles y participeront. La remise des prix aura lieu au soir du 11 octobre.

Autre nouveauté de l'exposition : une buvette sera tenue par l'association blanquefortaise Dés Joués. La restauration sera assurée par un foodtruck le samedi midi comme le dimanche midi. L'association Les Artistes du Lavoir a pour objectif de faire connaître les artistes amateurs et leurs œuvres, leurs spécialités, ainsi que de favoriser l'échange, entre eux et avec le public. ■



La présidente, Anne-Marie Foucaud, et les artistes de l'association. *PHOTO JDM-AC*

L'entrée pour l'exposition des Artistes du Lavoir est gratuite. Les inscriptions pour le concours de peinture de la SAB s'effectueront devant La Vacherie.



Trophée Estuaire Rose

LUTTE CONTRE LE CANCER. L'association Trophée Estuaire Rose, dont le siège social se trouve au Verdon-sur-mer, organise la 8e édition du Trophée Estuaire Rose les 3 et 4 octobre : un événement sportif et solidaire.



La 8e édition du Trophée Estuaire Rose se déroulera à la Pointe de l'estuaire, samedi 3 et dimanche 4 octobre. *PHOTO TROPHÉE ESTUAIRE ROSE*

Gaël MOIGNOT

L'association cofondée par Vanessa et Christophe Chavanneau a créé en 2019 le Trophée Estuaire Rose : son étape 2026 se déroulera au Verdon-sur-mer et réunira des régatiers sur l'estuaire de la Gironde, autour d'un événement permettant de sensibiliser aux cancers, dans l'objectif de récolter des fonds au profit d'associations luttant contre les cancers pédiatriques. Fondé en mémoire de leur fille Margot, le Trophée Estuaire Rose récolte des fonds qu'il reverse en intégralité à des associations girondines, au profit des enfants fragilisés par la maladie ou le handicap, comme la Ligue contre le Cancer Gironde, la Maison Rose de Bordeaux, Rose Médoc, Les Blouses Roses du CHU Bordeaux, Aladin 33, Drôle de Girafe, Les fées Bleues du CHU Bordeaux, Joc's Heroes, 1.2.3 B Soleil, Le Point Rose, Agir Cancer Gironde (récolte de bouchons de liège), Les P'tits Doudous Gironde (collecte de doudous). C'est ainsi qu'au cours des sept premières éditions, 40 000 € ont été collectés et reversés et plus de 2 100 peluches offertes.

Ce week-end de voile solidaire s'articule autour de deux pôles pour deux ambiances différentes : des animations à terre sur la plage de la Chambrette et à Port-Médoc, et des navigations sur l'estuaire de la Gironde.

Côté animations à terre, la plage de la Chambrette accueillera samedi 3 octobre une séance de longe-côte, marche aquatique encadrée, des séances découvertes bien-être de shiatsu à Port Médoc, du yoga plage en plein air et une soirée Gala Rose au Palais des Congrès de Soulac-sur-mer comprenant un dîner, des animations et une soirée dansante. Le lendemain, dimanche 4 octobre, le départ d'une Marche Rose de 7 kilomètres - pour laquelle, bien entendu, les vêtements roses seront les bienvenus - sera donné à Port-Médoc à 10 heures. Toute la journée, un village d'associations locales et partenaires permettra de sensibiliser les visiteurs sur les cancers. Un vide-greniers solidaire organisé par la Pétanque verdonnaise se tiendra à Port-Médoc. Des séances découvertes du shiatsu, de réflexologie et autres pratiques en lien avec le bien-être seront également proposées. Le tirage au sort d'une grande tombola solidaire caritative sera effectué en présence des associations partenaires et toute la journée sera organisée une grande collecte de doudous au profit de l'association partenaire.

En mer, les navigations du week-end verront régater dériveurs, habitables et rallye croisière au large de la plage de la Chambrette. Un concours de pêche rose se déroulera aussi pendant les deux jours à l'initiative de Sport Fishing. La proclamation des résultats, la remise des trophées et le pot de clôture du week-end auront lieu vers 17 heures le dimanche.

■

Informations complémentaires sur : https://trophee-estuaire-rose.com

OCTOBRE ROSE.

Les associations macaudaises se mobilisent



La Pink Party d'Ambiances Fitness en 2025. *PHOTO JDM-ML*

Pour la 4e année consécutive, de nombreuses associations locales, la municipalité et les commerçants se mobilisent pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Un programme d'animations sportives et festives permettra de récolter des fonds intégralement reversés à la Ligue contre le cancer. Le coup d'envoi sera donné vendredi 2 octobre, lors du marché hebdomadaire nocturne, qui se parera exceptionnellement de rose pour l'occasion. Le lendemain, samedi 3 octobre, les joueurs de l'ASTT porteront eux aussi du rose lors du match de tennis de table de l'équipe 1 en Régionale 3. Dimanche 4 octobre, l'association Ose L'humanitaire proposera une marche des familles sur un parcours de 5 km, ouverte à tous ceux qui souhaitent se mobiliser. Du côté du judo, les enfants seront invités à venir vêtus de rose durant toute la semaine précédant les vacances de la Toussaint : une manière ludique de sensibiliser les plus jeunes. Samedi 17 octobre, l'association Détente & Loisirs proposera deux cours ouverts à tous : l'un de yoga-danse et l'autre de danse Bollywood, pour bouger tout en s'amusant et en soutenant la lutte contre le cancer du sein.

Vendredi 23 octobre, Ambiances Fitness organisera sa traditionnelle Pink Party : une soirée conviviale pensée pour danser, se dépenser et lâcher prise. Le lendemain, samedi 24 octobre, plusieurs associations macaudaises uniront leurs forces pour proposer un après-midi convivial et sportif : le Festi'assos rose. Au programme : initiations gratuites au rugby et au tennis de table, atelier de stretching postural et séance de yin yoga. Petits et grands pourront également se retrouver autour d'une buvette et d'un stand de gourmandises. Une infirmière sera présente pour sensibiliser le public et proposer des ateliers de formation à l'autopalpation : un geste simple qui peut permettre un dépistage précoce et sauver des vies. Enfin, dimanche 25 octobre marquera l'apothéose de ce mois de mobilisation par deux rendez-vous sportifs. Sur les terrains, un match de football sera spécialement dédié à la cause, tandis que la Jeunesse Macaudaise Athlétisme invitera les sportifs, débutants comme confirmés, à se challenger durant une marche de 7 km.

Mélodie LEBRETON

■

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Tous en marche pour Rose Médoc !

La marche solidaire organisée par le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la commune de Saint-Laurent-Médoc dans le cadre des animations d'Octobre Rose se déroulera samedi 17 octobre. Comme les années précédentes, il s'agit d'une boucle d'environ 7 kilomètres qui sera sécurisée grâce à la collaboration de la section Randonnée pédestre de la Cocarde omnisports. Rendez-vous à 13 h 30 place de la mairie pour un départ à 14 heures. La marche est ouverte à tout public, mais pour des raisons de sécurité, les chiens ne sont pas admis. Un pot de convivialité conclura cette manifestation solidaire.

Pierre BONATI

■



Lors de l'édition 2025. *PHOTO JDM-PB (ARCHIVES)*

Inscriptions sur place ou auprès du CCAS, au n° 2 de la rue Saint-Julien à Saint-Laurent-Médoc.

VENSAC/SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC/ GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

OCTOBRE ROSE VU PAR LES ARTISTES DU MÉDOC

L'association l'Oyat de Vensac organise, en partenariat avec l'association socio-culturelle de Saint-Vivien et avec l'association Les Toiles de Lili de Grayan, une exposition destinée à soutenir les actions d'Octobre Rose : « Octobre Rose vu par les artistes du Médoc ». Cette exposition va présenter des œuvres sous différentes formes d'expression artistique en lien avec Octobre Rose : photographie, peinture, céramique, mosaïques, écriture (nouvelles, poèmes, chant...). Les œuvres seront exposées dans trois lieux et sur trois dates différentes : samedi 3 et dimanche 4 octobre dans la salle des fêtes de Vensac ; samedi 10 et dimanche 11 octobre dans celle de Saint-Vivien-de-Médoc et samedi 17 et dimanche 18 octobre à la médiathèque de Grayan-et-L'Hôpital. Les trois lieux seront ouverts le samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures ; le dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures.

► **GAILLAN-EN-MÉDOC**

Gaillan Rose

Un loto avec tombola au profit de Gaillan Rose sera organisé à la salle des fêtes, vendredi 2 octobre à 20 h 30. Dimanche 4 octobre, aura lieu une randonnée pédestre de 6 km en faveur d'Octobre Ros, elle aussi suivie d'une tombola. Réservation au 06 32 22 78 92.

DU 2 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE

LACANAU
« Ombres blanches, lumières d'or, lueurs bleues », exposition des œuvres de Cathy Schein
L'Escoure. (Vernissage vendredi 2 octobre à 18 h 30 et rencontres avec l'artiste les samedis 3 et 17 octobre et 7 novembre.)

DU 2 AU 4 OCTOBRE

LACANAU
« Ocean Life », exposition temporaire des œuvres de Joëlle Kem Lika
À L'Atelier, 15 route de l'Atlantique (Le Huga), 15 heures - 19 heures.

VENDREDI 2 OCTOBRE

BLAIGNAN-PRIGNAC
La Veillée gourmande : foodtrucks et buvette avec animation musicale par le groupe 2Two
Salles des fêtes,
19 heures - 23 heures.

BRACH
Soirée Déchiffre et Des Chiffres : jeux
Bibliothèque, 16 h 30 - 18 h 30 et 20 heures - 21 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier informatique
La Cabane aux partages,
10 heures - 12 heures
ou 13 h 30 - 15 h 30
- Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages,
14 heures - 17 heures.
- Brigade de l'Imprévisible, **théâtre d'improvisation**
Les Viviers, 20 heures.

HOURTIN
Soirée choucroute du Téléthon, animée par DJ Guillaume
Salle des fêtes,
19 heures.

LACANAU
- Concert de Gianni Bee
Ludo-médiathèque de la ville, 17 heures.
- Concert du groupe Francophone
Casino, 20 heures.
- Concert du groupe Pig Society
La Java (Maison du Commandant), 20 heures.

LE PIAN-MÉDOC
Tremplin jeunes (14-25 ans) de Médoc Estuaire : emploi, formations / orientation, accès aux droits, vie quotidienne
Galerie marchande du magasin Leclerc,
13 heures - 20 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Après-midi jeux de société entre adultes et seniors
Bibliothèque, 14 h 30 - 17 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
Les Petits Écureuils : lectures musicales (1-4 ans)
Médiathèque, 9 h 30 et 10 h 30.

SAINT-SAUVEUR
Nuit des bibliothèques : Une vie, une histoire - rencontre avec Hector Mossant, ancien marin et gabarier
Salvathèque, 19 heures - 21 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Médoc Polo Cup 2026
Médoc Polo Club
14 heures - 17 h 30.

DU 3 AU 10 OCTOBRE

BLANQUEFORT
À Hauteur d'Enfant (0-6 ans) : exposition immersive « Petite main, petit pouce », ateliers, spectacle, mini-salon du livre et prix littéraire des enfants
Médiathèque.

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Car'Cans Show : exposition de voitures anciennes
Place du Pôle (Maubuisson).

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Brasserie solidaire de La Boussole Médoc
Ancienne salle des fêtes, samedi 9 heures - 17 h 30
et dimanche 9 heures - 13 heures.

LE PORGE
Braderie solidaire du Secours populaire en faveur des sinistrés des incendies de Gironde
Salle des fêtes,
9 heures - 17 heures.

SALAUNES
Foire du Terroir, 22e édition. Samedi : inauguration (10 h 30), vin d'honneur (12 h 30), parade de brouettes customisées (15 heures), démonstration de chiens de troupeaux et concert de trompes de chasse. Dimanche : randonnée pédestre (10 km, rendez-vous salle de la Garenne, 8 h 30), rassemblement de motos (9 h 30), procession (10 h 45), messe (11 heures), vin d'honneur (12 h 30), concert de bandas, présence d'un caricaturiste. Animations, fête foraine, jeux enfants et expositions (tracteurs, voitures et motos anciennes, locomotive à vapeur), etc. tout le week-end.
Salle de la Garenne,
9 heures - 18 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
VB Montalivet Freeride
Montalivet.

SAMEDI 3 OCTOBRE

ARSAC
Bourse aux vêtements automne-hiver
Salle socio-culturelle (au fond du parking de La Poste), 9 h 30 - 17 h 30.

BLANQUEFORT
Nuit des bibliothèques spéciale tout-petits et familles : *Le Bal des Doudous*, **concert de la compagnie Lou Pop (9 mois et +, 16 heures et 18 heures), goûter (2-6 ans, 16 h 30) et cache-cache lecture (17 heures)**
Médiathèque.

BRACH
Les P'tites Histoires de Dame Cocotte : lectures (0-3 ans)
Bibliothèque, 11 heures - 11 h 30.

CARCANS-MAUBUISSON
Action Parentalité - ateliers de théâtre gratuits sur le thème : « Scène de vie, la vie en coulisses », animés par Adeline Détée et Julie Tietze
Structure jeunesse, 10 heures - 12 heures (adultes) et 15 heures - 17 heures (ados).

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages,
9 heures - midi.
- Café papote sur le thème : « Être après l'été 2026 : et si on en parlait ? » animé par Erwoan Fromentin, éducateur spécialisé
La Cabane aux partages,
10 heures - midi

CISSAC-MÉDOC
Loto de l'association Ici c'est Cissac
Salle des fêtes, 20 heures.

EYSINES
Nuit des bibliothèques : expositions « 10 ans déjà » et de dessins du dessinateur de presse Thibaut Soulcié (17 heures - 22 heures), stand de maquillages artistiques (17 heures - 20 heures), animations (jeux, ateliers créatifs, etc., 17 heures - 19 heures), Battle Littéraire par le collectif Ta mère la Mieu (19 heures), On souffle les bougies (19 h 45), quiz spécial anniversaire et fête (20 heures) et karaoké (21 heures)
Médiathèque Jean-Degoul.

LACANAU
- Repair café de la Sorga
Pôle de l'Aiguillonne,
10 heures - 12 h 30.
- De fils en liens - atelier couture de la Sorga sur le thème : « Confection d'un cale-porte hibou »
Pôle de l'Aiguillonne,
9 h 30 - 12 heures.
- Concert du groupe Ory Swing Quintet
La Java (Maison du Commandant),
20 heures.

LE PORGE
Journée portes ouvertes de La Grange à Tiroirs : conférence sur la communication non violente (10 heures - 12 heures), repas auberge espagnole (12 heures - 14 heures), cercle de parole sur le thème de la vulnérabilité (13 heures - 15 heures), séances de contes (15 heures - 15 h 30, 17 heures - 17 h 30 et 19 h 30 - 20 heures), origami (15 h 30 - 17 heures), concert du groupe Six and Sol (18 heures - 19 h 30) et set de DJ'y Crois Pas (20 heures - 22 heures)
La Grange à Tiroirs.

LESPARRE-MÉDOC
- Remise des prix du concours de nouvelles, 3e édition
Bibliothèque, 17 heures.
- Concert et tapas avec le groupe Les Boîtaclous
Au Calm, 19 h 30.

LISTRAC-MÉDOC
- Atelier Bébé Signe (0-4 ans) sur le thème : « Des histoires à signer au rythme de l'automne ! »
Bibliothèque, 10 h 30 - 11 h 15.
- Atelier Parents Plus : rencontre entre parents sur le thème « Comment exercer une autorité juste et apaisée auprès de nos enfants et de nos ados ? » animée par Géraldine Porterie
Bibliothèque, 14 heures - 17 heures.

LUDON-MÉDOC
Affaire policière, **théâtre, par Les Comédiens d'Un Soir**
Foyer rural, 20 h 30.

MARGAUX-CANTENAC
Vide-armoires, bric-à-brac et puériculture de Bouge Ton Cœur
Salle des fêtes,
9 h 30 - 17 h 30.

MOULIS-EN-MÉDOC
J'Emballe Pas, **théâtre par Les Trois Coups Médocains**
Salle des fêtes, 20 h 30.

NAUJAC-SUR-MER
Soirée brame du cerf accompagnée par un guide naturaliste : balade suivie d'un apéritif dînatoire
Animalia Park, 18 h 30 - 21 h 30.

PAREMPUYRE
- Ateliers d'éveil psychomoteurs parents-enfants (6 mois - 2 ans)
Maison des associations, 9 h 30 - 10 h 30 (enfants non marcheurs) et 10 h 45 - 11 h 45 (enfants marcheurs).
- Nuit des bibliothèques : pêche aux livres, maquillage paillette, atelier « Fabrique ton cracker » (14 heures - 15 heures), Bestioles Fashion Show (5-9 ans, 15 heures - 16 heures), présentation et exposition de Dadoclém (16 h 15 - 17 heures), atelier couronnes de fleurs séchées (9 ans et +,17 heures - 18 heures), boum intergénérationnelle (19 h 30 - 21 heures) et food truck de spécialités portugaises
Bibliothèque.

QUEYRAC
Dictée de l'Automne
Salle des fêtes, 20 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
Soirée d'ouverture de la Saison Culturelle 2026-2027 : présentation de la programmation, Bonobo : spectacle musical et illustré par la compagnie Fracas et cocktail dînatoire
Salle des fêtes, 17 h 30.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
- Café littéraire
Médiathèque, 14 h 30.
- Après le feu qui détruit, le feu qui rassemble : soirée de remerciements à celles et ceux qui se sont mobilisé(e)s contre le feu : remise de chèque à la DFCI de Brach, animations, restauration, buvette et feu d'artifice (22 heures)
Champ de foire de Bernos,
dès 17 heures.

SAINT-SAUVEUR
- Journée festive : vide-greniers, journée pétanque, rando VTT 40 ou 15 km (départ 9 heures), structure gonflable enfants, buvette et restauration
Salle polyvalente,
9 heures - 18 heures.
- Journée mondiale des animaux : soirée dansante et caritative avec repas réunionnais
Salle des fêtes,
20 heures.

VERTHEUIL
Ici, la nature se raconte, festival sur le thème de la montagne : présence d'auteurs d'albums jeunesse, exposition, ateliers, concert dessiné et lectures
Domaine de Nodris,
10 heures - 18 heures.

DIMANCHE 4 OCTOBRE

BÉGADAN
Loto du Comité des fêtes du port de By
Salle des fêtes, 18 heures.

BRACH
Vente de livres à 2 €
Sur le parking de la salle polyvalente,
9 heures - 16 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Apéro by Damiam
La Cabane aux partages,
10 heures - 13 heures.
- Atelier de couture créative
La Cabane aux partages,
10 heures - 16 heures.

HOURTIN
- Voile : Challenge d'Automne du CNHM
Hourtin-port, 14 heures.
- Bal country / concert de Fabienne Coulais chez les Desperados
Salle des fêtes, 14 heures (playlist), puis concert (14 h 30).

OÙ SORTIR !



LACANAU
- Le Grand Pique-Nique du Parc naturel régional Médoc : balades nature, géocaching, jeux, pique-nique tiré du sac ou foodtrucks, stands de producteurs locaux, apéritif musical (12 h 30), initiations à la pêche (10 heures, 11 heures, 14 heures et 15 heures), tente à histoires animée par la compagnie 24.92
Halte nautique du port de Lacanau-ville, 10 heures - 16 heures.
- Troc de plantes de La Sorga
Jardin-cueillette du pôle de l'Aiguillonne, 14 h 30 - 17 h 30.
- Rugby : match AS Lacanau / US Galgon
Stade de l'Ardilouse, 15 heures.
- Journée nature : ateliers nature avec l'ONF (16 heures) puis apéro-concert en gascon du groupe Amaneja (18 heures)
La Java (Maison du Commandant), 16 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Banquet dansant des Vendanges animé par l'orchestre Jean Roberty
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 12 heures.

MACAU
Super-loto des Cheveux d'Argent
Salle François-Mitterrand, 14 h 30.

PAUILLAC
Vide-greniers d'Aérofit
Sur les quais, 7 heures - 18 heures

SAINT-ESTÈPHE
Salon du livre Lire dans le vignoble, 19e édition : nombreux auteurs présents, chasse au trésor enfants (10 heures - 11 heures et 15 h 30 - 17 heures), conférence de Marc Vigneau sur le thème : « Décrire et dessiner le Médoc » (15 heures), atelier de création en pâte fimo, etc.
Espace Guy-Guyonnaud, 9 heures - 18 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Troc-livre
Salle 1, rue Saint-Exupéry (à côté de La Poste), 14 heures - 17 heures.









DU 5 AU 16 OCTOBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Exposition de céramiques Raku par Nicole Brard
Médiathèque. (Vernissage mercredi 7 octobre à 18 heures)

DU 5 AU 11 OCTOBRE

LESPARRE-MÉDOC
Cinéma : Festival de La Terre du Milieu sur le thème « Vivant(e) s » ; projections, débats, animations, etc.
Cinéma Jean Dujardin.

LUNDI 5 OCTOBRE

BLANQUEFORT
- Dernier jour de l'exposition des œuvres de l'artiste plasticienne Karine Blanchet et de l'artiste concepteur 3D Anthony Gauthier
Au QG.
- Semaine Bleue : séance spéciale
Les Colonnes, 14 h 15.

BRACH
Temps-Livres Tout-Petits (0-3 ans) avec atelier
Bibliothèque, 10 heures - 10 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier seniors : « Méditation animale »
La Cabane aux partages, 14 heures - 15 heures.

LE PORGE
Belote
Salle des jeunes, esplanade Brémontier, 14 h 30.

PAREMPUYRE
Semaine Bleue : café-rencontre autour de la généalogie
Maison des associations, 14 heures - 16 heures.

PAUILLAC
Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) en Médoc : « Vous avez du courrier - une exposition pour lutter contre l'isolement », exposition de la correspondance entre des personnes âgées accompagnées par l'Aapam
Salle de l'Estuaire, place Gabriel-Gachet, 14 heures - 17 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
Semaine Bleue : petit-déjeuner de lancement (mairie, 9 h 30) et atelier cinéma autour du doublage de voix (médiathèque, 14 h 30)

MARDI 6 OCTOBRE

BLANQUEFORT
Semaine Bleue : café des seniors animé par Maître Bouyer, avocat de l'Institut de Défense et de Protection des Seniors, et Maître Piton, notaire.
Résidence autonomie Simone-Veil, 14 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier Rencontre autour des livres
La Cabane aux partages, 10 heures - 11 h 30.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages, 14 heures - 16 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages, 17 heures.
- Rencontre et initiation aux échecs
Les Viviers, 17 h 30.

EYSINES
Atelier massage parents-enfants (1 mois jusqu'à la marche)
Crèche des Cottages, 14 heures - 15 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Lire, Élire : La Vraie / Fausse Émission Littéraire, **spectacle par Rémi Tétard**
Bibliothèque, 17 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Bien dans mon assiette : atelier cuisine pour seniors et aidants sur le thème : « Mangez malin, mangez sain : les secrets de l'assiette équilibrée ! »
Maison des associations (rendez-vous communiqué sur inscription à : france-services@ccmedocatlantique.fr)

LESPARRE-MÉDOC
Loto de la Fnaca et de la Foire aux vins
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 20 h 35.

LE VERDON-SUR-MER
« Marais du Conseiller : à la découverte des chauves-souris », balade nature
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du CPIE Médoc, 19 h 15 - 21 h 15. (Apportez une tenue adaptée à la météo, des chaussures fermées et une lampe torche ou frontale.)

PAREMPUYRE
Semaine Bleue : Land Art intergénérationnel - création d'œuvres naturelles éphémères avec les enfants de l'école Jean Jaurès maternelle
RPA La Rose d'Aliénor, 14 heures - 15 h 30.

PAUILLAC
Atelier seniors (60 ans et +) sur le thème : « Créons ensemble un film du Médoc »
Mairie, 14 heures - 17 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
Semaine Bleue : gym douce adaptée
Dojo, 9 heures - 10 heures.

VERTHEUIL
- Atelier Mémoire Pep's Eurêka
Domaine de Nodris, 14 heures - 16 heures.
- Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) en Médoc : ciné-débat sur le thème « Nos futurs »
Domaine de Nodris, 15 heures.

MERCREDI 7 OCTOBRE

BLANQUEFORT
- Les Mercredis de la Vacherie : atelier sur le thème « Bonne humeur en pleine nature » avec jeux coopératifs et activités ludiques (8 ans et +)
La Vacherie, 14 heures - 16 heures.
- Semaine Bleue : La Tribune des Cheveux Blancs, témoignages de personnes retraitées pour sortir de l'isolement et rester dynamiques, puis goûter partagé
Salle polyvalente de Fongravey, 14 h 30 - 16 h 30.

BRACH
Lire, Élire : atelier autour des plantes aromatiques et médicinales
Bibliothèque, 10 heures - midi.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier seniors : sortie au château de Citran
Rendez-vous à la Cabane aux partages, 10 heures.
- Atelier parents-enfants animé par Carole Spinelli autour de son album
Maurice et Tika Bibliothèque, 10 h 30.
- Après-midi jeux
La Cabane aux partages, 14 heures - 17 heures.

EYSINES
Grainothèque
Médiathèque Jean-Degoul, 16 heures - 18 heures.

LAMARQUE
Atelier bracelets en macramé
Salle des fêtes, 15 h 30 - 17 h 30.

LISTRAC-MÉDOC
Atelier de découverte et d'initiation à l'anglais (6-11 ans) sur le thème d'Halloween, suivi d'un petit goûter
Bibliothèque, 15 heures - 16 heures.

PAREMPUYRE
- Semaine Bleue : Les Gestes qui sauvent : atelier d'initiation aux premiers secours
Club-house, 10 heures - 12 heures.
- Semaine Bleue : yoga sur chaise
Maison des associations, 14 heures - 15 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Hôtel de ville, 9 h 30 - 12 h 30.
- Semaine Bleue : ateliers créatifs (10 heures), déjeuner intergénérationnel (à la cantine, 12 heures - 13 h 30), thé dansant et jeu *Just Dance* (14 heures - 16 heures)
Centre de loisirs La Pinède.
- Les Écureuils : lectures (3-6 ans) sur le thème « Gentilles sorcières ? »
Médiathèque, 10 h 30 - 11 h 15.
- Bibliogroûter : atelier créatif sur le thème « Réalisation d'une boîte à citrouille » (7 ans et +)
Bibliothèque, 15 heures - 16 heures.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Journées mondiales des zones humides en Médoc : balade nature sur le thème « Création de digues et plantes sauvages comestibles »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR Médoc, 10 h 30 - 12 h 30.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Cap sur l'adolescence ! Temps d'échange parentalité
Salle du RPE / Laep (derrière l'école), 14 h 30 - 16 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
- Atelier sensoriel parents-enfants
Salle de la RPA, 9 h 15 - 10 h 15 et 10 h 30 - 11 h 30.
- Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) en Médoc : balade nature sur le thème « Balade artistique en milieu naturel » avec le PNR
Aire de pique-nique, rue André-Goulé, 10 heures.

JEUDI 8 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Tout part en couille, **comédie**
Café-théâtre, 20 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier seniors : yoga du rire
La Cabane aux partages, 14 heures - 15 h 30.
- Atelier Jouons avec les mots
La Cabane aux partages, 17 heures - 18 h 30.
- Café philo sur le thème : « N'y a-t-il de bonheur que dans l'instant ? »
Les Viviers, 19 h 30.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Dernier jour de l'exposition de photographies d'Allison Costalonga Jeambaire sur la faune sauvage de Cussac-Fort-Médoc, « Regards sauvages »
Fort-Médoc.

LACANAU
- L'Espace numérique : ateliers informatiques pour adultes débutants
Pôle de l'Aiguillonne, 10 heures - 11 h 30.
- Atelier seniors Nutriactiv' (55 ans et +)
Pôle de l'Aiguillonne, 14 heures - 16 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Semaine d'Information sur la Santé

Mentale (SISM) en Médoc : ciné-débat sur le thème « À la folie »
Cinéma Jean Dujardin, 20 heures.

MACAU
Atelier senior (55 ans et +) gestes qui sauvent
Salle du conseil municipal, 14 heures - 16 heures.

PAUILLAC
- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Auditorium de la bibliothèque, 14 heures - 17 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Peinture sur porcelaine
Foyer communal / Espace Guy-Guyonnaud, 14 heures - 17 heures.

VERTHEUIL
Journée Premiers Pas en économie sociale et solidaire avec Médoc Tiers Lieux
Rendez-vous au domaine de Nodris, 9 h 30.

JUSQU'AU 17 OCTOBRE

BRACH
« Comment un livre vient au monde ? » exposition
Bibliothèque.

JUSQU'AU 24 OCTOBRE

GAILLAN-EN-MÉDOC
« Évasion », exposition des œuvres de Catherine Rivera
Bibliothèque.

JUSQU'AU 25 OCTOBRE

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Exposition des peintures de Sabine Breynaert et Josette Grevez ; des bijoux de Béatrice Ayestaray ; des coloquintes de Corinne Becker et des créations en bois flotté de Sylvie Delalbre
Beau-Bourg tiers-lieu. (Vernissage mercredi 7 octobre à 11 heures)

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Concours photo sur le thème : « Les Arbres Médocains »
La Cabane aux partages.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

LACANAU
Un mois, un artiste : exposition des peintures de Claire Vitry
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
« 90 ans des Phares et balises au Verdon-sur-mer », exposition
Musée de Cordouan et des Phares et balises.

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE

BLAIGNAN-PRIGNAC
Exposition des œuvres de Fabrice Sapte, Sylvie Tinlot et Bernard Bossion
Galerie Les Arts du Savoir-Faire Médocain, jeudi-samedi 19 h 30 - 22 h 30 et dimanche 12 h 30 - 15 h 30.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
- Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).
- « Le Fort à l'encre du temps », exposition des œuvres de Luc Girard
Corps de garde à la mer (Fort-Médoc), 10 heures - 19 heures.

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
« Une saga photographique médocaine », fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.



DU 1ER AU 31 OCTOBRE

SAINT-LAURENT-MÉDOC
« En Rose ! » Exposition des œuvres de Catherine Rivera
Médiathèque.

DU 1ER AU 15 OCTOBRE

VENDAYS-MONTALIVET
Exposition des créations des enfants de l'accueil de loisirs et du périscolaire
Médiathèque.

DU 2 AU 4 OCTOBRE

LE PIAN-MÉDOC
Vendredi 2 octobre : vente de viennoiseries devant les écoles (16 heures) et apéro-concert (19 heures). Samedi 3 octobre : course à pied adultes (9 h 30), marches 1 heure et 2 heures en pleine nature (9 h 35), course à pied enfants (11 heures), promenades en voitures anciennes (10 heures - 12 heures et 14 heures - 17 h 30), animations (street dance, danse Bollywood, capoeira…), ouverture des ateliers des Artistes Pianais (14 heures - 17 h 30), sketches et chants (20 h 30), etc. Dimanche 4 octobre : Jiu-Jitsu (9 h 30) ; foot en marchant, coiffure conseil et course de brouettes et trottinettes (10 heures), sophrologie ludique (11 heures)
Site du Dojo.

VENDREDI 2 OCTOBRE

COUQUÈQUES
Inauguration de l'Arbre aux Mille Soutiens
Place de l'église, 19 h 30.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Loto d'Octobre Rose
Salle Joseph-Despaze, 20 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Loto de l'Association Entraide des Cœurs Médocains au profit de Gaillan Rose
Salle des fêtes, 20 h 30.

MACAU
Marché nocturne de l'automne sur le thème : « Tous en rose ! » avec concert du groupe Dune
Place Carnot, 16 heures - 22 heures.

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE

LE VERDON-SUR-MER
Trophée Estuaire Rose, 8e édition : week-end d'animations et de sensibilisation avec régate et rallye, Marche Rose, yoga, longe côte, shiatsu, village associatif, vide-greniers, collecte de doudous, etc. et tombola solidaire en faveur des associations Rose Médoc, Parentraide et Eve pour la Vie !
Port-Médoc et plage de la Chambrette.

VENSAC
Exposition de peinture, photographie, mosaïque, céramique, écriture ; concours de déguisements roses (enfants) ; séance de fit stick ; nombreuses animations et tombola
Salle des fêtes, samedi 10 h 30 - 12 heures et 14 heures - 18 heures ; dimanche 10 h 30 - 12 heures et 14 heures - 17 heures.

SAMEDI 3 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Défilé de mode et vente aux enchères solidaire organisée par Femmes en Lumière, 2e édition, au profit de l'association De Mèche Avec Vous
Moulin des Jalles, 19 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Octobre Rose au Fort-Médoc : marché, animations, randonnée pédestre, chasse au trésor (enfants), restauration, tombola et sensibilisation à la santé des femmes
Fort-Médoc, 10 heures - 16 heures.

SOUSSANS
Loto de l'ACCA
Salle des fêtes, 20 h 30.

DIMANCHE 4 OCTOBRE

GAILLAN-EN-MÉDOC
Randonnée pédestre (6 km) Départ place de la mairie, 9 h 30.

NAUJAC-SUR-MER
- Vide-greniers solidaire (au profit de la Ligue contre le cancer)
Dans le bourg, 8 heures - 18 heures.
- Run : course solidaire (5 km)
Rendez-vous devant la mairie, 10 h 30.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Loto de la Solidarité Médocaine sur le thème : « Combattre le cancer et faire progresser la recherche »
Salle des fêtes, 14 h 30.

JEUDI 8 OCTOBRE

HOURTIN
Yoga : Anma assis
Salle Bruno, 13 h 30 - 16 h 30 (sur rendez-vous auprès de l'USCH).

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS *



LE VERDON ⟷ ROYAN

JUSQU'AU 15 OCTOBRE

SEMAINE : 7h15 | 9h30 | 11h45 | 13h45 | 15h30 | 17h15 | 18h45
W.E. ET FERIÉS : 8h | 9h30 | 11h45 | 13h45 | 15h30 | 17h15 | 18h45

SEMAINE : 7h50 | 10h05 | 12h20 | 14h20 | 16h05 | 17h50 | 19h15
W.E. ET FERIÉS : 8h35 | 10h05 | 12h20 | 14h20 | 16h05 | 17h50 | 19h15

BLAYE ⟷ LAMARQUE

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

SEMAINE : 7h15 | 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h
W.E. ET J. FERIÉS : 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h

SEMAINE : 7h45 | 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30
W.E. ET J. FERIÉS : 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
* Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde

OÙ SORTIR !





Dans le feu de l'action

OLIVIER HALARD

Jeune maire de 66 ans, il est l'une des voix qui ont tonné, cet été, durant le mégafeu qui a en partie ravagé sa commune du Temple. S'il n'a pas peur de critiquer le gouvernement et l'absence des canadairs au moment crucial, c'est que, depuis plus de 40 ans, sa quête est celle de la vérité et son étendard celui de la justice.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

On n'ose pas trop le lui dire, mais il y a chez lui quelque chose qui nous fait penser à Olivier Marchal. Peut-être est-ce seulement qu'on le sait ancien officier de police judiciaire, comme l'autre Olivier, qui quitta la Brigade criminelle puis les Renseignements généraux pour devenir flic de cinéma. Loin du grand écran, dont les histoires de flics sont trop « *romancées* » à son goût, Olivier Halard construisit quant à lui sa carrière dans la brigade antiterroriste.

Un travail de l'ombre

Petit, ce fils d'un industriel et d'une assistante de direction, originaire de Paris, n'avait pas de prédilection pour le jeu du gendarme et du voleur. Et plus tard, il s'est d'abord rêvé médecin. Mais en souriant, il admet qu'il « *n'était pas scientifique dans l'âme* ». Il s'est donc dirigé vers la fac de droit. À sa sortie, en 1981, le jeune homme fut appelé au service militaire. C'est dans ce cadre qu'il entra dans la gendarmerie. Là, il trouva un « *cadre dans lequel les connaissances théoriques acquises à la fac s'appliquaient bien* » : convaincu d'avoir trouvé sa voie, il décida donc d'y rester. Seul bémol au tableau : sa formation, à l'école de Saint-Astier, puis ses affectations à Châtellerault et à Quimper l'éloignaient de sa famille. Désireux de quitter la province, où il n'avait à l'époque aucune attache, il abandonna la gendarmerie pour son éternelle rivale : la police nationale.

Olivier Halard se rêvait alors officier de police aux Stupéfiants. « *C'est le directeur de l'époque, Monsieur Marion, qui m'a dit : "J'ai besoin de toi à l'antiterrorisme"*, se souvient-il. *J'y suis rentré comme ça, un peu par hasard, et finalement, j'y suis resté. C'était un travail très prenant, très chronophage, H 24, 7 jours sur 7, avec peu de repos.* »

Plus encore, la Division nationale de l'antiterrorisme (DNAT) devient vite « *une vocation* ». « *Ce sont des missions très dures moralement, mais dans le feu de l'action, on fait le job. L'interpellation, dans le fond, c'est la partie la plus facile. Ensuite, il y a tout le travail d'enquête à charge et à décharge à mener et ça, c'est souvent très long.* […] *C'est un travail de l'ombre qui n'est pas montré dans les films, parce que visuellement, ce n'est pas très porteur. Notre job, c'est de constituer un dossier étayé afin de désigner un coupable qui pourra être présenté à la justice. Et pour cela, l'ADN, les aveux, ne sont pas des preuves suffisantes. Il faut avoir des témoignages, des relevés de téléphonie, des indices qui nous permettent d'établir avec certitude que la personne en face de nous pourrait être l'auteur d'une infraction criminelle. C'est un travail d'équipe, qui demande du temps* », songe l'ex-inspecteur, qui mentionne, parmi ses affaires les plus marquantes, le combat psychologique qu'il mena pendant plus de 48 heures face à une poseuse de bombes qu'il poussa aux aveux. « *Le cheminement, entre la première heure de garde à vue et la 48e est très intéressant car, pendant 48 heures, vous vivez avec cette personne. Ce contact humain est passionnant. Il faut savoir s'adapter pour amener la personne à s'exprimer et se justifier : car derrière un acte criminel, il y a toujours un motif* », décortique-t-il, avec dans la voix, une passion difficile à dissimuler.

En quête de vérité

Pourtant, en 2003, c'est de son propre chef qu'il demande sa mutation à Bordeaux, pour y finir sa carrière en tant que coresponsable d'un commissariat. « *Dans mon groupe, on était six. Il y avait parmi nous beaucoup de divorcés et de célibataires. C'est un peu le problème de ces métiers hors normes*, songe-t-il. *Alors je suis parti, parce que gérer ma vie professionnelle et ma vie de famille, en n'étant jamais là, c'était compliqué. Ma fille était jeune à l'époque et parfois, c'est important de faire des choix. J'ai choisi de privilégier ma vie de famille.* »

Un choix qui pourrait surprendre si l'on n'avait pas remarqué la façon dont son visage s'illumine chaque fois qu'il évoque sa fille Julie, à qui, entre autres, il a transmis la passion de l'équitation. Mais il ne peut être muté que dans une grande ville. Son épouse Françoise, rencontrée en 1989 alors qu'elle était contrôleuse de gestion au ministère de l'Intérieur, a de la famille à Bordeaux : ce sera donc Bordeaux. Enfin presque : le couple a un coup de cœur pour une maison au Temple. Une commune où Françoise occupe très vite des fonctions municipales. À l'époque, l'engagement politique ne titille pourtant pas son mari, qui s'ennuie à la tête d'un commissariat de 50 personnes. Ainsi, en 2015, à 55 ans, il prend sa retraite. Une retraite qu'il aurait peut-être pu passer à jouer au golf ou à encourager l'UBB. Mais l'inaction n'est décidément pas son fort. À peine a-t-il quitté la police que l'ex-procureure de la République de Bordeaux lui suggère de devenir conciliateur de justice : c'est ainsi que pendant cinq ans, il tient des permanences à Castelnau-de-Médoc.



C'est sa quête de vérité et de justice qui a poussé Olivier Halard à briguer la mairie du Temple en 2020 et en 2026. *PHOTO JDM*

> *« Il fallait tourner la page et redonner espoir à notre commune. »*

Et puis, en 2019, survient « *une affaire un peu malheureuse, qui conduit la commune dans une ornière*[1]. *C'est cette affaire lamentable qui m'a fait me dire qu'on ne pouvait pas laisser la commune dans cet état : il fallait remettre de l'ordre, un cadre avec des objectifs d'avenir* ». Pour ce faire, Olivier Halard se présente en 2020 aux élections municipales contre le maire sortant. L'affaire judiciaire qui aboutira à sa condamnation est déjà révélée, mais les Templais ont du mal à y croire et le réélisent, analyse Olivier Halard.

L'ex-étudiant en droit « *passionné par la recherche de la vérité et l'application de la loi* » ne peut pas laisser passer ça : à défaut de la mairie du Temple, il rejoint l'antenne de l'association Anticor en Gironde, dont il prend la présidence en 2022. « *Certains élus (au sens large) pensent qu'ils sont intouchables et prennent des libertés avec la loi*, estime-t-il. *Mais ce qui pouvait être passé sous silence il y a 20 ou 30 ans ne le reste plus car, à présent, on a des lanceurs d'alerte : tout peut être porté à la connaissance du procureur de la République.* »

Une épée de vérité qu'il dépose finalement fin 2025, afin de préparer sa candidature à l'élection municipale de mars 2026. Il lui importe alors de s'entourer de vieilles familles templaises et de « *gens d'expérience* », désireux de « *monter un projet très droit afin que les affaires de la commune soient gérées en toute légalité* ». Cette fois-ci, c'est la victoire, décrochée avec 55,65 % des voix et près de 80 % de participation. Une victoire « *qui nous donne une légitimité et prouve qu'il fallait tourner la page et redonner espoir à notre commune* ». Dans ce but, il entreprend dès son élection un audit des comptes de la mairie ; audit qui, d'après lui, nourrit des tensions avec une ex-employée, qu'il accuse d'incompétence et qui accuse elle aussi le maire. Olivier Halard, lui, s'affirme droit dans ses bottes : il a promis de révéler les conclusions de cet audit lors du conseil municipal du 23 septembre (lire page 16). Il n'est décidément pas aisé d'être le chevalier de la justice chez les Templais. ■

1. L'ancien maire Jean-Luc Pallin, a été condamné pour faux et usage de faux en écriture publique et son ancienne secrétaire de mairie, Annette Lagueyte, l'a été pour escroquerie, à la suite d'une enquête concernant des attributions de prime suspectes à cette ancienne secrétaire ainsi qu'à sa fille (lire notre édition du 2 juin 2023).